



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Économies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste
Rapport annuel

Juin 2024

2024

2



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Économies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Rapport annuel

Numéro 2 - Juin 2024

La série Économies régionales vise à présenter des études et une documentation sur les aspects territoriaux de l'économie italienne. Elle comprend les rapports annuels régionaux, les notes méthodologiques et économiques connexes, ainsi que la publication annuelle *L'économie des régions italiennes. Tendances récentes et aspects structurels* et la publication semestrielle *La demande et l'offre de crédit au niveau territorial*.

Ce rapport a été rédigé par la Succursale régionale de Turin de la Banque d'Italie en collaboration avec la Filiale régionale d'Aoste. Nous tenons à remercier chaleureusement les institutions, les opérateurs économiques, les établissements de crédit, les associations professionnelles et tous les autres organismes qui ont permis de collecter le matériel statistique et d'acquérir les informations nécessaires.

Rédacteurs

Luciana Aimone Gigio (coordinatrice), Luca Brugnara, Silvia Anna Maria Camussi, Gabriella Dardano, Cristina Fabrizi, Alessandra Giammarco, Giovanna Giuliani, Francesco Manaresi, Anna Laura Mancini, Andrea Orame e Umberto Proia. Paolo Emilio Mistrulli a collaboré en tant que consultant. Paola De Rosi s'est chargée des questions éditoriales.

© Banca d'Italia, 2024

Adresse

Via Nazionale, 91 – 00184 Rome – Italie

Site Internet

<http://www.bancaditalia.it>

Filiale de Aoste

Avenue du Conseil des Commis, 21 – 11100 Aoste

Téléphone

+39 0165 307611

ISSN 2283-9615 (imprimé)

ISSN 2283-9933 (en ligne)

Tous droits réservés. La reproduction à des fins didactiques et non commerciales est autorisée, à condition de mentionner la source.

Mis à jour avec les données disponibles au 31 mai 2024, sauf indication contraire.

Imprimé au mois de juin 2024 par le Service d'édition et d'impression de la Banque d'Italie.

INDICE

1. Vue d'ensemble	5
2. Les entreprises	8
Les tendances sectorielles	8
Encadré: <i>Le marché immobilier</i>	10
Encadré: <i>L'importance du Tunnel du Mont Blanc dans le cadre des passages alpins</i>	13
Encadré: <i>Les entreprises à forte croissance</i>	17
Le commerce extérieur	18
Encadré: <i>Les entreprises multinationales dans l'économie de la région</i>	19
Les conditions économiques et financières	21
Encadré: <i>Le caractère onéreux de la dette bancaire des entreprises</i>	22
Les prêts aux entreprises	25
3. Le marché du travail	28
L'emploi	28
L'offre d'emploi et les dispositifs de protection sociale	29
Les salaires	29
Les dynamiques démographiques et le marché du travail	30
Encadré: <i>Les dynamiques migratoires des Italiens</i>	32
4. Les ménages	36
Le revenu et la consommation des ménages	36
Encadré: <i>Les seuils de pauvreté absolue</i>	38
La richesse des ménages	41
L'endettement des ménages	42
Encadré: <i>Le recours au crédit à la consommation en 2023</i>	44
5. Le marché du crédit	48
La structure	48
Les financements et la qualité du crédit	48
Encadré: <i>La demande et l'offre de crédit</i>	49
Encadré: <i>Les facteurs sous-jacents à la variation du crédit aux entreprises au cours de la période 2010-23</i>	50
La collecte	53

6. Les finances publiques décentralisées	55
Dépenses des collectivités territoriales	55
Le ressources du PNRR au niveau régional	57
Encadré: <i>Le degré de numérisation des Communes</i>	58
Encadré: <i>Les dépenses pour les appels d'offres et l'activation des chantiers dans le cadre du PNRR</i>	60
La santé	63
Encadré: <i>L'évolution du personnel de santé, en fonction également des réformes prévues par le PNRR</i>	63
Les recettes de collectivités territoriales	65
Le solde budgétaire global	66
La dette	67
Annexe statistique	69

AVERTISSEMENTS

Signes conventionnels:

- le phénomène n'existe pas;
 - ... le phénomène existe mais les données sont inconnues;
 - .. les données n'atteignent pas le chiffre significatif de l'ordre minimum considéré;
 - :: les données sont insignifiantes du point de vue statistique.
-

1. VUE D'ENSEMBLE

En 2023, l'économie de la Vallée d'Aoste a continué d'augmenter, mais à un rythme inférieur par rapport aux deux années précédentes. L'indicateur de l'économie régionale de la Banca d'Italia (ITER) a augmenté de 0,9 pour cent, en ligne avec la moyenne italienne et dans une mesure légèrement inférieure par rapport au Nord-Ouest. L'expansion, relativement plus soutenue dans le premier trimestre de l'année, s'est ensuite atténuée (fig. 1.1).

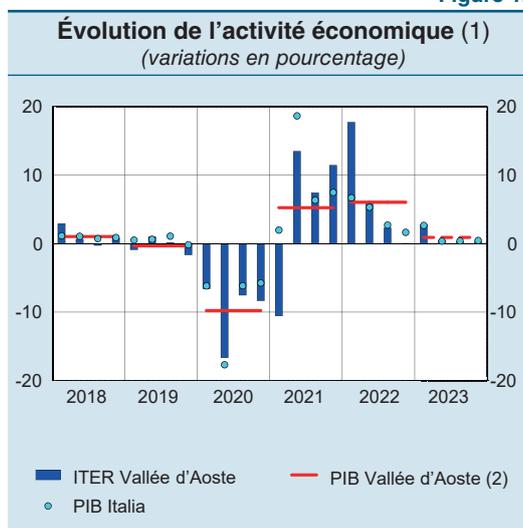
Les entreprises. – Dans l'industrie, la dynamique de l'activité s'est progressivement affaiblie, en raison de la baisse de la demande étrangère, jusqu'à devenir négative dans la dernière partie de l'année. Dans le secteur de la construction, la tendance a été encore positive, soutenue, dans la construction privée, par l'accélération des travaux en vue de la réduction des incitations fiscales et, dans la construction publique, par la réalisation des investissements liés au *Plan national de relance et de résilience* (PNRR). Dans le secteur des services, la phase expansive s'est poursuivie, même si à des taux plus contenus par rapport à l'année précédente. Une nouvelle augmentation des flux touristiques y a contribué, en particulier à l'étranger, avec des effets positifs sur les recettes et sur la rentabilité du secteur. Les transports également ont bénéficié du développement du tourisme, même si, dans la dernière partie de l'année, en connexion avec la fermeture du Tunnel du Mont-Blanc, en raison de travaux de manutention, les passages de véhicules sur les réseaux autoroutiers de la région ont ralenti. De nos analyses, menées sur des épisodes de fermeture du Tunnel survenus dans le passé, suggèrent que ceux-ci entraînent des conséquences relativement limitées sur l'économie de la Vallée d'Aoste.

L'activité d'accumulation du capital s'est poursuivie au cours de l'année, tirée notamment par le secteur tertiaire et par les grandes entreprises.

En 2023, le taux de natalité des entreprises a augmenté, tandis que celui de mortalité est resté substantiellement stable. Parmi les sociétés constituées entre 2014 et 2019, celles en mesure de réaliser des taux de croissance élevés sont moins nombreuses en région que dans le reste du Pays, alors les entreprises faisant partie de groupes multinationaux jouent un rôle considérable pour le développement local. En Vallée d'Aoste ces dernières contribuent dans une large mesure à l'économie régionale en termes de valeur ajoutée, d'emploi, d'exportations et de brevets.

Les prêts bancaires aux sociétés non financières ont décéléré au cours de 2023. Au ralentissement des prêts aux secteurs manufacturier et de l'énergie, augmentés de façon très marquée en 2022, s'est associée une réduction du crédit aux secteurs de la construction

Figure 1.1



Source : élaborations à partir des données de la Banca d'Italia, Istat et sources diverses. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Indicateurs ITER et Regio-coin*. (1) Variations en pourcentage sur la période correspondante. Valeurs chaînées. – (2) Pour le PIB, la variation annuelle est de source Istat jusqu'en 2022.

et des services, même si de manière plus contenue par rapport à l'année précédente. En revanche, la baisse des financements aux petites entreprises s'est accentuée.

Le ralentissement des prêts a reflété l'application de critères d'offre plus prudents de la part des intermédiaires ainsi que la contraction de la demande, due également à l'augmentation du coût du crédit, suite à la hausse des taux directeurs de la politique monétaire. Cela a entraîné une croissance considérable du caractère onéreux de la dette bancaire, en raison de la part élevée de prêts à taux variable ; l'impact sur le secteur productif valdôtain a été toutefois mitigé par une structure financière relativement solide. En fin d'année, des signes d'aggravation de la qualité du crédit sont apparus, concernant notamment les entreprises des services et de la construction et celles de petite taille ; les indicateurs demeurent tout de même sur des valeurs historiquement contenues.

Le marché du travail et les ménages. – Le nombre d'employés a continué d'augmenter, grâce à la contribution des secteurs de la construction et des services. L'augmentation, plus marquée par rapport au reste du Pays, a concerné les salariés, notamment ceux en CDI, ainsi que les indépendants. Avec l'expansion de la demande d'emploi, la baisse du taux de chômage s'est poursuivie.

Les dynamiques du marché du travail valdôtain ont été fortement influencées par les tendances démographiques : entre 2007 et 2023, la population active a augmenté de manière contenue, en raison de la réduction considérable de la population. Les flux migratoires des citoyens étrangers, moins importants par rapport au reste du Pays, ont apporté une contribution positive à la dynamique démographique, ne compensant que partiellement la baisse de la population italienne, sur laquelle ont eu un impact également les migrations vers l'étranger.

En 2023, la tendance favorable de l'emploi a continué de soutenir les revenus nominaux des ménages valdôtains, mais l'inflation en a encore érodé le pouvoir d'achat, qui est resté globalement stable. La consommation a ralenti, tout en étant largement supérieure aux niveaux précédant la crise pandémique. La hausse des prix a eu un impact plus fort sur les dépenses des ménages avec des composants d'âge élevé, dans le cadre également de l'incidence plus élevée des coûts de l'énergie dans leur panier de consommation.

Sur l'ensemble de l'année, le crédit à l'habitat a baissé, compensé que partiellement par la croissance de prêts octroyés par la société financière régionale. Cette flexion a été affectée par la contraction des achats et ventes et par une moindre utilisation de la dette pour l'achat d'un logement. En revanche, le crédit à la consommation s'est accéléré, notamment en raison du renforcement des financements finalisés à l'achat de véhicules automobiles. La qualité du crédit aux ménages s'est légèrement améliorée.

Les dépôts bancaires des ménages valdôtains, après trois ans d'expansion, ont chuté, par effet également d'une recomposition du portefeuille des disponibilités en compte courant vers des activités plus rémunératives, notamment des obligations et des obligations d'État.

Les finances publiques décentralisées. – Les dépenses courantes des collectivités territoriales valdôtaines sont reparties à la hausse, soutenues par des coûts plus élevés pour le personnel et pour certains services. Parmi ceux-ci, les dépenses de santé se

sont renforcées, traînées notamment par la composante de la gestion directe et, dans une moindre mesure, par celle en convention ; les frais pour la consultance et les collaborations dans le secteur de la santé ont encore augmenté. Les dépenses en capital ont augmenté, en raison de la hausse des subventions aux entreprises et aux investissements fixes, effectués pour plus de la moitié par les Communes, en partie dans le cadre des projets inclus dans le PNRR. En ce qui concerne les missions dans lesquelles le Plan se compose, celles ayant une importance particulière en région sont celles consacrées à la révolution verte et à la transition écologique, et celles dédiées à la numérisation, l'innovation, la compétitivité, la culture et au tourisme, dont les ressources visent également à augmenter l'offre de services numériques des Administrations locales en faveur de ménages et d'entreprises. Aux financements prévus par le PNRR s'ajoutent ceux résultant des politiques de cohésion, dans une optique de complémentarité et d'additionnalité.

Les prévisions pour 2024 et les attentes futures. – Sur la base d'indications préliminaires, les attentes relatives à l'activité économique pour l'année en cours restent positives, bien qu'à de faibles niveaux. Les entreprises manufacturières et des services de l'échantillon de la Banca d'Italia, enquêtées au début de 2024, ont formulé des prévisions de croissance modérée pour l'année en cours, parallèlement à des indications de baisse de l'activité d'investissement. Dans le tertiaire, en particulier, les attentes ont été influencées par la tendance très favorable de la saison touristique hivernale, durée plus longuement que d'habitude. Dans la construction, le climat de confiance des entreprises reste positif : la réduction des incitations fiscales dans le secteur privé serait compensée par l'accélération des travaux prévus dans le cadre du PNRR.

Les incertitudes liées à une possible aggravation des tensions internationales s'ajoutent d'autres défis résultants des changements démographiques. Les prévisions formulées par l'Istat pour la Vallée d'Aoste annoncent pour les vingt prochaines années une diminution de la population, plus forte par rapport à la moyenne italienne, qui pourrait entraîner, en perspective, des problèmes de renouvellement générationnel et de pénurie de main-d'œuvre. Parallèlement, l'augmentation de la part de population la plus âgée nécessite des services et de soins appropriés auxquels, en particulier, le PNRR essaie de donner une réponse. Il est néanmoins nécessaire, dans la poursuite des objectifs du Plan, de tenir compte d'une pénurie de personnel de santé présente aujourd'hui déjà et qui s'aggravera davantage dans un avenir proche en raison des départs à la retraite.

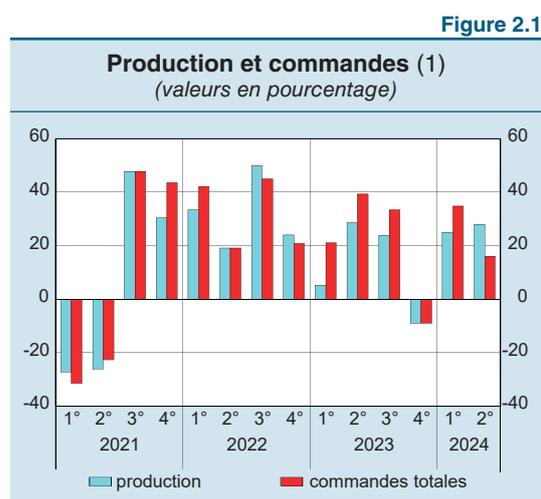
2. LES ENTREPRISES

Les tendances sectorielles

L'agriculture. – En 2023, selon les estimations de Prometeia, la valeur ajoutée à prix constants du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche se serait réduite, après la croissance enregistrée dans l'an précédent (tab. a1.1). La production de fourrage, la principale en termes quantitatifs, a marqué une légère reprise par rapport à 2022 (1,2 pour cent; tab. a2.1), année caractérisée par une faible pluviométrie, tout en restant encore largement inférieure aux niveaux enregistrés dans la moyenne de la période 2018-21 (-38,4 pour cent). La production de fontina AOP, chuté de 5,1 pour cent en termes de volume, en a été particulièrement affectée. Parmi les autres principales cultures, la récolte de raisin, destinée principalement à la transformation en vins AOP et IGP, a augmenté de 2,8 pour cent.

L'industrie au sens strict. – Dans l'ensemble, en 2023, l'activité industrielle en région s'est affaiblie, après l'expansion enregistrée observée au cours de l'année précédente. Selon les indicateurs qualitatifs élaborés par Confindustria Vallée d'Aoste, l'augmentation des ordres et de la production s'est atténuée, particulièrement dans le deuxième semestre, à cause également de la baisse de la demande étrangère (cf. le paragraphe: *Le commerce extérieur*; fig. 2.1). Cette tendance est confirmée par l'enquête menée par la Chambre Valdôtaine¹: la part d'entreprises signalant une augmentation du chiffre d'affaires à prix courants se serait réduite de près de la moitié en 2022 à un peu plus d'un tiers, avec la prédominance d'indications de stabilité ou de baisse, notamment entre les entreprises de moyenne et grande taille.

Selon l'*Indagine sulle imprese industriali e dei servizi* – Enquête sur les entreprises industrielles et des services (Invind), relative aux entreprises comptant au moins 20 salariés, le chiffre d'affaires aurait légèrement baissé en termes réels. Pour l'année en cours, les données de l'échantillon Invind indiquent une croissance, bien que

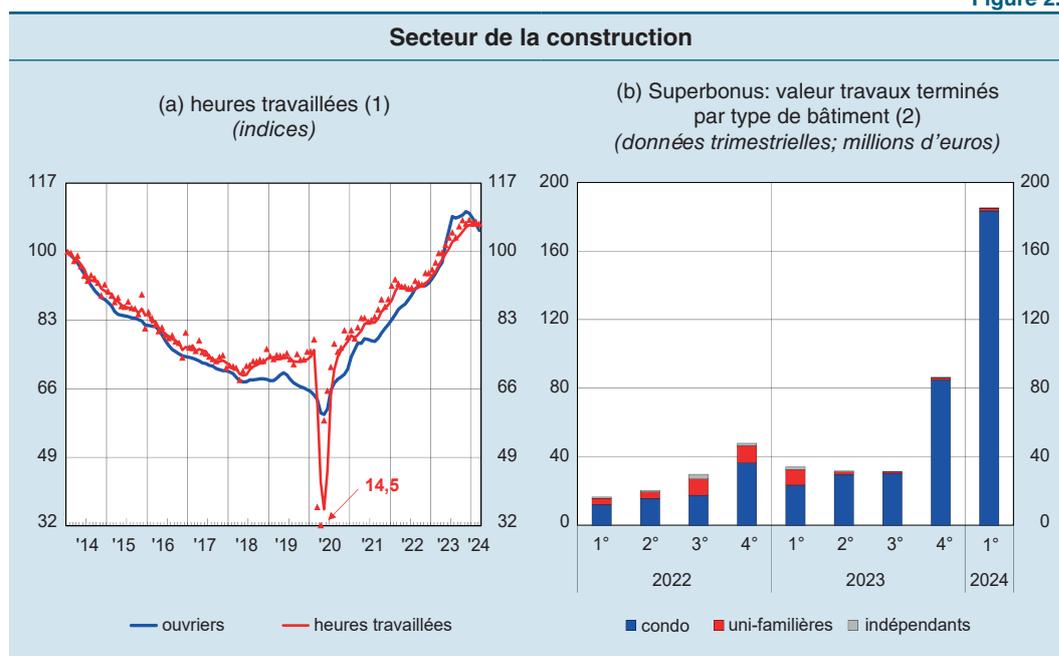


Source: élaborations sur des données Confindustria Vallée d'Aoste.
(1) Soldes entre les parts de réponses "augmentation" et "diminution" fournies par les opérateurs enquêtés dans le trimestre de référence et relatives à la tendance dans les trois mois suivants. Les informations ont été attribuées au trimestre auquel la prévision se réfère.

modérée, répandue parmi les industries manufacturières et soutenue notamment par les entreprises comptant moins de 50 salariés. Plus de la moitié des entreprises prévoit une augmentation du chiffre d'affaires à prix constants. Les indicateurs qualitatifs élaborés par Confindustria rapportent une amélioration du cadre conjoncturel dans le premier semestre de 2024, avec des attentes à nouveau positives des ordres et de l'activité productive.

Le secteur de la construction. – En 2023, la tendance de l'activité dans le secteur de la construction a été encore positif dans la construction privée comme dans la publique. Le nombre d'heures travaillées par des salariés inscrits dans le fonds régional des ouvriers du secteur de la construction, la «cassa edile regionale», a augmenté d'environ 12 pour cent (11 pour cent en 2022; fig. 2.2.a), avec une dynamique supérieure à la moyenne du Nord-Ouest et à la moyenne nationale. La valeur ajoutée, dont la croissance au cours de la période 2021-22 a contribué de manière considérable à celle du PIB dans la région (environ un cinquième de l'augmentation de ce dernier est due à la construction), se serait encore renforcée en 2023, selon les estimations de Prometeia.

Figure 2.2



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données «Cassa edile» de la Vallée d'Aoste; pour le panneau (b) élaborations sur des données ENEA-MASE.

(1) Indices janvier 2014=100. Données mensuelles désaisonnalisées. Moyenne mobile à 3 termes terminant dans le mois de référence. Les triangles représentent les données mensuelles ponctuelles (celle relative à avril 2020 est au-dessous de la valeur minimale de l'axe vertical et a été indiquée comme nombre dans le graphique). Les données des mois plus récents sont provisoires. – (2) Flux d'investissements trimestriels pour des travaux terminés et éligibles à déduction au titre du Superbonus. Les données relatives au 1^{er} trimestre 2024 pourraient refléter des activités réalisées au cours des trois mois précédents, en raison de la possibilité de déposer la documentation dans les 90 jours de la date de conclusion de l'intervention.

Parmi les entreprises comptant au moins 10 salariés enquêtées par la Banca d'Italia, actives notamment dans la construction privée, les indications de croissance de la production pour l'ensemble de 2023 ont été largement supérieures à celles de baisse. La tendance a été favorable également pour les entreprises de plus petite taille: le solde entre les indications d'augmentation et celles de réduction du chiffre d'affaires

de l'échantillon de la Chambre Valdôtaine (où 84 pour cent des enquêtés comptent jusqu'à 9 salariés) a été positif et légèrement plus élevé par rapport à celui de l'année précédente.

Le secteur des travaux publics a bénéficié de la nouvelle croissance des dépenses d'investissement des Administrations locales (cf. le paragraphe: *Les dépenses des collectivités territoriales* du chapitre 6) et, en particulier, de celle liée à la réalisation des investissements du PNRR (cf. l'encadré: *Les dépenses pour les appels d'offres et l'activation des chantiers dans le cadre du PNRR* du chapitre 6).

Dans l'ensemble de 2023, dans un contexte de réduction des transactions immobilières (cf. l'encadré: *Le marché immobilier*), les incitations fiscales ont encore soutenu l'activité de la rénovation dans le secteur privé. En particulier, en ce qui concerne le Superbonus, selon les données ENEA-Ministero dell'Ambiente e della sicurezza energetica (MASE), le montant de nouveaux travaux terminés a augmenté de manière considérable par rapport à 2022 (un peu plus de 60 pour cent). L'accélération enregistrée dans le dernier trimestre (fig. 2.2.b), liée également aux changements réglementaires qu'à partir du 1^{er} janvier 2024 ont réduit de manière considérable les avantages liés à cette incitation, y a contribué. Depuis l'introduction du Superbonus et jusqu'au 31 mars de 2024, les investissements totaux (y compris les sommes non déductibles, égales à environ 4 pour cent du total) s'élevaient à 543,6 millions d'euros; la part de travaux déjà réalisés était de 96 pour cent.

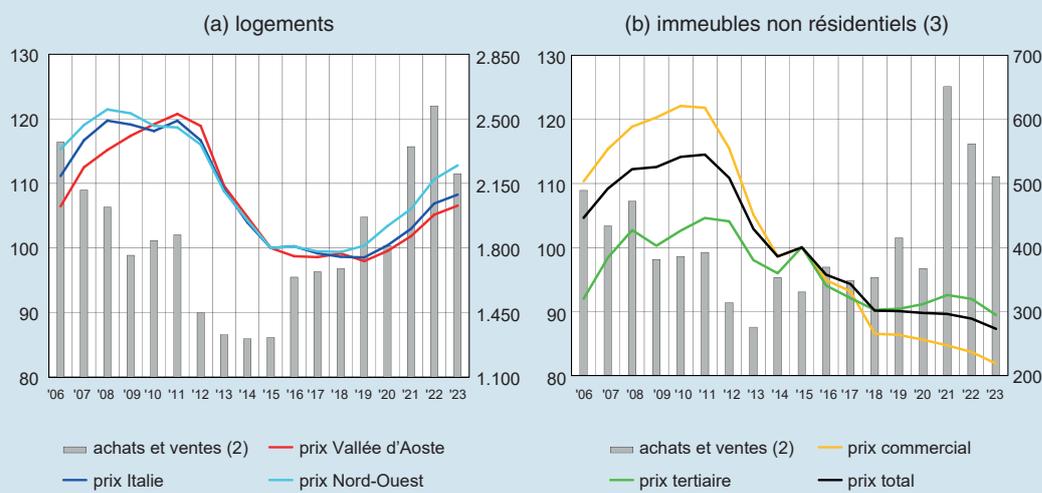
LE MARCHÉ IMMOBILIER

Après une période de deux ans de forte expansion, en 2023 les transactions immobilières en Vallée d'Aoste ont baissé de manière considérable (-14,3 pour cent; (tab. a2.2); la progressive augmentation du coût des financements (cf. le chapitre 4) y a contribué. Malgré la baisse, plus intense par rapport à celles de la moyenne nationale et du Nord-Ouest, les transactions se situent à des niveaux largement supérieurs à ceux de la période pré-pandémique et élevés dans la comparaison historique (figure, panneau a). Dans le chef-lieu régional, qui représente presque un cinquième du marché global, les achats de logements ont diminué de plus de 18 pour cent. Selon de nos élaborations à partir des données de la plateforme numérique Immobiliare.it, la recherche en ligne d'immeubles à usage résidentiel s'est tout de même poursuivie au cours de l'année et dans les premiers mois de 2024 également.

De nos estimations sur des données de l'Osservatorio del mercato immobiliare (OMI) de l'Agenzia delle Entrate et de l'Istat indiquent que les prix des logements ont enregistré une faible croissance en termes nominaux, essentiellement harmonisée avec celle de la moyenne nationale et beaucoup plus contenue que celle de 2022. La dynamique des cotations a été moins favorable dans la commune d'Aoste. En revanche, les loyers ont accéléré.

Dans le marché non résidentiel la réduction des transactions (-9,1 pour cent par rapport à l'année précédente) s'est poursuivie. Malgré la baisse, plus marquée que la moyenne nationale et du Nord-Ouest, les niveaux sont restés historiquement élevés (figure, panneau b). La dynamique des prix a été négative et a empiré par rapport aux zones de comparaison.

Prix et transactions immobilières (1) (indices et unités)



Source: élaborations à partir des données de l'OMI et de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* les postes *Prix des logements* et *Prix des immeubles non résidentiels*.

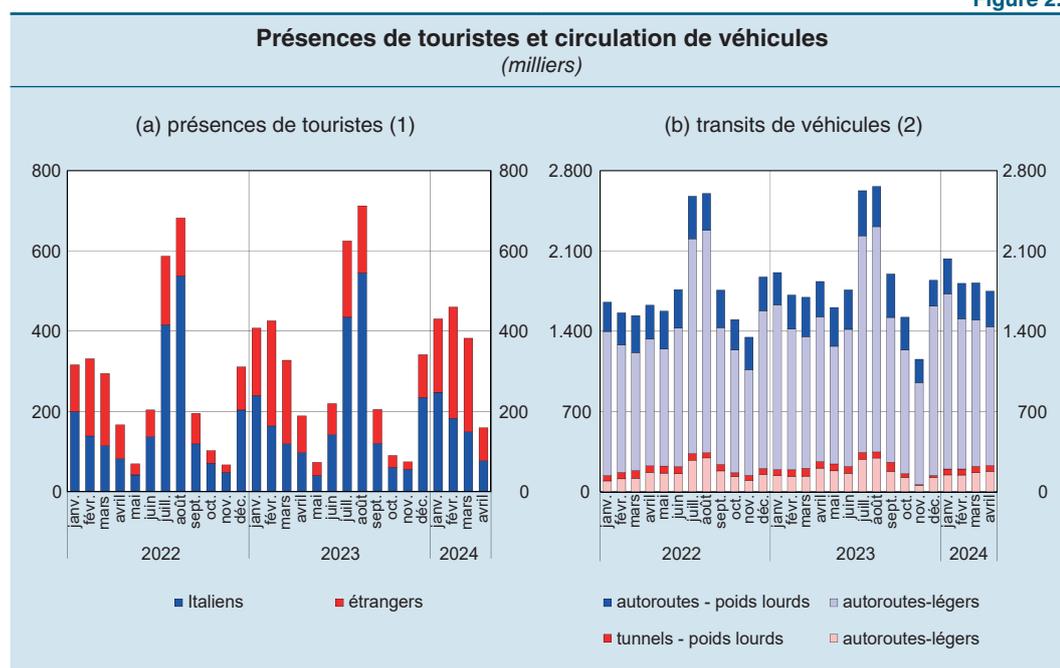
(1) Les prix des immeubles sont en valeurs courantes. Données annuelles. Indices: 2015=100. – (2) Achat et ventes en Vallée d'Aoste. En 2017, l'OMI a émis une nouvelle série de transactions de logements et d'immeubles non résidentiels à partir de 2011; dans les graphiques, les données précédant cette année ont été reconstruites sur la base des tendances de la série précédente. Echelle de droite. – (3) Cotations en Vallée d'Aoste: les prix des immeubles commerciaux se réfèrent à ceux des magasins, tandis que ceux du tertiaire aux bureaux; dans le total, les prix des entrepôts sont inclus.

Dans les premiers trois mois de l'année en cours, les heures travaillées ont arrêté d'augmenter, se stabilisant sur les niveaux élevés du dernier trimestre de 2023. Le climat de confiance rapporté dans l'enquête semestrielle de l'ANCE Piémont et Vallée d'Aoste et dans la nouvelle enquête prévisionnelle trimestrielle de Confindustria Vallée d'Aoste est resté positif. Pour l'ensemble de 2024, les entreprises de l'échantillon de la Banca d'Italia prévoient une baisse de la production dans la construction privée, qui serait affectée par une plus faible impulsion des incitations fiscales. Cet impact pourrait être mitigé par l'accélération des travaux du PNRR (cf. le chapitre 2 dans *L'économia della Valle d'Aosta*, Banca d'Italia, Economie regionali, 2, 2023).

Les services privés non financiers. – En 2023, la phase d'expansion du secteur, même si à des rythmes plus contenus par rapport à l'année précédente, s'est poursuivie. La nouvelle croissance de la consommation (cf. le paragraphe: *Le revenu et la consommation des ménages* du chapitre 4), notamment des secteurs touristique et récréatif, y a contribué. La conjoncture favorable s'est reflétée sur les chiffres d'affaires des entreprises. Les entreprises de l'échantillon de la Banca d'Italia, qui inclut des entreprises comptant au moins 20 salariés, ont indiqué dans plus de 70 pour cent des cas une augmentation du chiffre d'affaires à prix constants, par rapport à environ 20 pour cent qui en a rapporté une réduction; la croissance, en termes réels, résulterait quand même plus contenue par rapport à 2022. D'après les données qualitatives de l'enquête de la Chambre Valdôtaine, se référant principalement à des entreprises de taille moyenne ou petite, le solde entre la part d'entreprises déclarant une augmentation du chiffre d'affaires en prix courants et la part de celles qui en rapportent une réduction est resté positif, aux mêmes niveaux de l'année précédente.

Le secteur du tourisme, particulièrement important pour l'économie régionale, a bénéficié d'une augmentation considérable des présences, en hausse de 11,0 pour cent par rapport à la donnée déjà très positive de l'année précédente (tab. a.2.3). Cette dynamique a été notamment affectée par l'augmentation des voyageurs étrangers, alors que les touristes italiens ont augmenté de manière plus contenue (fig. 2.3.a). Dans l'ensemble, le nombre de nuitées en 2023 a dépassé les niveaux pré-pandémiques, même si les présences étrangères restent encore légèrement inférieures. La tendance positive s'est poursuivie également dans les premiers quatre mois de 2024 (6,1 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente).

Figure 2.3



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données de la Région Vallée d'Aoste; pour le panneau (b), Società italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco, SISEX Spa, Società des autoroutes valdôtaines (SAV) et Raccord autoroutier valdôtain (RAV).
(1) Présences de touristes auprès de structures d'accueil de la région dans chaque mois. – (2) Passages autoroutiers et transit par tunnel dans chaque mois.

La durée moyenne des séjours est restée stable aux niveaux de 2022 pour les visiteurs étrangers et s'est légèrement réduit pour ceux provenant de l'étranger. Pour ces derniers, malgré la persistance d'une plus forte concentration des flux pendant les mois hivernaux, les arrivées dans la période estivale et en automne, caractérisées par une permanence moyenne plus courte, ont augmenté.

La dynamique des flux touristiques de l'étranger reflète fortement celui des visiteurs provenant du Royaume-Uni, de la Suède, de la Belgique, des Pays Bas et des pays voisins. Les présences de touristes français, qui en 2022 représentaient 15 pour cent de celles de l'étranger, ont montré une expansion plus contenue en 2023 par rapport au reste des voyageurs étrangers, par effet de la forte contraction enregistrée dans le dernier trimestre de l'année. La fermeture du Tunnel du Mont Blanc, ayant eu lieu entre octobre et décembre, en raison de travaux d'entretien (cf. l'encadré: *L'importance du Tunnel du Mont Blanc dans le cadre des passages alpins*) pourrait l'avoir affectée.

La tendance favorable du tourisme s'est reflétée sur les passages de véhicules légers sur les autoroutes et à travers les tunnels, augmentés au cours de l'année de 4,8 pour cent (tab. a2.4). L'augmentation a été plus contenue pour les poids lourds (0,8 pour cent), dont la dynamique est liée à la conjoncture économique dans son ensemble. Pour tous les deux types de transports, les transits à travers le Tunnel du Mont Blanc ont connu une baisse, concentrée dans le dernier trimestre, seulement partiellement compensé par l'intensification des mouvements de poids lourds au cours du mois de septembre, avant la fermeture prévue (en hausse d'environ 40 pour cent par rapport au même mois de l'année précédente; fig. 2.3.b). Au cours des premiers quatre mois de 2024, le trafic total de véhicules, tant de véhicules légers que de poids lourds, a continué d'augmenter (3,7 pour cent par rapport à la même période de 2023).

L'IMPORTANCE DU TUNNEL DU MONT BLANC DANS LE CADRE DES PASSAGES ALPINS

Les passages alpins représentent un système d'infrastructures stratégique pour les échanges de l'Italie avec l'étranger, permettant aux marchandises et aux personnes de passer la frontière nationale par des routes et des chemins de fer. Dans la période 2021-22, selon l'*Indagine sui trasporti internazionali di merci*, menée par la Banca d'Italia, les importations et les exportations de l'Italie réalisées par route ont représenté, respectivement, 21,2 et 42,3 pour cent du total calculé en tonnes (30,6 et 56,0 pour cent, respectivement, si on inclut les marchandises importées et exportées par chemin de fer). Pour ce qui concerne le tourisme international, le nombre d'étrangers arrivés en Italie par route, selon l'*Indagine sul turismo internazionale* menée par la Banca d'Italia, a représenté 58,6 pour cent du total (60,4 pour cent si on inclut également ceux qui sont arrivés en train).

Le Tunnel du Mont Blanc, (TMB), inauguré en juillet 1965, représente une de possibles voies routières du franchissement des Alpes. Les marchandises transitées par le TMB dans la période 2020-21¹, la période la plus récente pour la disponibilité de données, ont été égales à plus de 9 millions de tonnes en moyenne en rythme annuel, 6,1 pour cent des tonnes totales ayant traversé les passages alpins qui unissent le territoire italien avec les pays limitrophes (France, Autriche, Suisse, Slovénie²), 22,2 pour cent de celles à destination et en provenance de la France (Fréjus, Mont Blanc, Ventimiglia).

Pour ce qui concerne le tourisme international, dans la moyenne de la période 2021-22, 2,8 pour cent des étrangers arrivés en Italie en voiture à travers le passage alpin (16,7 pour cent de français) ont transité par le TMB. La dépense effectuée par les touristes étrangers ayant transité par le TMB a été égale à 3,1 pour cent de la dépense totale de ceux qui sont arrivés en Italie par la route (cette part augmente à 24,4 pour cent pour les touristes français).

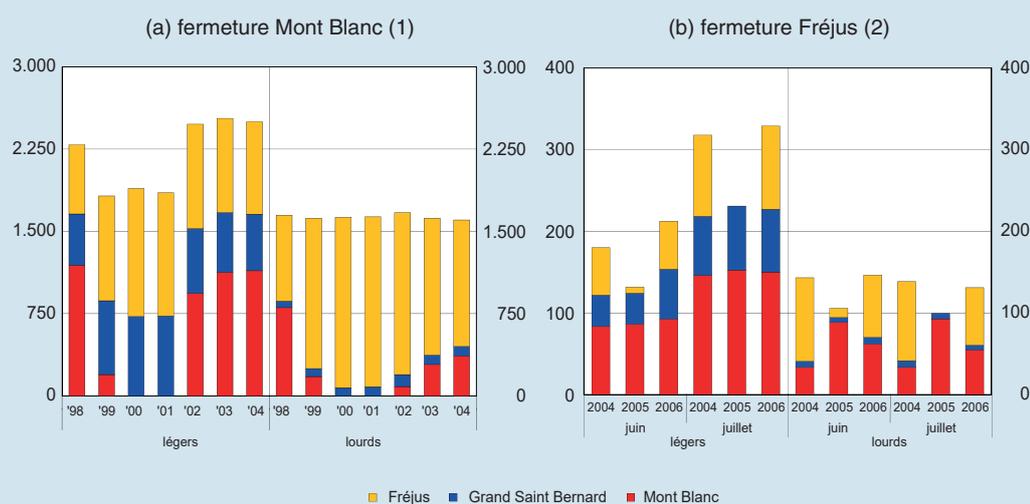
¹ Les données sont tirées de Confetra (Confederazione Generale Italiana dei Trasporti e della Logistica) et sont actuellement disponibles jusqu'en 2021 (cf. <https://www.confetra.com/ufficio-studi-statistiche/>).

² Les valeurs relatives aux transits par la Slovénie (Villesse, Trieste) sont estimées sur la base du nombre des véhicules transités et des tonnes moyennes par véhicule calculées en référence aux autres passages, pour lesquels des informations relatives aux tonnes transportées et au nombre de véhicules transités sont disponibles.

Les passages alpins sont interconnectés les uns avec les autres et de manière à assurer le flux de poids également en cas d'indisponibilité de l'un d'entre eux; en particulier, le tunnel du Fréjus a représenté un parcours alternatif en cas de fermeture du TMB. Dans le temps, plusieurs événements se sont produits qui ont déterminé une interruption des transits à travers le TMB, parmi ceux-ci, l'incendie de 1999 a été celui qui en a comporté la fermeture pour une plus longue durée (24 mars 1999 - 9 mars 2002). Pendant cette période, il semblerait que la circulation de poids lourds se serait réorientée complètement vers le tunnel Fréjus, tout en conservant le flux avec la France. Au contraire, les transits de véhicules légers à travers les tunnels ont baissé dans l'ensemble, car l'augmentation de ceux traversant le tunnel du Fréjus et celui du Grand-Saint-Bernard a été inférieure à la baisse due à la fermeture du TMB (figure A, panneau a). En cas d'indisponibilité du Fréjus, cependant, les transits sont réorientés seulement en partie et seulement pour des véhicules lourds vers le TMB (figure A, panneau b).

Figure A

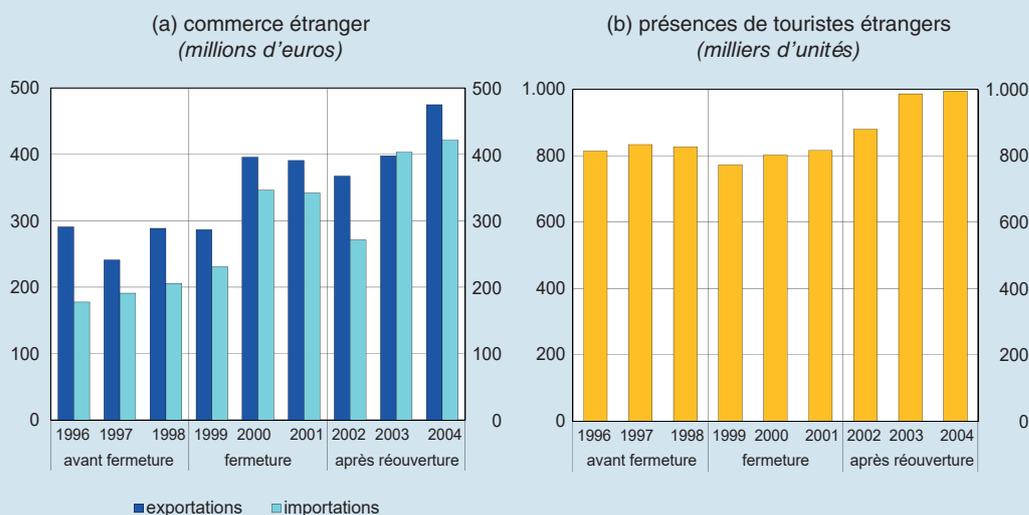
Transits par type de véhicule pendant la fermeture des tunnels du Mont Blanc et du Fréjus
(milliers d'unités)



Source: élaborations à partir des données Società Italiana per il Traforo del Monte Bianco Spa, Società italiana per il Traforo autostradale del Fréjus Spa et Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA.
(1) Fermeture du 24/03/1999 au 09/03/2002. – (2) Fermeture du 04/06/2005 au 04/08/2005.

La réorganisation des transports à travers des passages alpins n'est probablement pas dépourvue de coûts, plus élevés au cas où les fermetures ne seraient pas programmées. L'analyse de la tendance de l'économie valdôtaine dans les trois années de fermeture du TMB, causée par l'incendie de 1999, peut être utile afin de comprendre ces effets. En ce qui concerne la demande étrangère, il ne semble pas que l'interruption du TMB ait impliqué des conséquences importantes: les exportations et les importations, à destination et en provenance de la Vallée d'Aoste, dans les années de fermeture du TMB ont enregistré des niveaux supérieurs à ceux observés pendant les trois années précédentes (figure B, panneau a); les flux relatifs au tourisme international se sont avérés essentiellement en ligne avec les trois années précédant la fermeture (figure B, panneau b).

Commerce étranger, tourisme international de la Vallée d'Aoste et fermeture du TMB (1)



Source: élaborations à partir des données de l'ISTAT.

(1) Fermeture due à incendie du 24/03/1999 au 09/03/2002 suite à l'incendie.

La tenue de la demande pourrait, cependant, avoir été obtenue face à une compression des marges des bénéficiaires qui, si étendue à toute la période de trois ans de fermeture du tunnel, pourrait avoir causé une détérioration du degré de solvabilité des entreprises valdôtaines. De nos analyses économétriques, basées sur les budgets des sociétés de capitaux figurant dans les archives de Cerved Group, indiquent que la rentabilité de celles ayant leur siège en région s'est effectivement réduite dans la période de fermeture du tunnel, par rapport à des entreprises aux mêmes caractéristiques opérant dans le reste du Pays, notamment pour celles du secteur de l'hébergement, de la restauration et du commerce³. Ce repli, même si économiquement important, n'aurait quand même pas entraîné une dégradation de la solvabilité des entreprises. De nos analyses économétriques basées sur des données de la Centrale dei rischi, montrent que, à égalité de caractéristiques⁴, les entreprises valdôtaines n'ont pas enregistré, pendant les années de fermeture du TMB, une tendance des créances douteuses pire que celles des autres entreprises italiennes ayant des caractéristiques égales. Des mesures publiques spécifiques de soutien aux entreprises pourraient avoir contribué à limiter les répercussions de la fermeture du TMB sur l'économie de la région.

³ On compare les indicateurs de rentabilité se référant aux années 1999-2000 (années de fermeture) avec celles précédant la fermeture (1997-1998), en utilisant un panel d'entreprises dont les bilans sont disponibles pour les deux périodes analysées. Les estimations incluent des effets fixes temporels, d'entreprise et sectoriels-temporels.

⁴ Les analyses évaluent la tendance du taux de dégradation des prêts aux entreprises (de nouveaux prêts en souffrance par rapport au total des prêts) dans les années de fermeture du Tunnel du Mont Blanc. Les estimations incluent des effets fixes temporels, afin de tenir compte des tendances communes à toutes les provinces italiennes, et des effets fixes géo-sectoriels (secteur Ateco-province) qui tiennent compte de toutes les caractéristiques structurelles, observables et non, de chaque province du territoire. Des analyses de robustesse, menées afin de vérifier si des impacts dans les secteurs manufacturiers pour lesquels l'échange avec la France est plus important, confirment l'hypothèse d'absence d'effets négatifs sur la solvabilité des entreprises imputables à la fermeture du Tunnel du Mont Blanc.

Les investissements. – L’activité d’accumulation de capital s’est poursuivie encore en 2023. Selon les données de l’échantillon Invind, le solde entre les parts d’entreprises industrielles et des services privés non financiers ayant enregistré une augmentation des investissements et celle des entreprises qui en ont rapporté une réduction a été positif (23 points de pourcentage) et supérieur à la valeur de l’année précédente.

Selon les données de l’enquête de la Chambre Valdôtaine, le faible renforcement dans la propension à l’investissement, observable également pour les entreprises de plus petite taille, aurait été tiré notamment par les interventions visant à renforcer l’efficacité énergétique. Elles ont été soutenues partiellement par les subventions en capital prévues par la loi régionale 21/2022, qui établit une participation régionale à la couverture des coûts des investissements verts allant jusqu’à 45 pour cent. A cette intervention, les mesures pour les entreprises artisanales et industrielles pour des investissements innovants (LR 6/2003)² se sont également ajoutées.

Pour l’année en cours, les prévisions formulées par les entreprises enquêtées par la Banca d’Italia rapportent une contraction dans l’accumulation de capital. Des perspectives analogues émergent de l’enquête de la Chambre Valdôtaine, qui montre une réduction du pourcentage d’entreprises, notamment de petite taille opérant dans le secteur tertiaire, qui prévoit de faire des investissements en biens d’équipement. La propension à investir s’avérerait au contraire en hausse pour les mesures d’efficacité énergétique ainsi que pour les interventions liées au plan Transition 5.0.

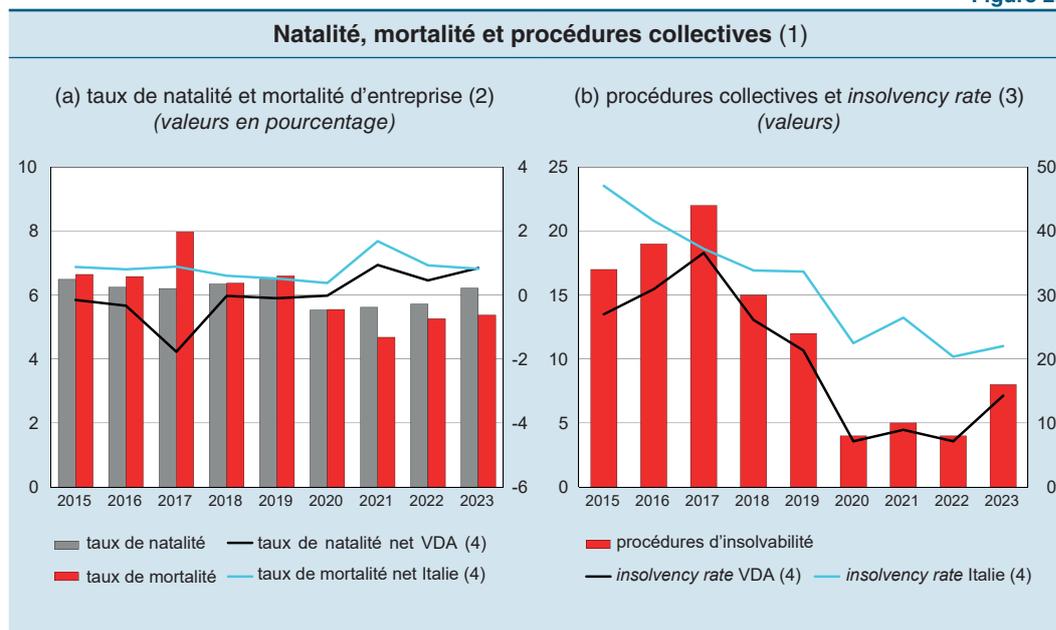
La démographie d’entreprise et les procédures collectives. – En 2023, le taux de natalité net en Vallée d’Aoste s’est renforcé, pour s’établir à 0,8 pour cent de 0,5 en 2022 (fig. 2.4.a). La tendance a reflété l’augmentation du taux de natalité, face à une grande stabilité de celle de la mortalité. La variation presque nulle de l’indicateur de mortalité reflète une flexion dans l’industrie au sens strict et dans la construction, face à un élargissement dans les services. La recomposition du tissu productif en faveur des sociétés de capitaux, grâce à une forte hausse de leur nombre d’inscriptions, s’est poursuivie. Parmi les nouvelles entreprises, celles à forte croissance soutiennent la dynamique de l’emploi et du produit (cf. l’encadré: *Les entreprises à forte croissance*).

Les dissolutions et les liquidations volontaires, qui anticipent temporellement les cessations d’activité, en 2023 ont concerné 2,4 pour cent des sociétés enregistrées auprès de la Camera di commercio valdôtaine, par rapport à 2,1 pour cent en 2022 (la moyenne nationale est de 2,8).

Parmi les procédures collectives, celles à finalité de liquidation ont doublé par rapport à l’année précédente, pour s’établir sur des valeurs inférieures à la moyenne de la période 2017-19 (fig. 2.4.b). L’incidence de ces procédures (*insolvency rate*) a été égale à 14,3 sociétés toutes les 10.000 (22 dans la moyenne italienne); l’augmentation dans les services a été contrebalancée par une baisse dans le secteur de la construction et une stabilité substantielle dans l’industrie au sens strict.

² En 2023, les deux lois citées ont financé plus de 300 projets pour un montant égal à environ 7,1 millions d’euros.

Figure 2.4



LES ENTREPRISES À FORTE CROISSANCE

L'expansion rapide d'un groupe restreint de petites et moyennes entreprises peut contribuer de manière significative à la croissance économique et à la création de nouvel emploi¹. En déterminant les caractéristiques de ces entreprises, il est possible de formuler des politiques publiques visant à en soutenir la naissance, favorisant ainsi le développement d'un territoire. En utilisant les données Orbis Historical et en considérant les seules sociétés ayant un chiffre d'affaires d'au moins 50.000 euros dans l'année suivant leur propre naissance², on définit à forte croissance celles en mesure de le tripler dans les trois ans suivants³.

¹ OECD, *Understanding Firm Growth: Helping SMEs Scale Up*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, 2021; J. Haltiwanger et al., *High growth young firms: contribution to job, output, and productivity growth*, dans J. Haltiwanger, E. Hurst, J. Miranda et A. Schoar (sous la direction de), *Measuring entrepreneurial businesses: current knowledge and challenges*, University of Chicago Press, 2016, pp. 11-62.

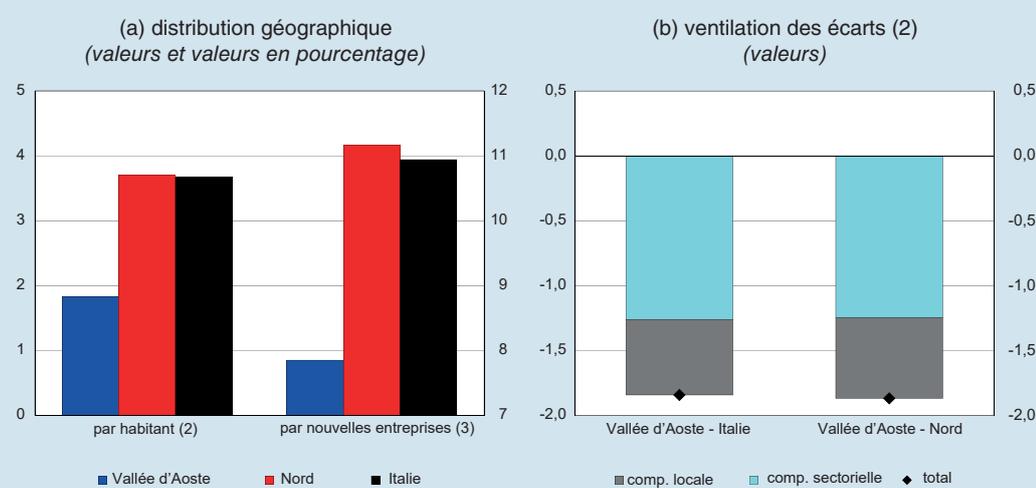
² Ces entreprises sont constituées de 94 par des sociétés de capitaux et pour 6 pour cent restant par des sociétés de personnes. Pour plus de détails, cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Entreprises à forte croissance*.

³ Cette définition d'entreprise à forte croissance se base sur le travail P. Azoulay et al., *Age and High-Growth Entrepreneurship*, "AER: Insights", 2, 1, 2020, pp. 65-82. Une croissance triennale du chiffre d'affaires égal à 200 pour cent correspond au quatre-vingt-neuvième percentile de la distribution nationale des taux de croissance. Dans l'année suivant la naissance, le chiffre d'affaires moyen des entreprises valdôtaines à forte croissance était égal à 344.000 euros et l'emploi moyen de 6,2 employés. Dans les trois ans suivants, l'augmentation moyenne du chiffre d'affaires a été de 622 pour cent (610 en Italie), celle des employés de 161 pour cent (208 en Italie).

Entre 2014 et 2019, les entreprises à forte croissance en Vallée d'Aoste ont été 23, avec une contribution à l'emploi global égale à 2,1 pour cent. Leur diffusion est inférieure à la moyenne italienne et du Nord, tant en rapport avec la population résidente ainsi qu'en terme d'incidence sur les nouvelles entreprises (figure, panneau a et tab. a2.5). L'écart par rapport au Pays peut être dû à la différente composition structurelle de l'économie régionale (composante structurelle) ainsi qu'à une diffusion plus contenue de ces entreprises en région à égalité de secteur (composante locale). En Vallée d'Aoste la composante structurelle explique la grande partie de l'écart par rapport à la moyenne nationale et du Nord (figure, panneau b), reflétant la moindre incidence de la manufacture (secteur caractérisé par une plus élevée importance d'entreprises à forte croissance).

Figure

Entreprises à forte croissance (1)



Source: élaborations à partir de données Orbis Historical; cf. dans les *Note méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Entreprises à forte croissance*.

(1) Valeurs se référant à la période 2014-19. – (2) Unités pour 10.000 habitants. – (3) Valeurs en pourcentage sur le total de nouvelles entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au moins 50.000 euros dans l'année suivant leur naissance. Échelle de droite.

Sur la base des données Infocamere, il est possible d'analyser les origines géographiques des membres fondateurs⁴. Parmi environ 30.000 fondateurs d'entreprises à forte croissance en Italie, 28 sont nés en Vallée d'Aoste. Environ 70 pour cent d'eux ont constitué la société dans une autre région, une valeur supérieure à la moyenne nationale (23 pour cent). Le nombre de membres nés en Vallée d'Aoste et opérant dans d'autres régions du Pays a été compensé par l'arrivée de membres nés ailleurs en Italie qui ont créé des entreprises à forte croissance en région (22 individus).

⁴ On considère comme des membres fondateurs exclusivement ceux détenant au moins 10 pour cent du capital de l'entreprise dans l'année de naissance.

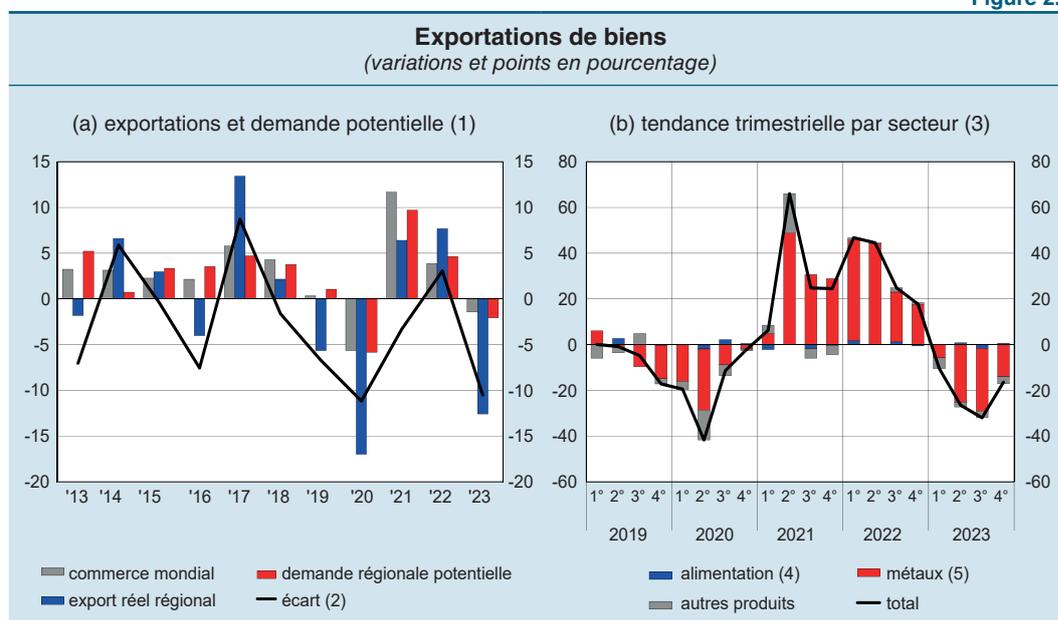
Le commerce extérieur

Après la forte augmentation de la période 2021-22, en 2023 les exportations valdôtaines ont reculé de 21,5 pour cent en valeurs courantes (tab. a2.6), face à la légère augmentation enregistrée dans le Nord-Ouest et de la stabilité au niveau national.

La baisse des ventes a concerné de manière généralisée tous les secteurs principaux, à l'exception de celui des produits en caoutchouc et en matières plastiques et de celui des produits alimentaires hors boissons. En termes réels, la réduction a été moins marquée (-12,6 pour cent; fig. 2.5), reflétant partiellement le repli des prix à la production dans la métallurgie, qui représente la part principale de l'exportation régionale. La dynamique des exportations est liée à la contribution des entreprises multinationales, dont l'incidence sur le total des ventes à l'étranger est d'environ 80 pour cent (cf. l'encadré: *Les entreprises multinationales dans l'économie de la région*).

La baisse des ventes en valeurs courantes a concerné l'Union européenne (-22,9 pour cent) ainsi que la grande partie des pays hors UE (-19,9; tab. a2.7). Au Royaume-Uni, l'exportation a continué d'augmenter, soutenue par une forte croissance de la sidérurgie, qui représente plus de 85 pour cent des exportations vers le pays.

Figure 2.5



Source: élaborations à partir des données de l'Istat et FMI.

(1) Données à prix constants. Les exportations de biens régionaux sont estimées en déflatant les exportations en valeur avec les prix de la production industrielle italienne vendue à l'étranger. La demande potentielle est calculée comme moyenne pondérée des importations à prix constants des partenaires commerciaux de la région en utilisant comme poids les parts des partenaires sur les exportations en valeur. – (2) Différence entre les taux de croissance des exportations régionales et de la demande potentielle. – (3) Les histogrammes représentent la contribution de chaque secteur à la variation sur la période correspondante des exportations totales. – (4) Sur la base de la classification Ateco 2007, les divisions 10 ("Produits alimentaires") et 11 ("Boissons") sont incluses. – (5) Sur la base de la classification Ateco 2007, les divisions 24 ("Produits de la métallurgie") et 25 ("Produits en métal, à l'exception de machines et équipements") sont incluses.

LES ENTREPRISES MULTINATIONALES DANS L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION

Les entreprises faisant partie de groupes multinationaux¹ jouent un rôle significatif dans les économies régionales: en opérant à l'échelle mondiale, ces

¹ Un groupe multinational est une agrégation d'entreprises distribuées dans au moins deux pays dont le contrôle dernier est une entité juridique de nationalité italienne ou étrangère. Pour la définition de contrôle dernier d'entreprise, cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Caractéristiques des entreprises multinationales*. Pour plus de détail, cf. Cariola G., Carnevali G.B., Linarello A., Manaresi F., Mirenda L., Russo E., Sartori M. et G. Viggiano, *Multinational Enterprises in Italy: Insights from Firm-level Data*, Banca d'Italia, Questioni di Economia e Finanza, à paraître en 2024.

entreprises contribuent de façon appréciable au développement économique du territoire, à la création d'emploi et au transfert de compétences technologiques.

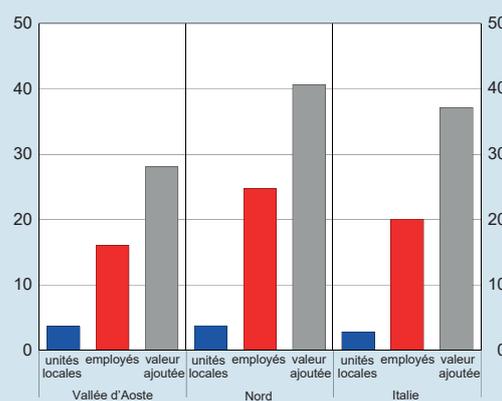
Valeur ajoutée, emploi et productivité. – En Vallée d'Aoste, selon les informations tirées du système intégré de données administratifs et statistiques de l'Istat (Frame SBS), en 2021 (dernière année de disponibilité de données), les 445 unités locales appartenant à des groupes multinationaux, tout en représentant seulement 3,7 pour cent des établissements actifs, occupaient plus de 16 pour cent des salariés et généraient 28 pour cent de la valeur ajoutée dans le secteur privé non agricole et non financier (figure A). La part de valeur ajoutée était particulièrement élevée dans la manufacture (72 pour cent, contre 52 du Nord et 50 de l'Italie), tandis que dans les services l'incidence (26 pour cent) était inférieure à la donnée de la macro-zone et à celle de l'Italie. Entre 2017 et 2021, l'importance des entreprises multinationales en termes de valeur ajoutée dans l'économie de la Vallée d'Aoste a légèrement augmenté, conformément à la tendance dans le reste du Pays.

Les unités locales qui font référence à des groupes multinationaux montrent une productivité du travail plus grande par rapport à celle des autres établissements. Dans la manufacture la valeur ajoutée par salarié dépassait 100.000 euros en 2021, près de 3 fois celui des autres installations; dans les services, elle était d'environ 73.000 euros, plus du double par rapport aux autres entreprises. Dans la confrontation territoriale, cependant, la productivité du travail des multinationales valdôtaines était inférieure d'environ 12 pour cent par rapport à celle des multinationales du Nord et de 10 pour cent par rapport à celle de l'Italie. Cet écart de productivité figurait notamment dans le secteur des services et s'annulait presque complètement entre les multinationales actives dans le secteur manufacturier.

Caractéristiques de l'emploi et primes salariales. – En utilisant les informations de source Cerved et du Bureau Van Dijk sur les sociétés de capitaux appartenant à des groupes multinationaux et les données résultant des enquêtes de source de l'INPS relatives aux salariés, il est possible d'analyser les caractéristiques de l'emploi. En 2021, ces sociétés employaient en moyenne une plus grande part de salariés sous contrat à durée indéterminée par rapport aux autres entreprises actives en Vallée d'Aoste, à parité de taille et de secteur d'activité économique également. En revanche, il n'y avait pas d'importantes différences de genre et d'âge.

Figure A

Unités locales, salariés et valeur ajoutée des multinationales en 2021 (1)
(valeurs en pourcentage)



Source: élaborations sur des données de l'Istat, Frame-SBS.
(1) Pourcentage sur le total du secteur privé non agricole et non financier.

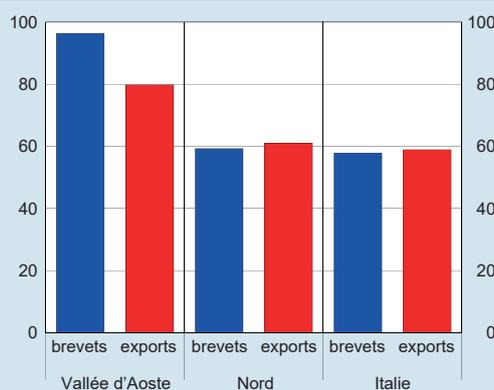
La rémunération journalière moyenne brute des multinationales était de 91 euros, légèrement supérieure à celle des autres entreprises de la région (88 euros). Le manque substantiel d'une prime salariale, par rapport à des valeurs supérieures à 35 pour cent dans le Nord et en Italie, est confirmé par de nos estimations prenant en compte les différences sectorielles, de taille, des caractéristiques des contrats de travail et de celles relatives aux données personnelles des salariés.

Innovation et export. – La productivité la plus élevée des multinationales est généralement associée à une plus grande propension à l'innovation comme à l'export, à parité de taille d'entreprise et de secteur d'activité également. Selon les données Unioncamere se référant à la période 2018-19, dernière période disponible, il est possible d'associer aux brevets des entreprises la localisation de leurs inventeurs. En Vallée d'Aoste, 13 des 14 innovations technologiques brevetées pendant la période considérée sont dues à des entreprises multinationales, une incidence supérieure par rapport à celle enregistrée dans le Nord et en Italie (respectivement 59 et 58 pour cent; figure B).

Les données fournies par l'Agenzia delle Dogane – Agence des Douanes – permettent d'analyser les exportations des entreprises localisées en région. Au cours de cinq années 2018-22, dernière période disponible, les multinationales actives en Vallée d'Aoste ont contribué à la hauteur de près de 80 pour cent à l'export régional, une valeur supérieure par rapport à celle enregistrée dans le Nord et en Italie.

Figure B

Brevets et exportations des multinationales (1)
(valeurs en pourcentage)



Source: élaborations à partir de données Cerved, Bureau Van Dijk, Unioncamere et Agenzia delle Dogane. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Caractéristiques des entreprises multinationales*.

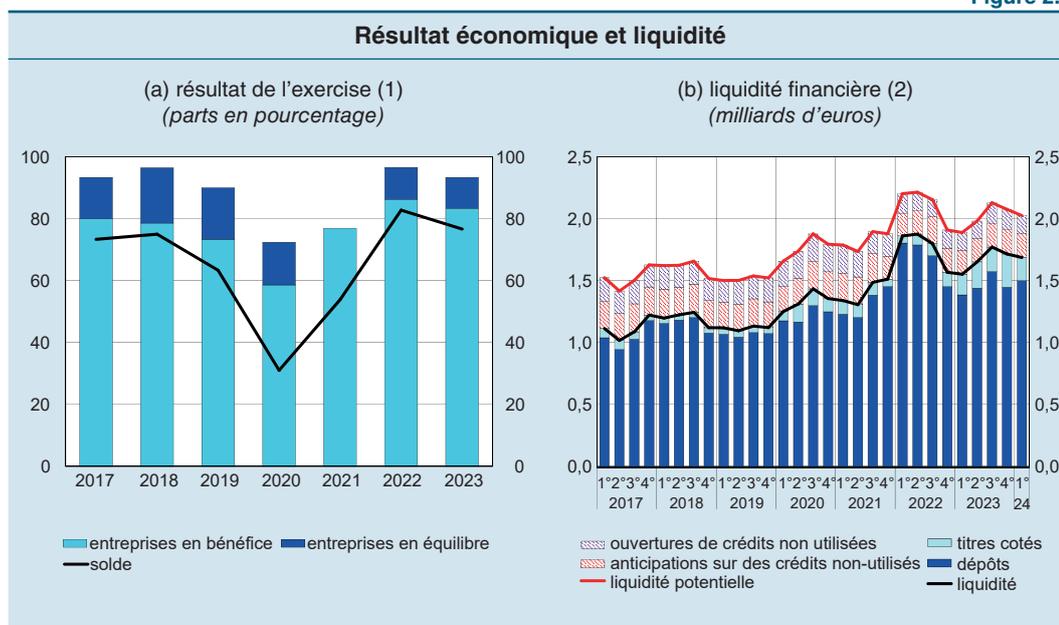
(1) Années 2018-19 pour les brevets, 2018-2022 pour l'export; pourcentages sur le total du secteur privé non financier. L'export correspond à la valeur nominale des exportations définitives vers l'extérieur.

Les conditions économiques et financières

En 2023, les résultats économiques sont restés positifs pour une grande partie des entreprises de la région, malgré une augmentation des charges d'intérêt (cf. l'encadré: *Le caractère onéreux de la dette bancaire des entreprises*). Selon l'enquête Invind de la Banca d'Italia, le pourcentage d'entreprises de l'échantillon de l'industrie et des services prévoyant de clôturer l'exercice en bénéfice ou au moins en équilibre s'est maintenue élevé, à des niveaux essentiellement similaires à ceux de l'année précédente (fig. 2.6.a). Au niveau sectoriel, les entreprises opérant dans les services ont eu une évolution meilleure par rapport à celles de l'industrie. La récupération de la rentabilité est confirmée par l'enquête de la Chambre Valdôtaine et aurait concernée également des entreprises de plus petite taille: en 2023, la part d'entreprises comptant moins de 20 salariés ayant clôturé l'exercice en bénéfice a augmenté d'environ 4 points de pourcentage par rapport à 2022.

La liquidité des entreprises est restée élevée dans la comparaison historique, même si légèrement inférieure par rapport aux valeurs 2022 (fig. 2.6.b). La hausse des taux d'intérêt a favorisé une réallocation des actifs financiers vers ceux offrant un meilleur rendement (cf. le paragraphe: *La collecte* du chapitre 5). Il en est résulté une réduction de l'incidence des dépôts et une augmentation de celle des titres cotés.

Figure 2.6



Source: pour le panneau (a) Banca d'Italia, *Indagine sulle imprese industriali e dei servizi (Invind)*; pour le panneau (b), information prudentielle et Centrale dei rischi; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste Enquête sur les entreprises industrielles et des services (*Invind*).

(1) Données non pondérées. – (2) La liquidité se compose des dépôts bancaires et postaux en compte courant et d'épargne (à l'exclusion des certificats de dépôt) et des titres cotés détenus auprès des mêmes intermédiaires. La liquidité potentielle inclut également les montants non utilisés des crédits à révocation et auto-liquidants.

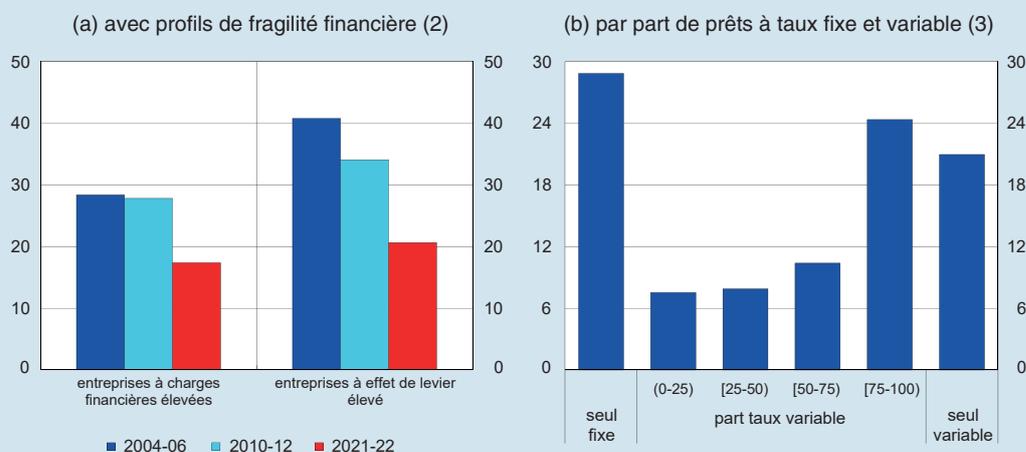
LE CARACTÈRE ONÉREUX DE LA DETTE BANCAIRE DES ENTREPRISES

Le secteur productif valdôtain, à l'instar du reste du Pays, s'est retrouvé à faire face à l'augmentation du coût du crédit qui suivi la hausse des taux d'intérêt officiels de la Banque centrale européenne, commencée au deuxième semestre de 2022, tout en bénéficiant d'une structure financière plus solide par rapport au passé. Au début du durcissement des conditions monétaires, la part de sociétés valdôtaines ayant des profils de fragilité financière (c'est-à-dire avec des charges financières ou des effets de levier élevés) était considérablement plus contenue par rapport aux deux périodes les plus récentes d'augmentation généralisée du coût du crédit bancaire, correspondant au cycle de politique monétaire restrictive débuté fin 2005 et aux années de la crise des dettes souveraines (figure A, panneau a).

La hausse des taux a déterminé une augmentation considérable du caractère onéreux de la dette bancaire, en raison de la part élevée de prêts à taux variable. Fin 2023, environ 56 pour cent des sociétés de capitaux valdôtaines enquêtées dans la collecte des données granulaires sur le crédit AnaCredit avait au moins la moitié de ses propres financements à taux variable (figure A, panneau b). Dans l'ensemble, les prêts à taux variable représentaient environ 80 pour cent du total.

Figure A

Entreprises financières fragiles et par type d'endettement bancaire (1) (valeurs en pourcentage)



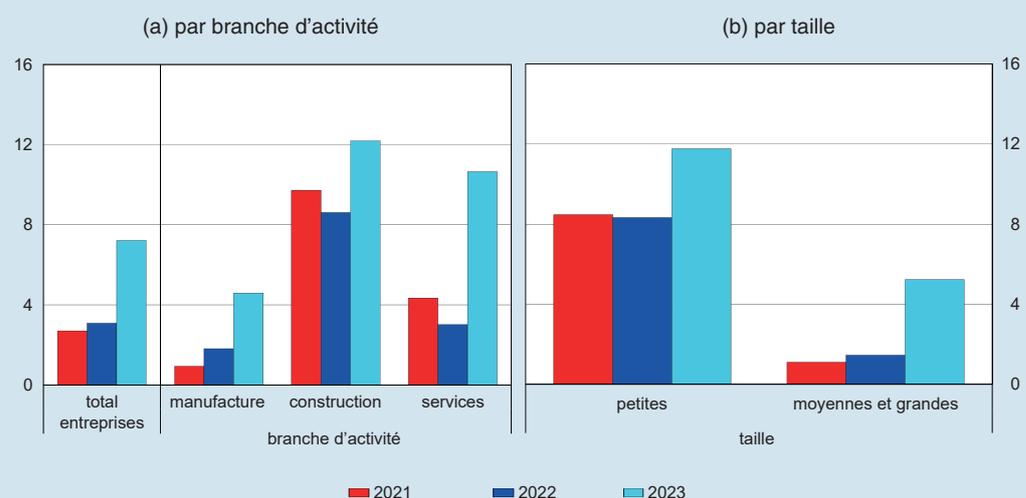
Source: élaborations sur des données Cerved et AnaCredit; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Caractère onéreux de la dette bancaire des entreprises*.

(1) Sociétés de capitaux dont les budgets sont disponibles dans Cerved. – (2) Les entreprises ayant des charges financières élevées sont celles avec un rapport entre charges financières et MOL supérieur à 50 pour cent ou bien avec un MOL négatif; les entreprises avec un degré d'endettement (rapport entre dettes financières et la somme de ces dernières et du patrimoine net) supérieur à 75 pour cent sont considérées à fort effet de levier. – (3) Les prêts à taux variable incluent également ceux ayant une date de réévaluation du taux d'intérêt contractuel inférieur à l'année ou remboursables à la demande ou par court préavis. Données se référant à la fin de 2023.

Sur la base de nos estimations, l'incidence des charges se référant aux seuls prêts bancaires sur le MOL aurait grimpé à 7,2 pour cent en 2023, de 3,1 d'un avant (figure B, panneau a). L'augmentation est imputable à la hausse des taux

Figure B

Incidence sur MOL des charges sur prêts bancaires (1) (valeurs en pourcentage)



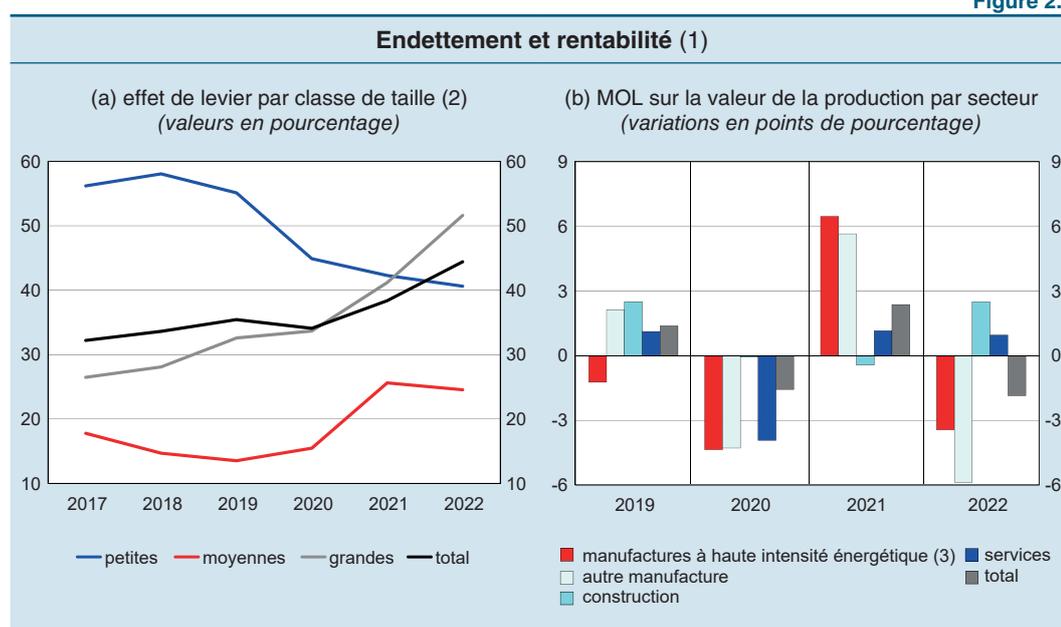
Source: élaborations sur des données Cerved, AnaCredit et Istat; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Caractère onéreux de la dette bancaire des entreprises*.

(1) Les entreprises du secteur de l'énergie (code 35, sur la base de la classification Ateco 2007) sont exclues. Les valeurs relatives à 2023 considèrent, au numérateur, les charges globales sur les prêts bancaires effectivement soutenus par les entreprises; la valeur du MOL en 2023 est par contre estimée sous l'hypothèse que dans chaque secteur d'activité (au niveau de la division pour les entreprises manufacturières et de section pour tous les autres secteurs, selon la classification Ateco 2007) la dynamique régionale soit analogue à celle de la moyenne italienne tirée des Conti nazionali Istat.

d'intérêt, tandis que la réduction de l'endettement bancaire aurait contribué pour une petite partie à limiter les dépenses. L'incidence des charges sur le MOL reste plus importante pour les entreprises dans la construction et pour celles de plus petite taille, outre à mettre en évidence une augmentation considérable dans le secteur des services (figure B, panneau b).

Les bilans des entreprises. – L'analyse menée sur environ 570 sociétés de capitaux dont le siège social en Vallée d'Aoste et dont les bilans figurent dans les archives Cerved montre, pour 2022 (dernière année de disponibilité des données), une augmentation de l'effet de levier de 6 points de pourcentage (à 44,4 pour cent; tab. a2.8), avec des dynamiques différentes entre secteurs et taille d'entreprise. Cela est imputable notamment aux secteurs manufacturier et énergétique³ et, dans une moindre mesure, à celui des services (tableaux a2.9-a2.10). En revanche, dans la construction on a observé une baisse de l'indicateur (tab. a2.11), affectée notamment par la dynamique de la démographie d'entreprise, avec la sortie des entreprises les plus endettées et l'entrée de celles caractérisées par un effet de levier moindre. En termes de taille, l'augmentation de l'effet de levier a concerné exclusivement les entreprises les plus grandes (fig. 2.7.a).

Figure 2.7



Source: élaborations à partir de données du Cerved. Échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Analyse des données Cerved*.

(1) Sont exclues: les entreprises immobilières et financière (définition comprenant également affacturage, crédit-bail et holdings financiers). Les valeurs patrimoniales à partir de 2020 sont affectés par les effets des réévaluations monétaires prévues par le DL 104/2020 (decreto "agosto"). – (2) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (3) Agrégat composé par les cinq divisions Ateco de la manufacture à plus élevée intensité énergétique, identifiées sur la base des Conti dei flussi fisici di energia (*Physical Energy Flow Accounts, PEFA*) et des Conti nazionali dell'Istat: 17 – fabrication de papier et de produits en papier; 19 – fabrication de produits dérivant du raffinage du pétrole; 20 – fabrication de produits chimiques; 23 – fabrication d'autre produits du traitement de minéraux non métalliques; 24 – sidérurgie.

³ Dans le secteur de l'énergie, l'augmentation de l'endettement est liée aux obligations de la création d'une plus grande marge (*margin calls*) dans le marché des dérivés, pour couvrir les variations des prix de l'énergie. S'agissant essentiellement de grandes entreprises, ce facteur affecte également les dynamiques par classe de taille.

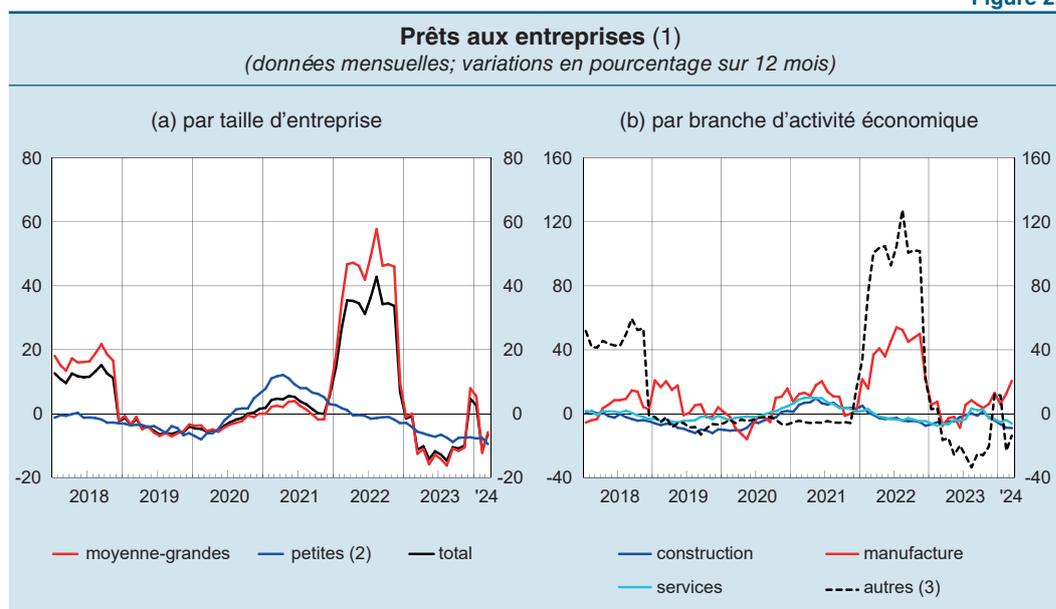
La rentabilité opérationnelle, mesurée par le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (MOL) et l'actif de bilan, a augmenté de 0,8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, à 10,0 pour cent. L'augmentation de la rentabilité a concerné toutes les classes de taille et tous les secteurs, à l'exclusion de la manufacture, où elle s'est contractée par rapport aux valeurs élevées enregistrées en 2021.

L'analyse du rapport entre le MOL et la valeur de la production permet de mesurer comment les tendances du coût des facteurs de production ont affecté la marginalité. En 2022, à cause de la hausse des prix de l'énergie et des biens intermédiaires, cet indicateur s'est réduit environ de 2 points de pourcentage, à 13,9 pour cent. La baisse est imputable exclusivement au secteur manufacturier, pour lequel l'augmentation desdits prix n'a été que partiellement compensé par la dynamique plus contenue du coût du travail et par les contributions extraordinaires introduites pour contenir les dépenses énergétiques des entreprises (fig. 2.7.b). En l'absence de ces contributions, l'impact négatif sur les entreprises opérant dans des secteurs à forte intensité énergétique aurait été plus marqué, résultant légèrement supérieur par rapport au reste du manufacturier. Dans le secteur de la construction et dans celui des services, on observe, en revanche, une amélioration de l'indicateur, majeur dans le premier cas par rapport au deuxième; l'augmentation, dans les services, de l'incidence du coût du travail, à contre-courant par rapport à ce que l'on observe dans le reste de l'économie, l'affecte.

Les prêts aux entreprises

En 2023, les prêts bancaires aux entreprises ont décéléré (4,6 pour cent en décembre sur une base annuelle, 6,7 l'année précédente; fig. 2.8.a et tab. a2.12).

Figure 2.8



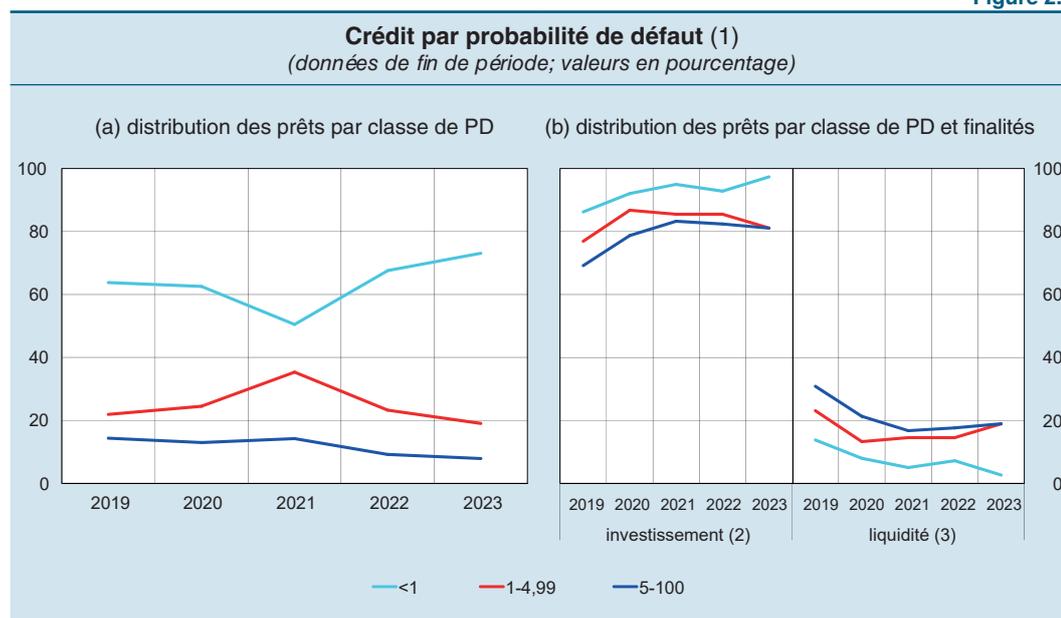
Source: informations prudentielles; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Prêts bancaires*. (1) Les données incluent les souffrances et les pensions. Les données de mars sont provisoires. – (2) Société en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant un nombre de salariés inférieur à 20. – (3) Le secteur primaire et extractif, la fourniture d'énergie électrique, de gaz, et d'eau et les activités économiques non classées ou qui ne peuvent être classées sont inclus.

Au ralentissement dans le secteur manufacturier et dans celui de l'énergie (ce dernier absorbe en région plus d'un tiers du total des prêts aux entreprises), s'est associée une contraction dans la construction et dans les services (fig. 2.8.b). La baisse du crédit aux entreprises de plus petite taille s'est en outre accentuée. Hors secteur énergétique, les prêts bancaires aux entreprises se seraient réduits dans une mesure comparable par rapport à ce qui s'était déjà vérifié au cours de l'année précédente (-0,4 pour cent). Le montant de financements octroyés par la société de financement régionale a cependant augmenté, notamment pour ceux en faveur du secteur hôtelier.

La réduction supplémentaire dans le secteur de la construction et des services, ainsi que la baisse dans le secteur de l'énergie, ont déterminé une contraction des financements aux entreprises (-6,6 en mars, sur des données encore provisoires) au cours de trois premiers mois de l'année en cours.

Sur la base des informations tirée de l'enquête AnaCredit, en 2023, la part du crédit bancaire octroyé aux entreprises les plus sûres (avec une probabilité de défaut⁴ inférieure à 1 pour cent) a continué d'augmenter, même si dans une moindre mesure par rapport à l'année précédente (fig. 2.9.a). L'amélioration a concerné tous les secteurs. Pour les entreprises relativement plus sûres, la part des prêts finalisés aux investissements a augmenté (fig. 2.9.b).

Figure 2.9



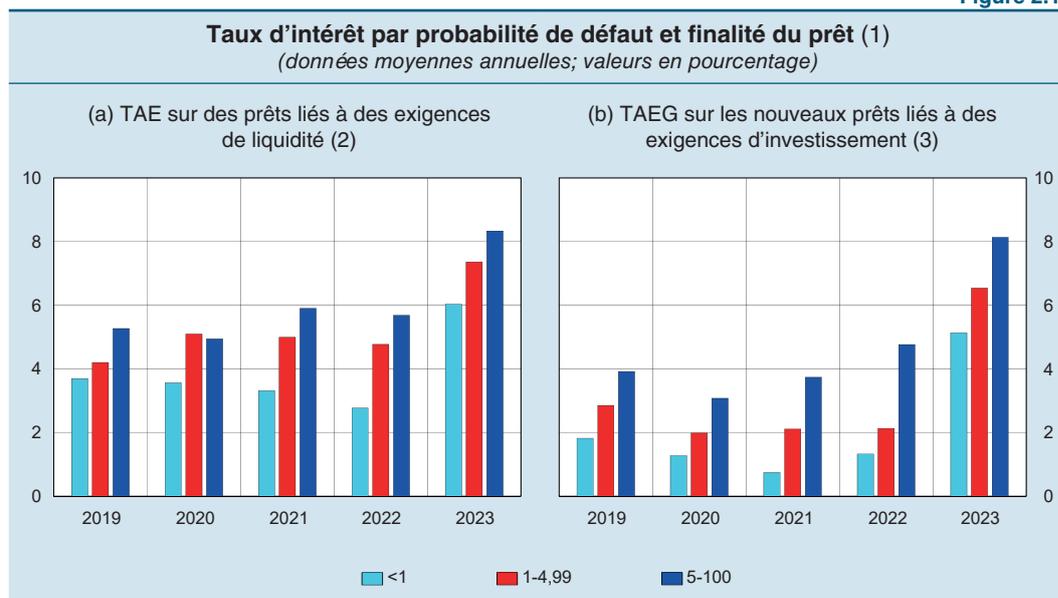
Source: AnaCredit; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Crédit bancaire aux entreprises par classe de probabilité de défaut.*

(1) Les entreprises, autres que les entreprises individuelles, avec probabilité de défaut (PD) rapportée par au moins une banque disposant de modèles internes pour l'évaluation du risque de crédit ont été incluses. Pour les entreprises assurées par plusieurs banques adoptant des modèles internes, on a considéré la moyenne des PD rapportées par les différentes banques pondérées par le montant de l'aide accordée dalle. Composition du montant utilisé par classes de PD. – (2) Crédit-bail, pensions et financements non revolving (come, par exemple, les emprunts) avec une durée d'au moins un an. Les opérations finalisées à l'importation ou à l'exportation sont exclues. – (3) Découverts, factoring, financements revolving et financements finalisés à l'importation ou à l'exportation.

⁴ L'information est disponible, dans la moyenne de la période 2019-23, pour plus de 60 pour cent des entreprises valdôtaines relevées dans AnaCredit, qui représentent presque 90 pour cent de l'exposition globale. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Crédit bancaire aux entreprises par classe de probabilité de défaut.*

En raison de la restriction monétaire, les taux d'intérêt appliqués par les banques sur des prêts liés à des exigences de liquidité (principalement à court terme) ont grimpé à 8,4 pour cent dans la moyenne du dernier trimestre de 2023, plus de 3 points de pourcentage en plus par rapport à la même période de l'année précédente. Parallèlement, le taux annuel effectif global sur les nouvelles opérations liées à des exigences d'investissement a grimpé de presque 2 points de pourcentage, à 7,2 pour cent (tab. a5.10). L'augmentation a concerné les entreprises appartenant à toutes les classes de risques (fig. 2.10).

Figure 2.10



Source: AnaCredit; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 les postes Crédit bancaire aux entreprises par classe de probabilité de défaut et Taux d'intérêt.*

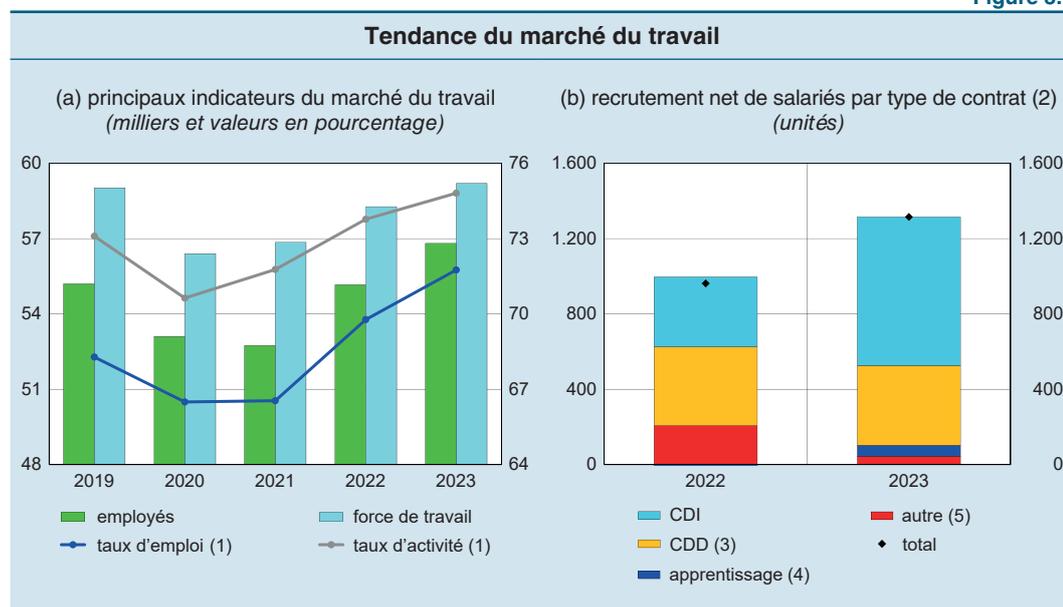
(1) Les entreprises, autres que les entreprises individuelles, avec PD rapportée par au moins une banque disposant de modèles internes pour l'évaluation du risque de crédit ont été incluses. Pour les entreprises assurées par plusieurs banques disposant de modèles internes on a considéré la moyenne des PD rapportées par les différentes banques pondérées par le montant de l'aide accordée. – (2) Taux annuel effectif se référant aux types de financement suivant: découverts, factoring, financements revolving et financements finalisés à l'importation ou à l'exportation. – (3) Taux annuel effectif global sur les nouvelles opérations ayant une durée égale à un an au moins, se référant aux types suivants de financement: crédit-bail, pensions et financements non revolving (comme, p.ex., les emprunts). Les opérations finalisées à l'importation ou à l'exportation sont exclues.

3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi

En moyenne sur l'année 2023, le nombre d'employés a augmenté de 3,0 pour cent (4,6 en 2022; tab. a3.1), dans une mesure plus marquée par rapport aux régions septentrionales et dans l'ensemble de l'Italie (respectivement, 1,8 et 2,1 selon les données de la Rilevazione sulle forze di lavoro de l'Istat). La dynamique positive, à laquelle n'ont contribué que les secteurs de la construction et des services (notamment celui du commerce, de l'hébergement et de la restauration), a concerné les salariés ainsi que des travailleurs indépendants. Le nombre total d'heures travaillées a augmenté de 3,9 pour cent; cette évolution a été accompagnée par une réduction supplémentaire des heures d'activité partielle autorisées (cf. le paragraphe: L'offre d'emploi et les dispositifs de protection sociale). Le taux d'emploi de la population âgée entre 15 et 64 ans a grimpé de 2,0 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, atteignant 71,8 pour cent; les hausses les plus significatives ont concerné les sujets âgés de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, ainsi que les titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire (tab. a3.2). Le taux d'emploi féminin a poursuivi sa progression (68,1 pour cent, 52,5 en Italie). Dans l'ensemble, le nombre d'employés et le taux d'emploi également, qui avaient déjà retrouvé les niveaux pré-pandémiques en 2022, ont encore progressé par rapport à 2019 (fig. 3.1.a).

Figure 3.1



Source: pour le panneau (a), Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro* (RFL); pour le panneau (b), INPS, *Osservatorio sul precariato*. (1) Échelle de droite. – (2) Recrutements nets des cessations et des transformations. L'univers cible sont les salariés du secteur privé, à l'exclusion des travailleurs domestiques et des ouvriers agricoles, et les travailleurs des Organismes publics économiques. – (3) Les travailleurs saisonniers sont inclus. – (4) En 2022, le solde pour les contrats d'apprentissage est légèrement négatif. – (5) L'administration et le travail intermittent sont inclus.

Sur la base des données de l'Osservatorio sul precariato de l'INPS, se référant au travail salarié dans le secteur privé, dans l'ensemble 2023, le solde entre les contrats activés et les contrats cessés a été positif pour 1.315 unités (tab. a3.3), une valeur supérieure à celle de 2022. La progression de l'emploi salarié a été en grande partie soutenue par les

contrats à durée indéterminée (CDI) (représentant 60 pour cent du total; fig. 3.1.b), ayant plus que doublées par rapport à 2022, grâce à la fois aux nouvelles activations et au nombre plus élevé de stabilisations de contrats à durée déterminée (CDD).

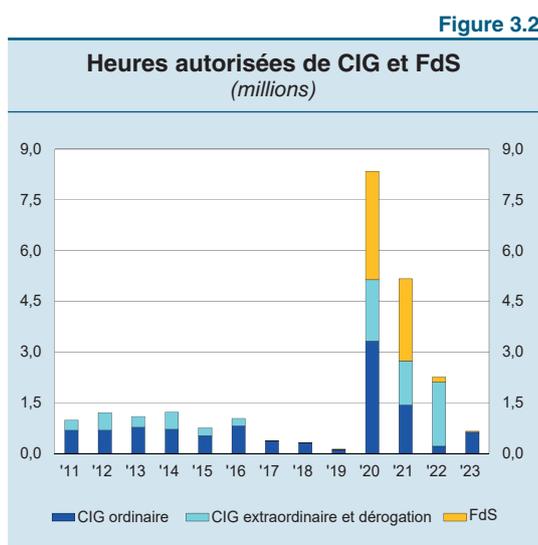
L'offre d'emploi et les dispositifs de protection sociale

En 2023, l'offre d'emploi a augmenté de 1,6 pour cent; le taux d'activité s'est encore renforcé (de 1,0 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, atteignant 74,8 pour cent; tab. a3.1).

L'amélioration du marché du travail s'est accompagnée d'une diminution des demandeurs d'emploi (-23,4 pour cent). Le taux de chômage a ainsi baissé de 1,3 points de pourcentage, s'établissant à 4,0 pour cent (6,5 en 2019); la baisse a été plus marquée chez les femmes et les jeunes âgés de 15 à 24 ans (tab. a3.2).

Les demandes d'allocation de chômage (NASpI) ont baissé de 7,7 pour cent dans l'ensemble de l'année.

Le recours aux dispositifs de protection sociale s'est encore réduit (fig. 3.2): en 2023, les heures autorisées de Cassa integrazione guadagni (CIG) et des Fondi di solidarietà (FdS) ont été environ 660.000 (-70,7 pour cent par rapport à 2022; tab. a3.4), équivalant, si exprimées en termes de travailleurs à temps plein, à 0,7 pour cent des employés en région (2,4 en 2022; 0,1 en 2019). Les heures relatives à la composante ordinaire, en raison de la hausse de la demande dans le secteur de la métallurgie, ont toutefois augmenté. Au cours des premiers quatre mois de 2024, les heures autorisées de CIG ont été environ 361.000, en hausse par rapport à la même période de 2023; en revanche, les heures de FdS, ont été nulles pendant cette période.



Source: élaborations à partir de données de l'INPS.

Les salaires

Selon les données de comptabilité nationale, en Italie, dans le secteur privé non agricole, les salaires horaires ont (effectivement) augmenté de 1,5 pour cent en termes nominaux en 2022, une hausse bien inférieure à l'inflation (8,1 pour cent, selon l'indice national des prix à la consommation pour l'ensemble de la collectivité, NIC; cf. le chapitre 8 dans la *Relazione annuale* sur 2023). Selon les données de l'INPS, se référant aux salaires journaliers et disponibles au niveau régional, l'augmentation des salaires en Vallée d'Aoste serait légèrement supérieure à celle du niveau national, même si bien plus contenue que l'inflation.

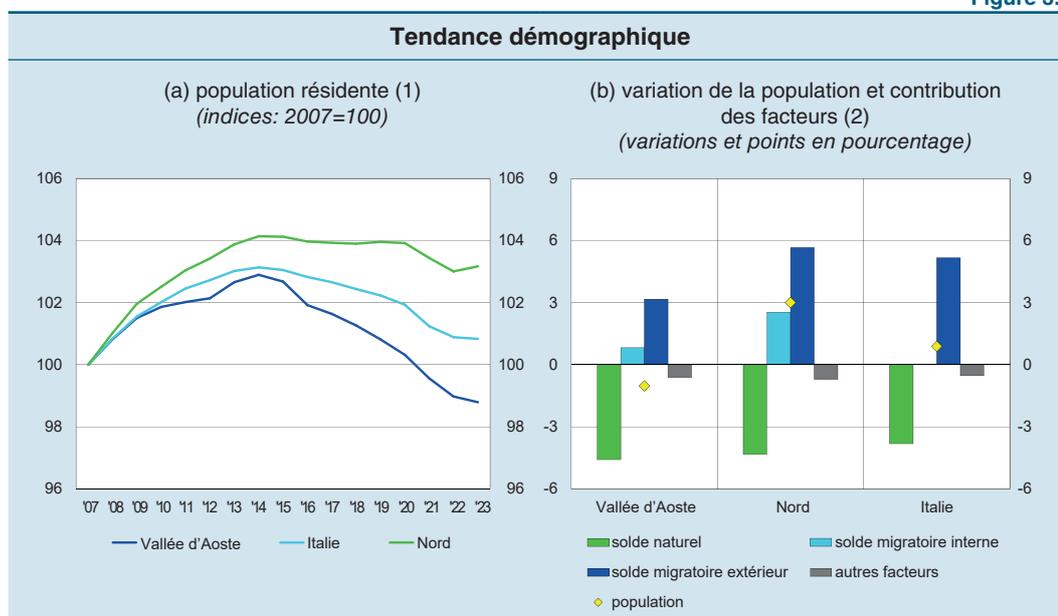
Des informations préliminaires pour 2023 peuvent être tirées uniquement en ce qui concerne la composante établie par les conventions collectives nationales (qui constitue la base du salaire effectif, éventuellement intégrable avec des accords de deuxième niveau et des versements exceptionnels). En Italie cette composante a augmenté en moyenne de 2,2 pour cent (par rapport à une inflation de 5,7 selon l'indice NIC), en bénéficiant des augmentations qui étaient déjà prévues dans certains secteurs par les accords en vigueur, ainsi que des celles introduites à l'occasion des renouvellements les plus récentes.

Les ajustements salariaux prévus par les conventions collectives nationales déterminent une dynamique hétérogène au niveau territorial, reflétant le poids différent des secteurs contractuels sur masse salariale locale. Selon nos estimations sur les données de l'INPS et de l'Istat, en Vallée d'Aoste l'augmentation serait légèrement plus contenue par rapport à la moyenne nationale, reflétant la moindre part attribuable aux contrats avec des ajustements plus élevés (comme ceux de la métallo-mécanique et du crédit) et, vice versa, du poids plus fort des secteurs comme celui des hôtels et des établissements publics, où les contrats, fin 2023, n'avaient encore pas été renouvelés.

Les dynamiques démographiques et le marché du travail

La tendance démographique et le vieillissement de la population. – Selon les données de l'Istat, au début de 2023, la population résidant en Vallée d'Aoste, égale à environ 123.000 habitants, était inférieure de 1,2 pour cent par rapport à 2007 (environ -1.500 personnes), en contraste avec l'expansion de celle du Pays et notamment de celle du Nord (respectivement 0,8 et 3,2; fig. 3.3.a). Dans l'ensemble de la période

Figure 3.3



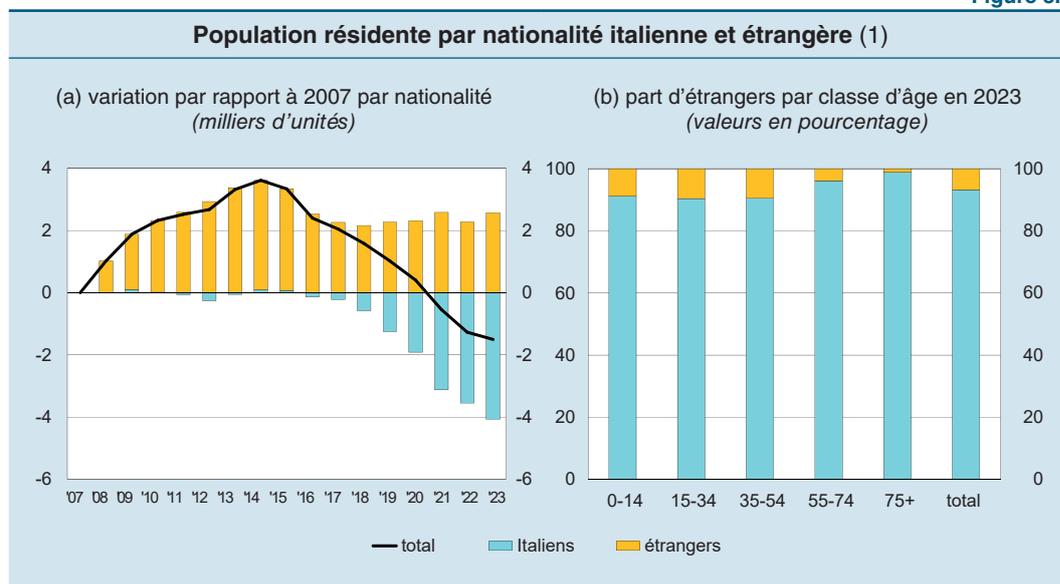
Source: élaboration à partir de données de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Déterminants et prévisions de la tendance démographique régionale.*

(1) Données au 1^{er} janvier de chaque année. – (2) Variation de la population entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2022. La variation de la population peut être ventilée dans la somme algébrique des contributions des facteurs suivants: solde naturel, solde migratoire interne (incluant les déplacements d'individus italiens et d'étrangers), solde migratoire avec l'étranger (incluant les déplacements d'individus italiens et d'étrangers), et soldes pour les corrections de données de base et ajustements statistiques (désigné comme "autres facteurs" dans la légende du graphique). La contribution de chaque facteur est calculée en rapportant le solde cumulé respectif à la valeur initiale de la population.

2007-2022 (dernière année de disponibilité des données sur le bilan démographique) la baisse de la population est due à la contribution négative du solde naturel (fig. 3.3.b), attribuable à une diminution des naissances et à une augmentation des décès. Le taux de natalité en région a baissé d'une manière plus marquée par rapport aux zones de comparaison, passant de 9,9 à 6,3 par mille, un chiffre inférieur par rapport aux zones de comparaison (6,7 en Italie et 6,6 dans le Nord), tandis que celui de mortalité a grimpé de 2,2 points à 12,4 par mille, donnée légèrement plus élevée par rapport aux zones de référence (tab. a3.5).

Les contributions des soldes migratoires, à la fois interne et externe, ont été positives mais inférieures à celles relevées dans les zones de comparaison, et elles n'ont que partiellement compensé la tendance négative du solde naturel. En région, comme dans le reste du Pays, la contribution positive des flux migratoires est liée aux citoyens étrangers, tandis que les transferts de résidence des Italiens ont donné un apport négatif à l'évolution de la population (cf. l'encadré: *Les dynamiques migratoires des Italiens*). Entre 2007 et 2023, la population étrangère a augmenté de 44,2 pour cent, en compensant partiellement la baisse de la population italienne (fig. 3.4.a). L'incidence des étrangers sur le total de la population résidente a donc grimpé d'environ 2 points de pourcentage, atteignant, en 2023, 6,8 pour cent (respectivement, 8,7 et 11,0 dans la moyenne italienne et dans celle des régions du Nord); cette proportion est plus élevée dans les tranches d'âge inférieures à 55 ans (fig. 3.4.b), avec des retombées positives possibles, en perspective également, sur la participation au marché du travail.

Figure 3.4



Source: élaborations à partir de données de l'Istat.

À la baisse du nombre d'habitants résidant en Vallée d'Aoste s'est associé un vieillissement de la population plus accentué: l'âge moyen, égal, en 2023, à 47,1 ans, était légèrement supérieure par rapport aux zones de comparaison (46,8 dans le Nord et 46,4 en Italie) et un citoyen sur quatre était âgé de plus de 65 ans. Il en résultait un indice de vieillesse (donné par le rapport entre la population âgée de plus de 65 ans et celle âgée de 0-14 ans) plus élevé (205,9 en Vallée d'Aoste, 198,5 dans le Nord

et 193,1 en Italie). En ce qui concerne les personnes en âge de travailler (âgés de 15 à 74 ans), la réduction de la population résidente entre 2007 et 2023 a été encore plus marquée (-3,4 pour cent; -0,7 et 0,6, respectivement, dans la moyenne nationale et des régions du Nord).

LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES DES ITALIENS

En Vallée d'Aoste entre 2007 et 2022 (dernière année pour laquelle les données sont disponibles), les flux migratoires des Italiens¹ ont contribué de manière négative à l'évolution de la population: en moyenne sur cette période considérée, le solde entre les inscriptions et les annulations de domiciliation a été négatif pour environ 140 personnes par année (-1,1 individus tous les 1.000 résidents). Ces dynamiques ont été affectées essentiellement par les migrations vers l'étranger (figure), intensifiées à partir de 2011. En moyenne, sur la période considérée, les sorties nettes vers l'étranger (principalement France, Suisse et Royaume-Uni) ont été égales à -132 individus par an (1,0 tous les mille résidents); environ 30 pour cent de ces flux ont concerné des personnes titulaires d'un diplôme universitaire.

Le solde migratoire interne, fluctuant au cours des années, dans la moyenne de la période, a été presque nul (-0,1 tous les mille résidents par an): cette donnée reflète des transferts vers les autres régions du Nord (notamment vers le Piémont et l'Émilie-Romagne) compensés par des afflux nets en provenance des régions du Sud (principalement Campanie, Calabre et Sicile)².

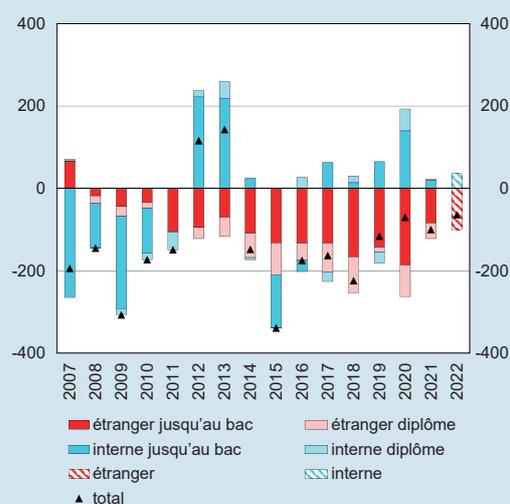
Les flux vers l'étranger ainsi que les internes ont largement concerné les jeunes entre 18 et 39 ans.

¹ Dans l'encadré, seuls les individus de nationalité italienne sont pris en compte (dans le reste du chapitre, les soldes migratoires comprennent les étrangers également). Les données se réfèrent aux transferts de résidence. Le marché du travail valdôtain fait également appel à des travailleurs saisonniers provenant de l'extérieur de la région, employés principalement dans le secteur touristique; cependant, ces flux migratoires sont en grande partie temporaires et n'impliquent pas le changement de résidence.

² Les informations proviennent de données plus désagrégées disponibles pour la période 2007-2019.

Figure

Soldes migratoires des Italiens par niveau d'étude (1) (unités)



Source: élaborations à partir de données de l'Istat.
(1) Soldes migratoires des Italiens (inscriptions nettes des annulations). Pour 2022, on ne dispose pas de l'information sur le niveau d'étude.

Dynamique et composition des forces de travail. – Les tendances démographiques exercent des effets importants sur le marché du travail: analyses basées sur les données de l'Istat révèlent qu'entre 2007 et 2023 en Vallée d'Aoste l'offre d'emploi globale (mesurée sur la population âgée de 15 à 74 ans) a augmenté seulement de 0,6 pour cent¹, par rapport à une augmentation nettement plus marquée dans la moyenne nationale et dans celle des régions du Nord (respectivement, 4,9 et 5,7 pour cent).

La variation du nombre d'actifs peut être décomposée en celle de la population (marge extensive) et celle du taux d'activité (marge intensive). La croissance plus faible de la force de travail valdôtaine par rapport à la macro-zone de référence et au Pays est imputable principalement à la forte réduction de la population entre 15 et 74 ans (fig. 3.5.a); cette situation est influencée par la baisse enregistrée dans la tranche d'âge la plus jeune et de celle intermédiaire, seulement partiellement compensée par l'augmentation dans la tranche d'âge de plus de 54 ans et des étrangers. La contribution positive d'une plus forte participation au marché du travail, qui a néanmoins été généralement inférieure par rapport aux zones de comparaison, a plus que contrebalancé la dynamique démographique jusqu'en 2019 et à nouveau en 2023.

À l'instar des zones de comparaison, la plus forte participation au marché du travail a été soutenue par la classe d'âge la plus âgée (fig. 3.5.b), qui a prolongé sa permanence dans l'emploi à la suite des réformes des retraites, et par les femmes (fig. 3.5.c). S'agissant de ces dernières, en Vallée d'Aoste, dans la période considérée, le taux d'activité a augmenté d'environ 9 points de pourcentage, atteignant, en 2023, 71,0 pour cent (tab. a3.6), une des valeurs les plus élevées en Italie et plus élevée également de la moyenne UE (70,2 pour cent), avec un écart de genre qui résulte très contenu.

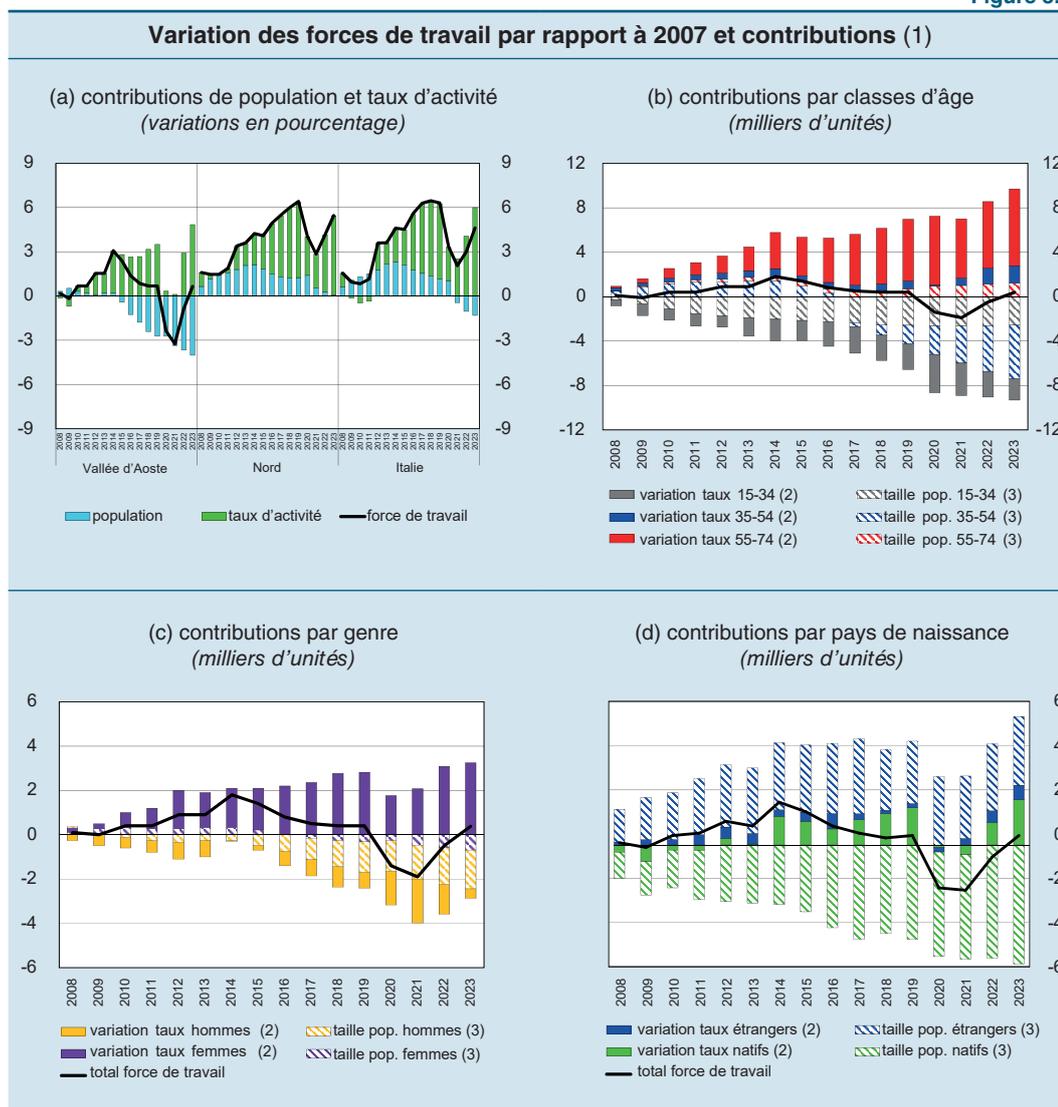
La plus forte participation a également concerné les individus nés en Italie ainsi que les étrangers (fig. 3.5.d); l'augmentation de la population de référence eu un impact significatif sur la contribution positive de ces derniers à la dynamique de la force du travail.

En revanche, le taux d'activité des jeunes entre 15 et 34 ans abaissé, en raison également de l'augmentation de la scolarisation qui a concerné tout le Pays. Entre 2009² et 2023, l'incidence des jeunes âgés de 25 à 34 ans, titulaires d'un diplôme d'études supérieures, qui s'avérait particulièrement faible en 2009 par rapport au reste du Pays, a augmenté atteignant, en 2023, 32,5 pour cent (43,1 pour cent dans la moyenne UE; tab. a3.7).

¹ Les séries sont affectées par les changements introduits, à partir du 1^{er} janvier 2021, dans la définition d'employé et dans les principaux agrégats de marché du travail pour intégrer les indications du règlement UE/2019/1700. En considérant la série reconstruite de source de l'Istat disponible au niveau national et pour les macro-zones et en reconstruisant la donnée de la Vallée d'Aoste à partir des données révisées par la force de travail du Nord-Ouest (on multiplie la donnée reconstruite par l'Istat de la macro-zone par le poids de la force de travail valdôtaine sur le total du Nord-Ouest), on estime que la variation en région serait égale à 0,9 pour cent, légèrement supérieure par rapport à celle calculée sur la série publiée par l'Istat.

² Les élaborations sont effectuées à partir des données de la *Rilevazione sulle forze di lavoro* pour lesquelles on dispose du détail pour la Vallée d'Aoste seulement à partir de 2009.

Figure 3.5



Source: élaborations à partir des données d'Eurostat, *European Union Labour force survey* (EU-LFS) et de l'Istat, RFL.

(1) Données se référant à la population entre 15 et 74 ans. Les données sont affectées par les changements introduits à partir du 1^{er} janvier 2021 dans la définition d'employé et dans les agrégats principaux du marché du travail afin de prendre en compte les indications du règlement UE/2019/1700. – (2) La zone de plein couleur des histogrammes représente la contribution provenant de la variation du taux de participation, une fois pris en compte la variation du nombre de résidents dans la classe d'âge ou le genre. – (3) La zone pointillée des histogrammes représente la contribution provenant de la variation du nombre des résidents dans la classe d'âge ou le genre, en maintenant le taux de participation aux niveaux de 2007.

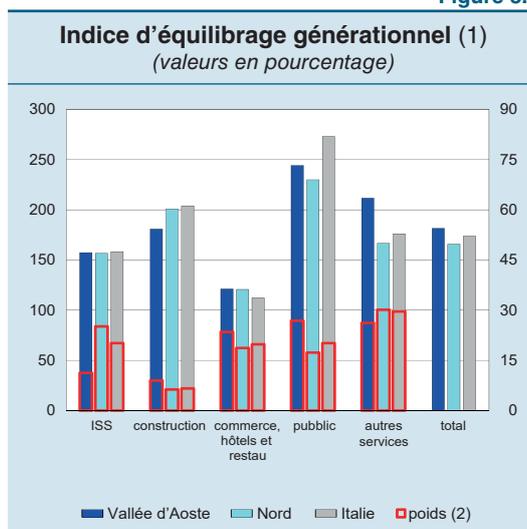
À la variation de la composition de la force de travail par classes d'âge a correspondu une augmentation de l'âge moyen de la population active. Selon un indicateur d'équilibre générationnel, calculé comme rapport entre les travailleurs les plus âgés et les plus jeunes, en Vallée d'Aoste, dans la moyenne de la période 2022-23, le déséquilibre de l'emploi vers le groupe d'âge le plus élevé était plus important dans le secteur public, qui joue un rôle significatif en région (cf. le chapitre 6), ainsi que dans les services autres que le commerce (fig. 3.6).

Prévision de la tendance démographique régionale et de la force de travail. – Les prévisions formulées par l'Istat sur la base des indicateurs démographiques

envisagent pour la Vallée d'Aoste une baisse prévue de la population plus intense et rapide par rapport à la moyenne italienne et à celle des régions du Nord: selon le scénario médian, entre 2022 et 2042, la population résidente régionale devrait se contracter de 6,4 pour cent (respectivement, -4,9 en Italie et stable dans le Nord).

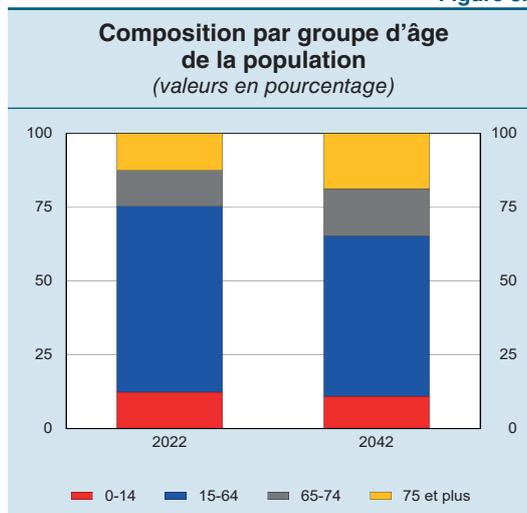
L'évolution de la population affecte, par le biais de la différente propension à la participation au marché du travail par tranche d'âge et par genre, la dynamique des forces de travail prévues. En particulier, entre 2022 et 2042, en région la part de la population en âge de travailler (15-64 ans) est prévue en baisse de 62,9 à 54,2 pour cent (fig. 3.7). À parité de taux d'activités courantes, en considérant également la population entre 65 et 74 ans, les forces de travail en 2042 se devraient contracter d'environ 11.000 unités par rapport aux niveaux de 2022, une chute de 18,4 pour cent. L'offre d'emploi pourrait être soutenue par une plus grande participation des femmes, mais, étant celle-ci déjà élevée en région, elle ne contribuerait que marginalement à freiner la chute de la force de travail. La dynamique des forces de travail sera affectée également par l'augmentation prévue du taux d'activité de la tranche d'âge de 65-74 ans dans les prochaines décennies, en raison du déploiement progressif des effets des réformes des retraites.

Figure 3.6



Source: élaborations à partir des données de l'Istat, RFL.
 (1) Moyenne des années 2022-23. Rapport entre la part de pourcentage d'employés âgés de plus de 50 ans et de ceux âgés de 15 à 34 ans par rapport à l'emploi global. Une valeur de l'indicateur égale à 100 équivaut à une situation d'équilibre parfait entre les deux groupes d'âge; des valeurs supérieures à 100 indiquent la prédominance du groupe de plus âgés sur celui de moins âgés (et vice versa). – (2) Part en pourcentage d'employés de différents secteurs sur le total. Échelle de droite.

Figure 3.7



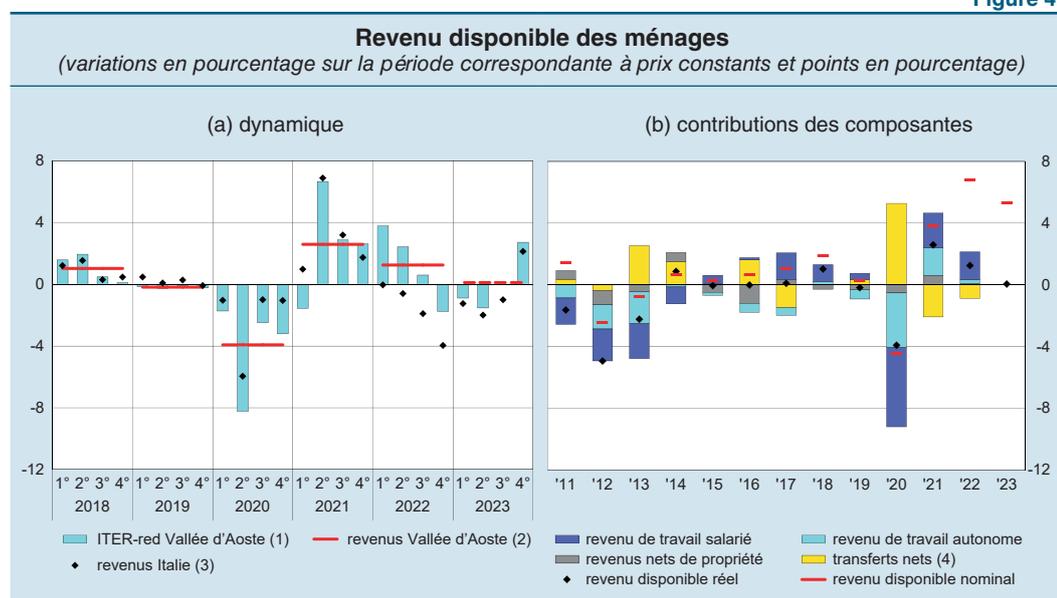
Source: élaborations à partir des données de l'Istat; cf. dans les Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Déterminants et prévisions de la tendance démographique régionale.

4. LES MÉNAGES

Le revenu et la consommation des ménages

Le revenu. – En 2023, le revenu disponible brut des ménages consommateurs valdôtains, selon le nouvel indicateur régional élaboré par la Banca d'Italia (ITER-red), a augmenté de 5,3 pour cent à valeurs courantes par rapport à l'année précédente, bénéficiant de la poursuite de la phase d'expansion de l'emploi (cf. le paragraphe: *L'emploi* du chapitre 3). Le pouvoir d'achat, toutefois, a continué, comme en 2022, d'être érodé par la hausse des prix: en termes réels, le même indicateur est demeuré essentiellement stable sur base annuelle (0,1 pour cent; fig. 4.1.a), en contrepartie d'une faible contraction pour l'ensemble du Pays (-0,5 pour cent). Selon nos estimations, le niveau du revenu en termes réels serait en ligne avec celui d'avant la pandémie.

Figure 4.1



Source: pour le panneau (a), Banca d'Italia et élaborations à partir des données de l'Istat; pour le panneau (b), élaborations sur les données de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Indicateurs régionaux trimestriels des revenus et de la consommation*.

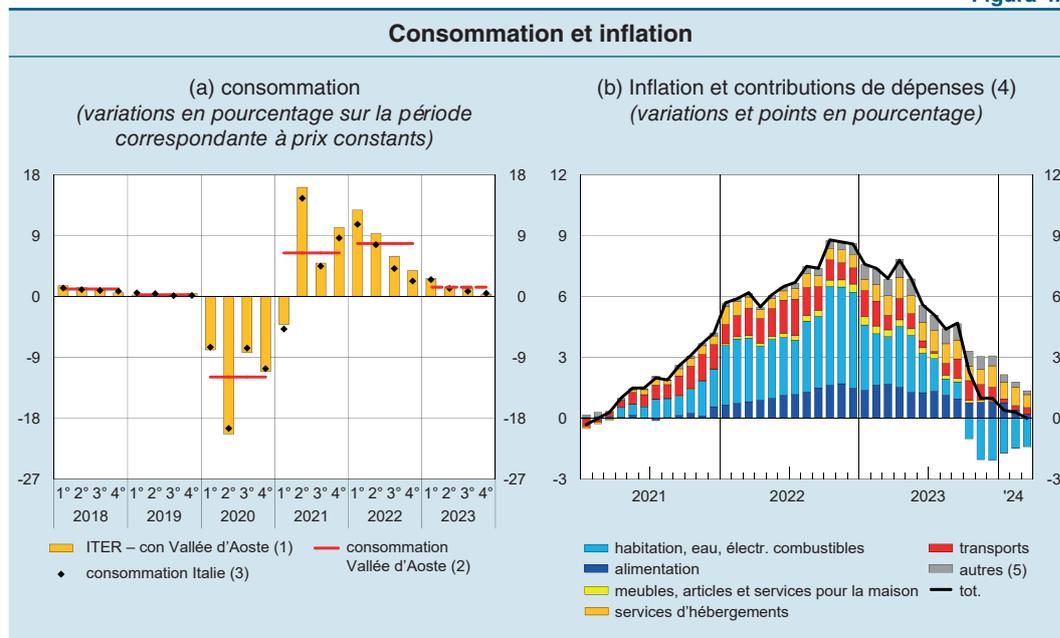
(1) Indicateur trimestriel du revenu disponible brut des ménages consommateurs résidant dans la région (ITER-red). – (2) Revenu disponible brut des ménages consommateurs en région. Source: Istat; pour la dernière année, indicateur ITER-red, valeur moyenne annuelle. – (3) Revenu disponible brut des ménages consommateurs résidant en Italie. – (4) Les transferts nets correspondent aux avantages sociaux et à d'autres transferts aux ménages nets de cotisations sociales et des impôts courants sur le revenu et sur le patrimoine.

D'après les *Conti economici territoriali* de l'Istat, en 2022 le revenu réel des ménages avait augmenté de 1,3 pour cent (6,8 à la valeur nominale). Cette hausse a été principalement soutenue par les revenus du travail salarié, tandis que les transferts nets aux ménages ont eu un impact négatif (fig. 4.1.b). En termes par habitant, le revenu disponible brut en région s'élevait à près de 23.400 euros (tab. a4.1), supérieur de 10,9 pour cent par rapport à la moyenne italienne.

La consommation. – Au cours de 2023, la consommation en Vallée d'Aoste, comme dans le reste du Pays, a progressivement ralenti, après la forte hausse enregistrée dans la période post-pandémique. Selon le nouvel indicateur ITER-con élaboré par la Banca

d'Italia, la croissance a été égale à 1,4 pour cent en termes réels (de 7,7 de l'année précédente; fig. 4.2.a et tab. a4.2), à cause de la réduction du pouvoir d'achat. D'après nos estimations, les niveaux actuels de consommation (incluant également ceux de non résidant sur le territoire) seraient supérieurs de 2,6 pour cent par rapport à ceux de 2019.

Figura 4.2



Source: pour le panneau (a), Banca d'Italia et élaborations à partir de données de l'Istat; pour le panneau (b), élaborations à partir de données de l'Istat.

(1) Indicateur trimestriel de la consommation des ménages sur le territoire économique régional (ITER-con). – (2) Consommation des ménages sur le territoire économique régional. Source: Istat; pour la dernière année, indicateur ITER-con, valeur moyenne annuelle. – (3) Consommation des ménages sur le territoire italien. – (4) Variation sur 12 mois du NIC. – (5) Les divisions de dépense: boissons alcoolisées et tabac; vêtements et chaussures; services de santé et dépenses pour la santé; communications; récréation, spectacles et culture; éducation; d'autres biens et services sont inclus.

Selon les données de l'Observatoire Findomestic, après la contraction enregistrée en 2022, les achats de biens durables, qui représentent environ un dixième de la consommation totale, aurait repris sa croissance en termes réels en 2023. La hausse a été soutenue notamment par la reprise des ventes de voitures, partiellement liée à la récupération de la demande non satisfaite au cours de deux ans précédents en raison des retards d'approvisionnement dans les chaînes d'approvisionnement. Selon les données de l'Associazione Nazionale Filiera Automobilistica (ANFIA), en Vallée d'Aoste, les immatriculations de véhicules automobiles par les particuliers ont augmenté de 6,2 pour cent par rapport à l'année précédente (12,9 en Italie; tab. a4.3).

Pour 2024, les estimations de Confcommercio préfigurent pour la Vallée d'Aoste une dynamique de la consommation encore positive en termes réels, malgré un nouveau ralentissement, similaire à ce qui est prévu pour l'ensemble du Pays.

La dynamique des prix à la consommation. – En 2023, l'évolution du revenu et de la consommation a continué d'être affectée par la forte croissance des prix qui, cependant, s'est progressivement atténuée au cours de l'année, après avoir atteint, en région ainsi que dans le reste du Pays, les valeurs maximales fin 2022. La variation sur douze mois de l'indice national des prix à la consommation pour l'ensemble de la collectivité (NIC) a baissé de

8,6 pour cent en décembre 2022 à 1,0 de la fin de l'année dernière (de 6,9 à 5,0 pour cent, en moyenne annuelle); cette évolution a reflété notamment la baisse des composantes liées au logement et aux services publics, qui incluent également celles relatives à l'énergie (fig. 4.2.b). La dynamique des prix s'est confirmée contenue dans les premiers mois de cette année également: en mars l'inflation est demeurée stable sur douze mois.

La pauvreté et l'inégalité. – Selon les données préliminaires diffusées par l'Istat pour les macro-zones et pour le Pays¹, en 2023, la part de ménages dans la pauvreté absolue était égale à 8,0 et à 8,5 pour cent dans le Nord et en Italie respectivement, en grande stabilité dans la comparaison avec l'année précédente². Nos estimations sur les données de l'*Indagine sulle spese delle famiglie – Enquête sur les dépenses des ménages* – de l'Istat se référant à 2022 (dernière année disponible) montrent qu'en Vallée d'Aoste l'incidence de ménages dans la pauvreté absolue était légèrement inférieure à la moyenne nationale; le niveau moyen des seuils de pauvreté, défini en termes nominaux, était plus élevé que dans la moyenne du Pays (cf. l'encadré: *Les seuils de pauvreté absolue*).

LES SEUILS DE PAUVRETÉ ABSOLUE

Le seuil de pauvreté absolue (SPA) mesure la valeur minimale de dépenses mensuelles nécessaires au niveau du ménage pour acquérir un panier de biens et de services considérés essentiels¹ qui permettent de satisfaire des besoins fondamentaux, tels qu'une alimentation adéquate, des conditions de logement appropriées et le minimum nécessaire afin de se maintenir en bonne santé et d'éviter de formes graves de privation et d'exclusion sociale². Le SPA varie selon la taille et la composition par âge du ménage ainsi qu'en fonction de la région et de la classe de taille de la commune de résidence³. Les besoins sont supposés homogènes au sein du Pays, à l'exclusion des différences dues à des facteurs environnementaux (tels que les conditions climatiques pour le besoin de réchauffement), mais la dépense pour les satisfaire change entre les territoires par effet des différences au niveau des prix. L'analyse des SPA permet donc d'évaluer l'hétérogénéité territoriale du coût de la vie et de surveiller des conditions potentielles d'indigence et des situations de plus vulnérabilité accrue.

Selon les données de l'Istat se référant à 2022, le SPA par ménage de deux composant âgés de 30 à 59 ans en Vallée d'Aoste s'élève à 1.282 euros (tab. a4.4).

¹ Le panier essentiel prend en compte les spécificités liées à l'âge des composants (par exemple, les besoins nutritionnels différents) et les possibles économies d'échelle liées à la taille du ménage.

² L'évaluation monétaire du SPA ne considère pourtant pas les différences dans la disponibilité et dans la qualité de biens et de services sur le territoire, ni s'étend à estimer les services publics accordés en nature, comme l'école et la santé. Cf. A. Brandolini, *Il dibattito sulla povertà in Italia, tra statistica e politica*, Banca d'Italia, Questioni di Economia e Finanza, 648, 2021.

³ L'articulation des SPA au niveau régional a été introduite par la récente mise à jour méthodologique de la part de l'Istat, remplaçant le niveau de répartition précédent.

¹ Cf. Istat, *Stime preliminari povertà assoluta e spesa per consumi. Anno 2023*, communiqué de presse du 25 mars 2024.

² Un ménage est considéré comme vivant dans la pauvreté absolue s'il engage une dépense mensuelle pour la consommation égale ou inférieure à la valeur monétaire à prix courants d'un panier de biens et de services considérés essentiels (cf. l'encadré: *Les seuils de pauvreté absolue*). L'incidence de la pauvreté est légèrement supérieure si elle est exprimée en termes d'individus au lieu que de ménages, puisque les ménages pauvres sont en moyenne plus nombreux.

En présence d'un mineur de moins de 3 ans, le seuil augmente de 13 pour cent; l'augmentation est encore plus grande (environ 24 pour cent) si l'on considère un ménage avec un mineur plus âgé (11-17 ans).

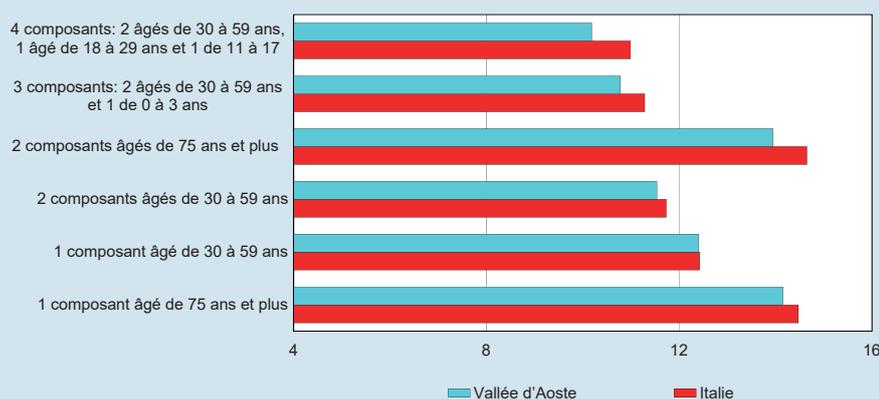
En utilisant les données de l'enquête sur les dépenses des ménages – *Indagine sulle spese delle famiglie* – de l'Istat se référant à 2022 pour établir le poids de chaque type de ménage par classe de taille de la commune et de la région, il est possible d'estimer le SPA moyen au niveau régional et suprarégional⁴. La valeur pour la Vallée d'Aoste est égale à un peu moins de 1.219 euros, soit 4 pour cent de plus par rapport à la moyenne nationale.

Cependant, il faut considérer que la moyenne italienne inclut également les communes des zones métropolitaines et celles comptant plus de 50.000 habitants, absents en région, et qu'en Vallée d'Aoste la taille moyenne des ménages est plus petite qu'en Italie. Dans l'ensemble, si l'on considère les effets de composition liés également à la structure par âge et à la taille du ménage, l'écart du SPA régional avec le Pays augmente de plus de sept points de pourcentage (à 11,1 pour cent). Pour chaque type de ménage, le SPA en Vallée d'Aoste est plus élevé par rapport à la moyenne nationale correspondante, mais la différence s'accroît (14 pour cent) pour les ménages avec des personnes âgées d'au moins 60 ans.

En 2022, tous les SPA se sont avérés plus élevés par rapport à l'année précédente, à cause de l'inflation, qui a été, selon l'Istat, l'un des facteurs déterminants de la pauvreté absolue en Italie⁵. En Vallée d'Aoste, comme dans le reste du Pays, la pression inflationniste a entraîné une hausse du SPA plus marquée pour les ménages avec des composants plus âgés (figure), en lien

Figure

Variation des seuils de pauvreté absolue (1)
(variations en pourcentage)



Source: élaborations à partir des données de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Seuils de pauvreté absolue*.

(1) Variation des valeurs élémentaires du seuil de pauvreté entre 2021 et 2022 pour certains types de ménages (représentant dans l'ensemble environ deux cinquièmes du total au niveau national) pour lesquels la donnée est disponible pour les deux années. La donnée italienne est obtenue en pondérant par le poids des ménages dans chaque territoire.

⁴ Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Seuils de pauvreté absolue*.

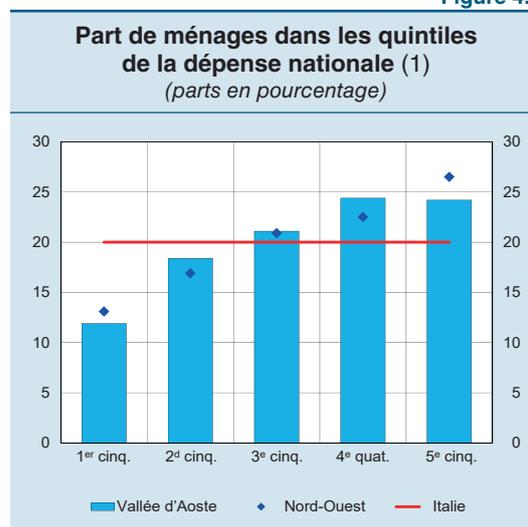
⁵ Cf. Istat, *Le statistiche dell'Istat sulla povertà*. Anno 2022, communiqué de presse du 25 octobre 2023.

également avec une plus grande incidence de dépenses pour le chauffage dans leur panier essentiel; l'augmentation a été en général plus contenue par rapport à la moyenne nationale.

En 2022, la dépense moyenne des ménages s'est avérée égale à un peu moins de 2.900 euros (2.230 hors loyers fictifs), supérieure en termes équivalents à celle de l'Italie d'environ 12 pour cent³. La part de ménages valdôtains dans le premier cinquième de la distribution nationale de la dépense équivalente (incluant 20 pour cent des ménages italiens avec la dépense la plus faible) était égale à 11,9 pour cent; l'incidence des ménages dans le dernier cinquième national (incluant 20 pour cent avec la dépense la plus élevée) était de 24,2 pour cent (fig. 4.3). La dépense moyenne des ménages dans le dernier cinquième régional est égale à 4,4 fois celle des ménages dans le premier cinquième (4,9 dans la moyenne nationale). L'indice de Gini (une mesure d'inégalité variant entre zéro et un) était égal, dans la même année, à 0,30 (0,31 en Italie).

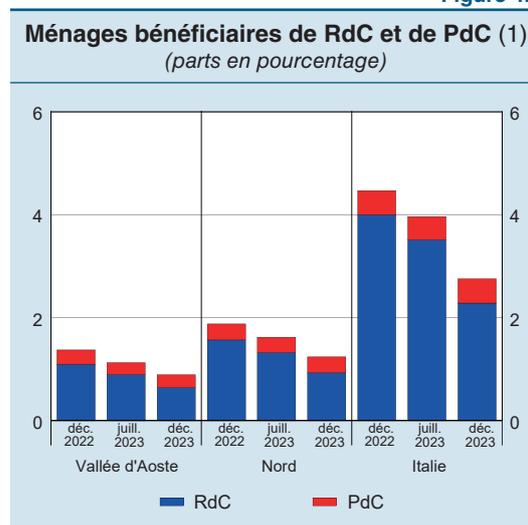
Les mesures de soutien aux ménages. – Sur la base des données de l'INPS, les ménages valdôtains percevant le Revenu de citoyenneté (Reddito di Cittadinanza, RdC) en décembre 2023, dernier mois de sa distribution, étaient environ 400, 0,6 pour cent de ceux résidant en région (2,3 dans la moyenne nationale; fig. 4.4), pour un montant moyen de 492 euros (602 euros pour l'Italie). La part sur le total des ménages bénéficiaires de la Pension de citoyenneté (Pensione di Cittadinanza, PdC) était égale à 0,2 pour cent (0,5 la moyenne nationale).

Figure 4.3



Source: Istat, *Indagine sulle spese delle famiglie*.
(1) Part des ménages valdôtains dans chaque quintile de la distribution nationale de la dépense des ménages équivalente. Données se référant à 2022.

Figure 4.4



Source: élaborations à partir des données de l'INPS, *Osservatorio sul reddito di cittadinanza*, et de l'Istat, RFL.
(1) Parts de ménages bénéficiaires du revenu de citoyenneté (RdC) et de la retraite de citoyenneté (PdC) sur le total des ménages résidents.

³ On considère les dépenses équivalentes calculées par l'Istat (y compris les loyers imputés), qui rendent comparables les dépenses des ménages ayant une taille différente.

Le nombre de ménages bénéficiaires le RdC, déjà en baisse en raison également de la reprise de l'emploi post-pandémique, a encore baissé à partir du mois d'août, lorsque, conformément à la loi, seulement les ménages avec des mineurs, au moins un membre âgé de 60 ans une personne en situation d'handicap ou pris en charge par des services sociaux territoriaux ont continué de recevoir les mensualités suivantes à la septième. En 2024, le RdC et la PdC ont été remplacés par l'allocation d'inclusion comme mesure principale de contraste à la pauvreté. Les personnes en difficulté économique considérées employables reçoivent le *Supporto per la formazione e il lavoro* – Soutien pour la formation et l'emploi, une indemnité de durée limitée visant à faciliter leur emploi (cf. le chapitre 5 dans la *Relazione annuale* sur 2023).

Au cours de 2023, l'allocation unique universelle - *assegno unico universale* - a été versée sur demande à près de 12.150 ménages pour au moins une mensualité; les paiements ont concerné un peu moins de 19.740 enfants pour un montant mensuel moyen de 149 euros (environ 160 dans la moyenne italienne). Le taux global d'adhésion à la mesure, incluant donc également les ménages bénéficiaires du RdC recevant automatiquement l'allocation, a été de 90 pour cent (93 dans la moyenne nationale)⁴.

La richesse des ménages

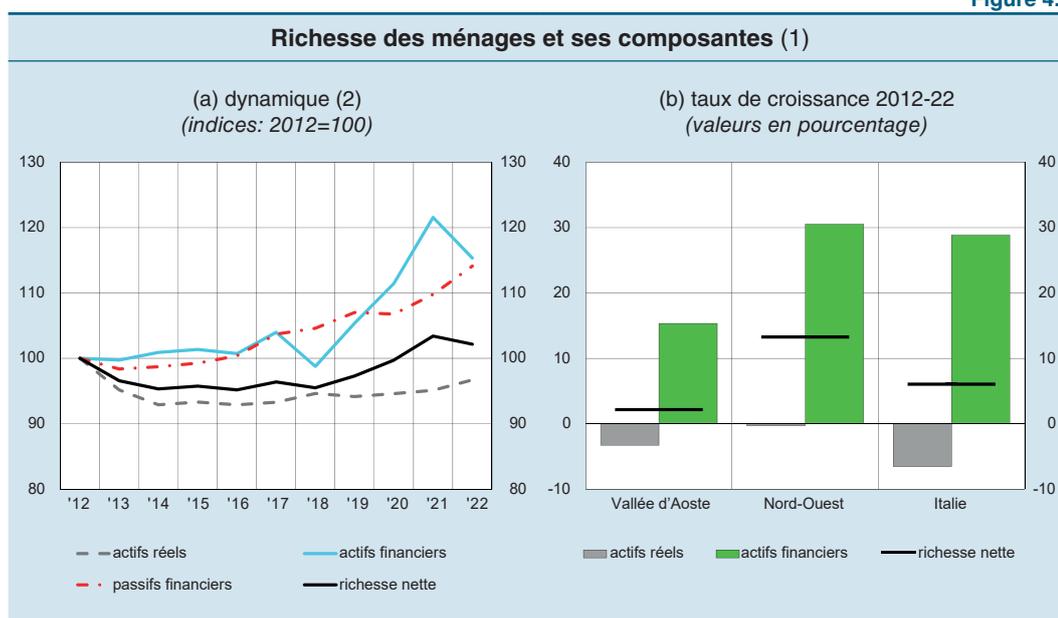
Fin 2022 (dernière année de disponibilité des données), la richesse nette des ménages valdôtains s'élevait à environ 32 milliards d'euros (tab. a4.5); par habitant, elle était égale à 256.600 euros, par rapport à une moyenne nationale de 176.600 (tab. a4.6).

Par rapport à l'année précédente, la richesse nette a légèrement baissé en termes nominaux (-1,2 pour cent); en termes réels (en utilisant comme déflateur l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble de la collectivité) la baisse a été beaucoup plus marquée (-9,0 pour cent). La réduction est imputable aux actifs financiers: après trois années de forte croissance, soutenue également par l'accumulation de l'épargne pendant la pandémie, la richesse financière a en effet baissé, principalement en raison de la baisse de la valeur des réserves d'assurance, des actions et des parts de fonds communs. En revanche, la richesse réelle a encore augmenté, mais de façon modérée.

Sur l'ensemble de la période 2012-22, la valeur nominale de la richesse nette des ménages valdôtains a augmenté de 2,2 pour cent (fig. 4.5.a), dans une mesure plus contenue par rapport à la moyenne du Nord-Ouest et au niveau national. Sur la différente dynamique a notamment gravé la plus faible croissance des actifs financiers en région (fig. 4.5.b).

⁴ L'indicateur est calculé par l'INPS comme rapport entre le nombre d'enfants pour lesquels au moins une mensualité du bénéfice a été octroyée et la population âgée de moins de 21 ans.

Figure 4.5



Source: élaborations à partir des données de la Banca d'Italia et de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Richesse des ménages*.

(1) Indicateurs calculés sur des valeurs à prix courants. – (2) Données se référant à la Vallée d'Aoste.

L'endettement des ménages

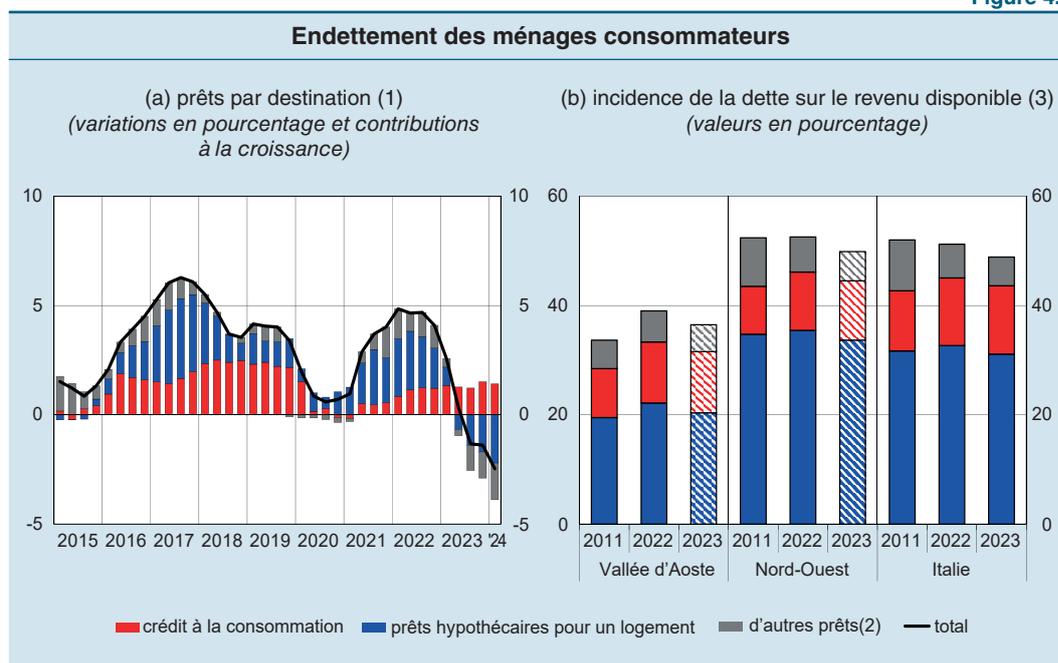
En 2023, les prêts de banques et de sociétés financières aux ménages valdôtains se sont réduits de 1,4 pour cent, par rapport à une croissance de 4,1 en 2022 (fig. 4.6.a et tab. a4.7). La baisse est imputable principalement à la composante des prêts hypothécaires pour l'achat de logements, tandis que le crédit à la consommation a accéléré. La baisse des prêts a été partiellement compensée par l'augmentation des financements à taux réduit accordés par la société financière régionale, ne figurant pas dans l'agrégat.

Au cours des premiers mois de 2024, la dynamique des prêts se serait encore empirée et la croissance des financements de la société financière régionale se serait affaiblie.

En 2023, l'incidence de la dette des ménages sur le revenu disponible a encore régressé (de 2,5 points de pourcentage, à 36,5 pour cent; fig. 4.6.b), principalement en raison de la hausse des revenus.

Le crédit à la consommation. – En 2023, la croissance du crédit à la consommation a été encore plus solide par rapport à l'année précédente (5,2 pour cent en décembre 2023, 4,3 en 2022; fig. 4.7.a). Cette progression a été surtout favorisée par l'accélération des financements finalisés à l'achat de véhicules automobiles, favorisée par la reprise des nouvelles immatriculations de la part des particuliers (cf. le paragraphe: *Le revenu et la consommation des ménages*), tandis que les prêts avec cession du cinquième du salaire ont ralenti (tab. a4.8). D'après les informations fournies par le Consorzio per la Tutela del

Figure 4.6



Source: information prudentielle; élaborations sur les données de l'Istat, *Conti economici territoriali* et de la Banca d'Italia. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Prêts des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs*.

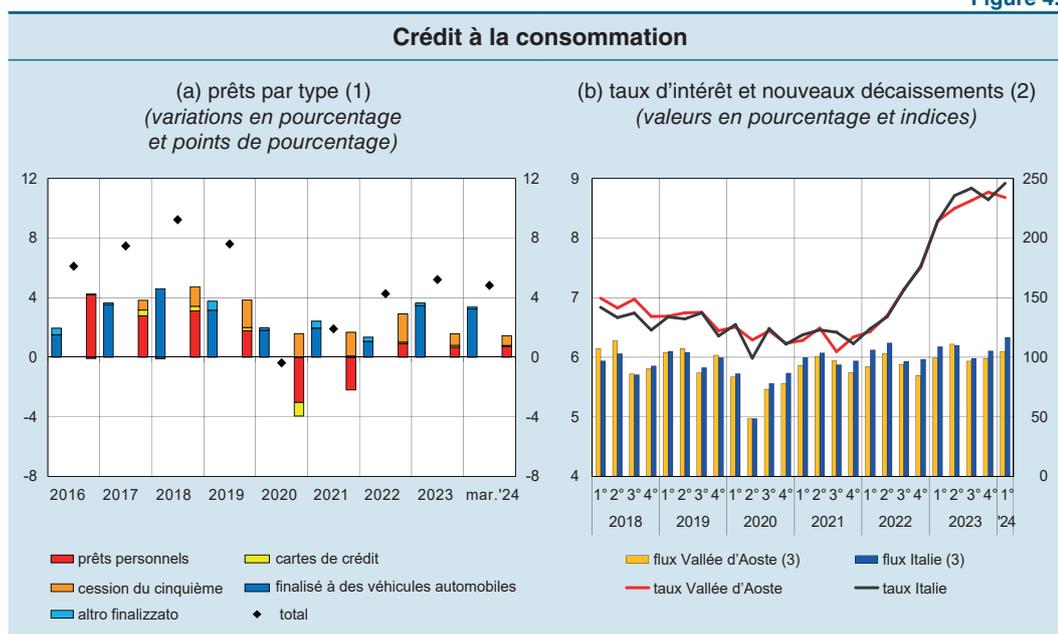
(1) Données de fin de période. Variations en pourcentage sur la période correspondante pour le total et contributions en pourcentage à la croissance pour les composantes de la dette des ménages. Les données se référant à mars 2024 sont provisoires. – (2) Autres composantes, parmi lesquelles les plus importantes sont les ouvertures de crédit en compte courant et les emprunts autres que ceux pour l'achat, la construction et la restructuration d'unités immobilières pour le logement. – (3) Le revenu disponible des ménages consommateurs est brut d'amortissements; les données relatives au revenu pour la région et la macro-zone pour 2023 sont estimés (indicateur ITER-red).

Credito⁵, l'augmentation du crédit à la consommation s'est accompagnée à un élargissement du nombre d'emprunteurs (cf. l'encadré: *Le recours au crédit à la consommation en 2023*). Sur la base d'indications préliminaires, la croissance du crédit à la consommation se poursuivrait dans le premier trimestre de 2024, à des rythmes plus contenus (4,8 pour cent).

Les informations fournies par l'échantillon de banques participant à la Rilevazione statistica armonizzata sui tassi di interesse – Enquête statistique harmonisée sur les taux d'intérêt – rapportent, pour 2023, une hausse supplémentaire du coût du crédit à la consommation: les taux d'intérêt sont passés de 7,5 pour cent fin 2022, à 8,8, soit une augmentation légèrement supérieure à celle enregistrée au cours de l'année précédente (fig. 4.7.b). Au cours des premiers mois de 2024, les taux d'intérêt se sont maintenus essentiellement sur les niveaux de la deuxième partie de 2023.

⁵ Données fournies par le Consorzio per la Tutela del Credito (CTC), société d'information financière sur le crédit (SIC). Les informations trimestrielles concernant les caractéristiques de chaque contrat et des emprunteurs pour un échantillon représentatif de prêts à la consommation sont incluses. Les banques et les sociétés financières déclarant dans la base de données CTC représentent plus de 60 pour cent du crédit à la consommation en cours en Vallée d'Aoste. Les données sont disponibles à partir de décembre 2021.

Figure 4.7



LE RECOURS AU CRÉDIT À LA CONSOMMATION EN 2023

Sur la base des données fournies par le Consorzio per la Tutela del Credito, l'expansion des prêts à la consommation observée en 2023 en Vallée d'Aoste est imputable à une augmentation du nombre d'emprunteurs: environ 42 per cent des contrats a été en effet conclu par de nouveaux bénéficiaires, soit une valeur peu supérieure à celle de la moyenne nationale (tab. a4.9). Le recours à ce type de financements a été diffusé également parmi les clients déjà endettés, pour lesquels, cependant, les nouveaux décaissements n'ont pas entièrement compensé les remboursements.

Les prêts à la consommation se caractérisent par des montants et une durée en moyenne contenus. En 2023, pour près de deux tiers de nouveaux contrats, le montant ne dépassait pas 5.000 euros et juste un peu moins d'un quart avait une durée supérieure à 5 ans. Des montants plus importants s'enregistraient dans le secteur des prêts avec cession du cinquième du salaire, où un peu plus de 73 pour cent de nouveaux prêts excédait 15.000 euros. La tranche mensuelle médiane de nouveaux prêts était égale à environ 110 euros, soit une valeur inférieure par rapport à celle des financements à la consommation en cours.

Dans les évaluations des intermédiaires participant au Consorzio, en 2023, la clientèle valdôtaine recourant au crédit à la consommation s'avérait moins risquée par rapport à la moyenne nationale: environ 20 pour cent des nouveaux contrats concernaient des emprunteurs appartenant à la catégorie de risque élevé, contre

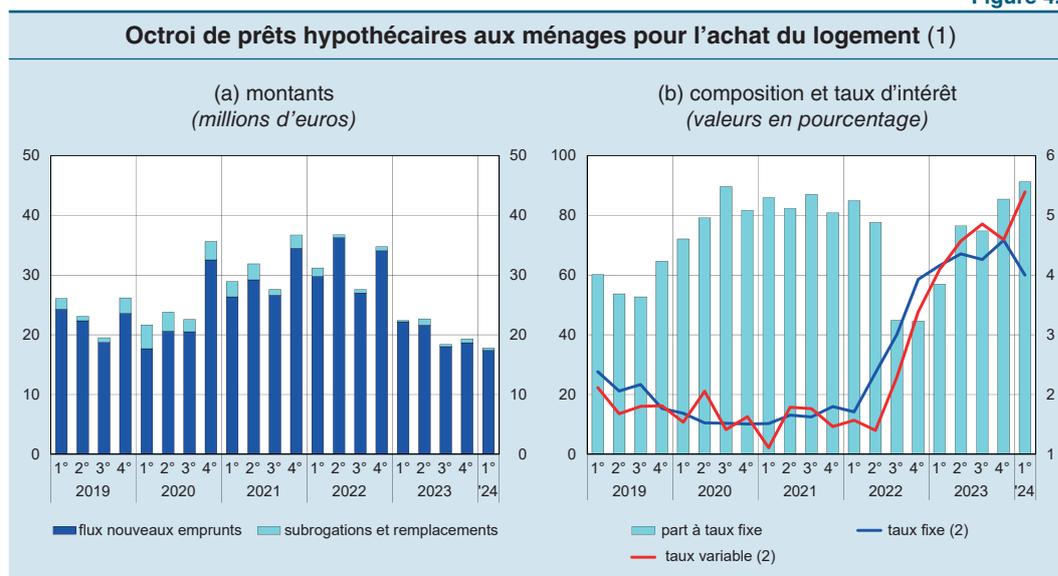
27 pour cent en Italie. Cependant, cette proportion est plus élevée par rapport à l'ensemble des contrats en cours dans la région.

En 2023, la capacité de remboursement des ménages valdôtains des prêts à la consommation s'est légèrement détériorée: en considérant les contrats en règle avec les paiements, 2,1 pour cent présentaient des retards dans les remboursements en décembre (1,7, fin 2022), soit une donnée légèrement plus faible par rapport à la moyenne nationale (2,4 pour cent). Un peu moins de la moitié montrait des retards graves¹, soit une valeur de près de trois points de pourcentage inférieure à celle de l'année précédente.

¹ Le retard est considéré grave s'il est supérieur à six mois voire quand la banque a révoqué le bénéficiaire du terme.

Les prêts hypothécaires pour l'achat de logements. – En 2023, les encours de prêts à l'habitat ont baissé (-3,0 pour cent en décembre; 3,2 à la fin de l'année précédente; tab. a.4.7). Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des octrois de nouveaux crédits à l'habitat, chutés à 80 millions d'euros, soit une valeur inférieure de plus d'un tiers par rapport à celle de 2022 et même plus contenue du minimum atteint lors de la phase la plus aiguë de la pandémie (fig. 4.8.a). Sur la base d'élaborations menées sur des données de la Rilevazione analitica sui tassi d'interesse attivi – enquête analytique sur les taux d'intérêt actifs –, la réduction des nouveaux octrois bancaires est imputable principalement à la diminution du nombre des contrats, même si le montant moyen a également légèrement baissé. Il peut avoir été affecté par la baisse des transactions immobilières (cf. l'encadré: *Le marché immobilier* du chapitre 2), par un moindre recours à la dette bancaire pour l'achat d'un logement (cf. *Sondaggio congiunturale sul mercato delle abitazioni in Italia – 4° trimestre 2023*, Banca d'Italia,

Figure 4.8



Source: information prudentielle et détection analytique sur des taux d'intérêt actifs. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Taux d'intérêt*.

(1) Les données sont relatives aux nouveaux prêts octroyés à des fins d'achat ou de restructuration du logement de résidence des ménages consommateurs, elles se réfèrent à la localité de destination de l'investissement (logement) et sont nettes des opérations préférentielles lancées dans la période. Les données relatives à 2024 sont provisoires. – (2) Échelle de droite.

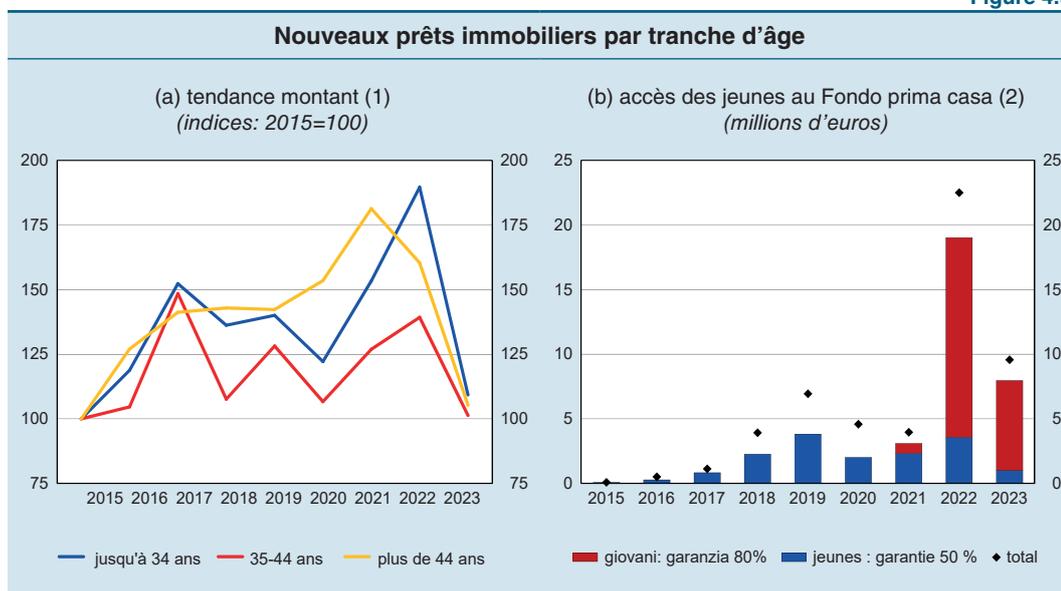
Statistiche, Indagini su famiglia e impresa, 4 mars 2024) et par la préférence des ménages pour les prêts hypothécaires à taux réduit octroyés par la société financière régionale⁶.

Selon les informations tirées de l'enquête régionale sur le crédit bancaire (*Regional Bank Lending Survey*, RBLS), en 2023, le rapport entre le montant de prêt et la valeur du bien financé à l'octroi (*loan-to-value*) aurait baissé, s'établissant à 71,2 pour cent (73,3 en 2022).

Les taux d'intérêt des nouveaux crédits à l'habitat ont encore augmenté, même si avec une intensité plus faible par rapport à l'année précédente: entre la fin de 2022 et celle de 2023, le coût moyen du crédit (TAEG) est passé de 3,6 à 4,6 pour cent (tab. a5.10). L'écart de coût entre les crédits à l'habitat à taux fixe et ceux à taux variable est devenu négatif à partir du deuxième semestre, suite à une augmentation plus élevée enregistrée pour ceux indexés; les ménages ont augmenté le recours aux contrats à taux prédéterminé, dont la part sur les nouveaux crédits à l'habitat a atteint plus de 85 pour cent au dernier trimestre de l'année, soit près du double par rapport à celle de la même période de 2022 (fig. 4.8.b). Dans le premier trimestre de 2024, le TAEG a baissé, à 4,1 pour cent, en raison de la chute des taux fixes. En 2023, les opérations de subrogation ou de remplacement sont restées contenues (0,3 pour cent des encours des prêts immobiliers).

La diminution de nouveaux crédits à l'habitat a concerné tous les tranches d'âge, y compris la plus jeune, pour laquelle les octrois avaient augmenté de manière importante dans les deux années précédentes (fig. 4.9.a). En 2023, le recours des jeunes au garanties

Figure 4.9



Source: pour le panneau (a), Détection analytique sur des taux d'intérêt actifs; pour le panneau (b), Consap. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* les postes *Taux d'intérêt* et *Composition des crédits à l'habitat*. (1) Les données se réfèrent à la clientèle dont l'exposition globale vers l'intermédiaire prêteur (y compris le nouveau prêt immobilier) dépasse le seuil de recensement de 75.000 euros. En cas de rapports relatifs à plusieurs titulaires, les informations par classe d'âge ont été calculées en attribuant à chaque emprunteur la part de pertinence relative. – (2) Le total correspond à l'usage global du fond. Par jeunes, on se réfère à ceux âgés de moins de 36 ans.

⁶ La loi régionale 13 février 2013, n. 3 (Disposizioni in materia di politiche abitative), qui prévoit que la Région favorise la concession de prêts à taux préférentiels en faveur des primo-accédants, à valoir sur le fonds de rotation régionale institué auprès de la société financière régionale Finaosta S.p.A.

du Fondo prima casa – fonds pour les primo-accédants – a diminué de plus de moitié, après la forte expansion de l'année précédente (fig. 4.9.b). Dans l'ensemble, la part de la valeur des nouveaux prêts immobiliers pour les jeunes a baissé de 4 points de pourcentage, s'établissant à 30,9 pour cent (tab. a4.10).

Des estimations menées en utilisant les informations de la Centrale dei rischi indiquent, pour 2023, une croissance des épisodes de suspension (ou de retard) du paiement des tranches sur les prêts immobiliers: l'incidence sur le montant de ceux qui, à la fin de l'année, étaient dans cette situation a grimpé à 2,1 pour cent (de 1,6 de 2022 et de 1,5 pour cent de 2019), soit une valeur inférieure par rapport à la moyenne nationale (2,6 pour cent).

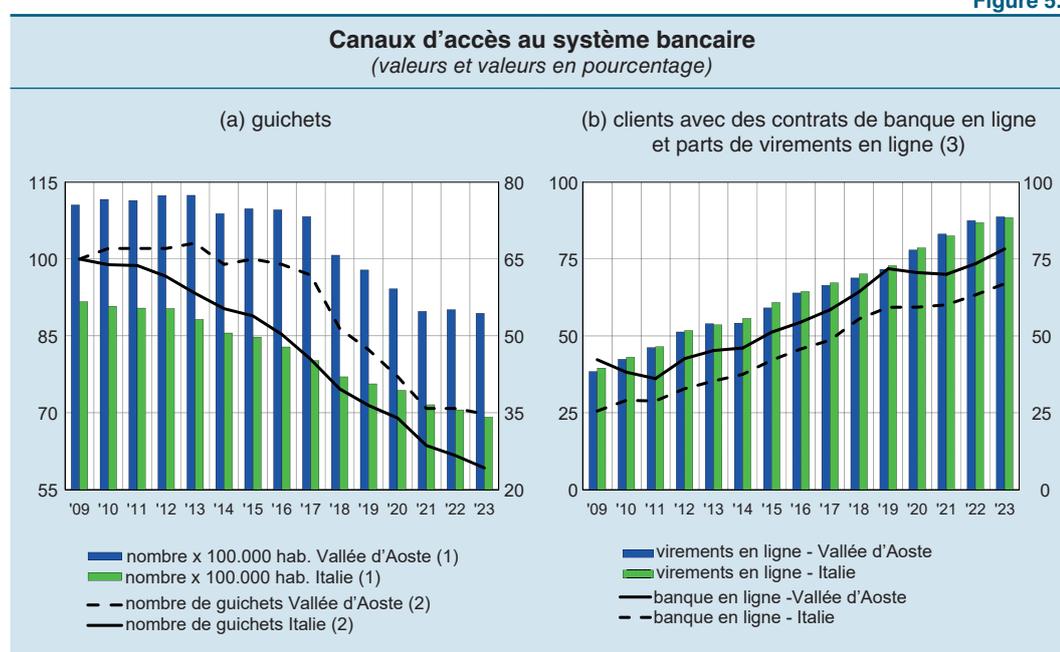
5. LE MARCHÉ DU CRÉDIT

La structure

À la suite de la fermeture du seul guichet de la banque Crédit Agricole Italia Spa, à la fin de 2023, 13 banques, ayant au moins un guichet, opéraient en Vallée d'Aoste, dont une avec un siège administratif en région (tab. a5.1). Le nombre des intermédiaires financiers ex-art.106 du TUB ("Albo unico") est resté invarié à 3.

En 2023, le nombre de guichets bancaires en Vallée d'Aoste s'est réduit d'une filiale; la région continue cependant à se caractériser par une plus grande capillarité du réseau par rapport au reste du Pays (54 guichets pour 100.000 habitants, contre 34 de la moyenne nationale; fig. 5.1.a et tab. a5.2).

Figure 5.1



Le recours aux canaux d'accès à distance et aux instruments de paiements télématiques a continué d'augmenter: en 2023, le nombre de ménages ayant des contrats de banque en ligne a grimpé à 78,3 pour 100 habitants (67,0 dans la moyenne nationale; fig. 5.1.b). La part de virements effectués en ligne également a encore grandi, atteignant 88,8 pour cent du total des virements (88,5 dans la moyenne du Pays).

Les financements et la qualité du crédit

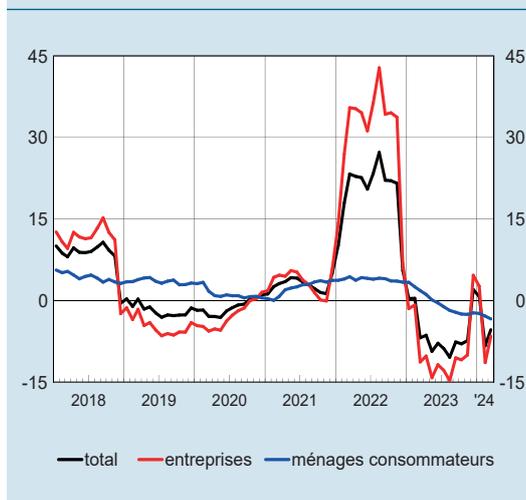
Les prêts bancaires. – Au cours de 2023, les prêts bancaires au secteur privé non financier de la région ont décéléré à 2,0 pour cent sur base annuelle, contre 5,5 l'année précédente (fig. 5.2 et tab. a5.3; cf. également les encadrés: *La demande et l'offre de crédit*

et Les facteurs sous-jacents à la variation du crédit aux entreprises au cours de la période 2010-23). Hors du secteur de l'énergie, les financements auraient baissé pour la première fois après trois ans de croissance (-1,2 pour cent). Cette évolution a été principalement influencée par la tendance du crédit aux ménages (cf. le paragraphe: *L'endettement des ménages* du chapitre 4), qui a également été affectée par des décaissements plus importants de la part de la société financière régionale.

Au cours des trois premiers mois de l'année en cours, les prêts ont baissé de 5,4 pour cent. La contraction des prêts aux entreprises a été accompagnée d'une réduction supplémentaire de ceux destinés aux ménages.

Figure 5.2

Prêts bancaires au secteur privé non financier
(données mensuelles, variations en pourcentage sur 12 mois)



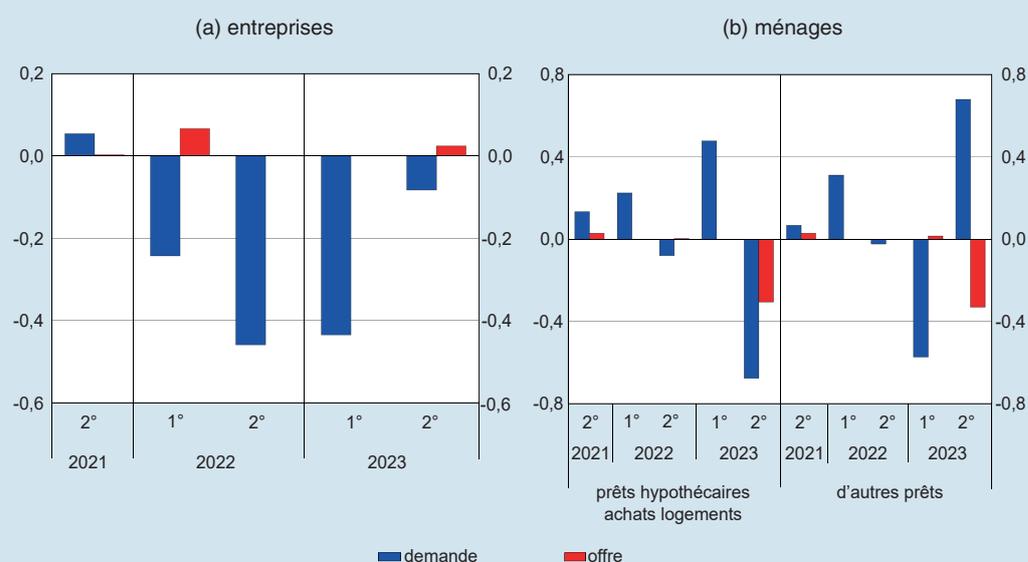
Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Prêts bancaires*.

LA DEMANDE ET L'OFFRE DE CRÉDIT

Selon les indications fournies par les responsables des guichets bancaires régionaux participant à l'enquête locale sur le crédit bancaire (*Local Bank Lending*

Figure

La demande et l'offre de crédit
(indices de diffusion)



Source: LBLIS; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Enquête locale sur le crédit bancaire*. (1) Tendance de la demande de crédit: expansion (+) / contraction (-). Tendance de l'offre de crédit: durcissement (+) / assouplissement (-).

Survey, LBLs), en 2023, la demande des prêts par les entreprises a baissé, en particulier dans la première partie de l'année. Cela a été influencé d'abord par la faiblesse de la demande finalisée au financement des investissements et, ensuite, par les moindres besoins de restructuration des positions débitrices passées. En même temps, la part d'intermédiaires rapportant une augmentation des risques d'insolvabilité des entreprises, en lien avec le niveau actuel des coûts de financement, a légèrement augmenté et les conditions d'offre pratiquées par les banques au système productif sont devenues légèrement plus prudentes (figure, panneau a).

Dans l'ensemble de l'année, la demande des prêts immobiliers aux ménages a également baissé, tandis qu'elle a augmenté pour d'autres types de prêts; les conditions d'offre se sont légèrement assouplies (figure, panneau b).

LES FACTEURS SOUS-JACENTS À LA VARIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES AU COURS DE LA PÉRIODE 2010-23

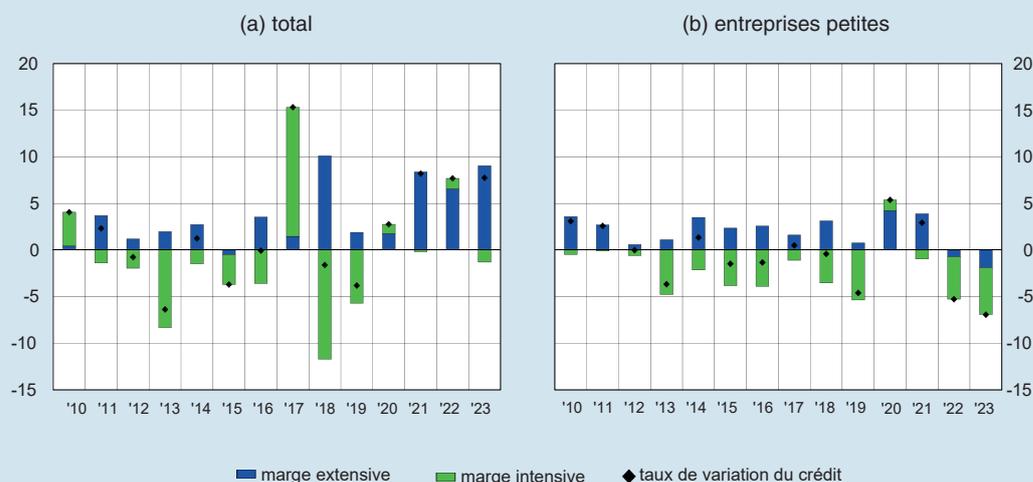
L'évolution du crédit bancaire aux entreprises se caractérise par l'alternance de phases d'expansion et de restriction, auxquelles les nouvelles relations banque-entreprise ainsi que celles déjà existantes peuvent contribuer de façon différenciée. En particulier, le taux de variation annuel des prêts peut être décomposé en deux composantes: la première concerne les rapports de crédit s'instaurant au cours de l'année, nettes de celles qui terminent ("marge extensive"), la seconde les rapports en cours en début et en fin d'année ("marge intensive")¹.

Dans la période comprise entre le début de 2010 et la fin de 2023, on observe que la contribution de la marge extensive à la variation des prêts a été positive dans presque toutes les années considérées; les phases de baisse du crédit sont imputables notamment à la marge intensive (figure, panneau a)². Au cours de trois dernières années, les nouvelles relations de crédit ont joué un rôle déterminant dans l'expansion du crédit. En particulier, pour les petites entreprises (figure, panneau b), la marge extensive a joué un rôle important en 2020 et en 2021, pendant la pandémie, tandis que dans les deux années suivantes, la marge intensive a souffert également du non-renouvellement des dettes à échéance, auquel a contribué la hausse généralisée des taux d'intérêt (cf. l'encadré: *I rimborsi anticipati e la riduzione dei prestiti alle imprese – Les remboursements anticipés et la réduction des prêts aux entreprises*, dans *Rapporto sulla stabilità finanziaria*, 1, 2024).

¹ Les rapports de crédit ont été définis au niveau de "groupe bancaire-entreprise", en excluant les composantes non bancaires et, pour les intermédiaires non appartenant à des groupes, au niveau de "banque-entreprise". Le montant des prêts liés aux relations en cours en début et en fin d'année représente environ 90 pour cent des financements totaux dans la moyenne de la période examinée.

² En 2017 et en 2018, les dynamiques du crédit ont été fortement influencées par des opérations liées à une seule entreprise.

**Contributions des marges extensive et intensive au taux de variation
des prêts bancaires aux entreprises (1)**
(valeurs et variations en pourcentage)



Source: Centrale dei rischi; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Ventilation du taux de variation des prêts bancaires aux entreprises*.

(1) Données ajustées par effet des titrisations, des cessions et des opérations d'incorporation et d'acquisition entre les banques. Pour chaque année, les contributions des différentes composantes au taux de variation des prêts sont calculées en considérant comme unité d'analyse le rapport entre le groupe bancaire et l'entreprise et, pour les intermédiaires n'appartenant pas à des groupes, le rapport entre la banque et l'entreprise; on considère la composition des groupes bancaires à la fin de l'année.

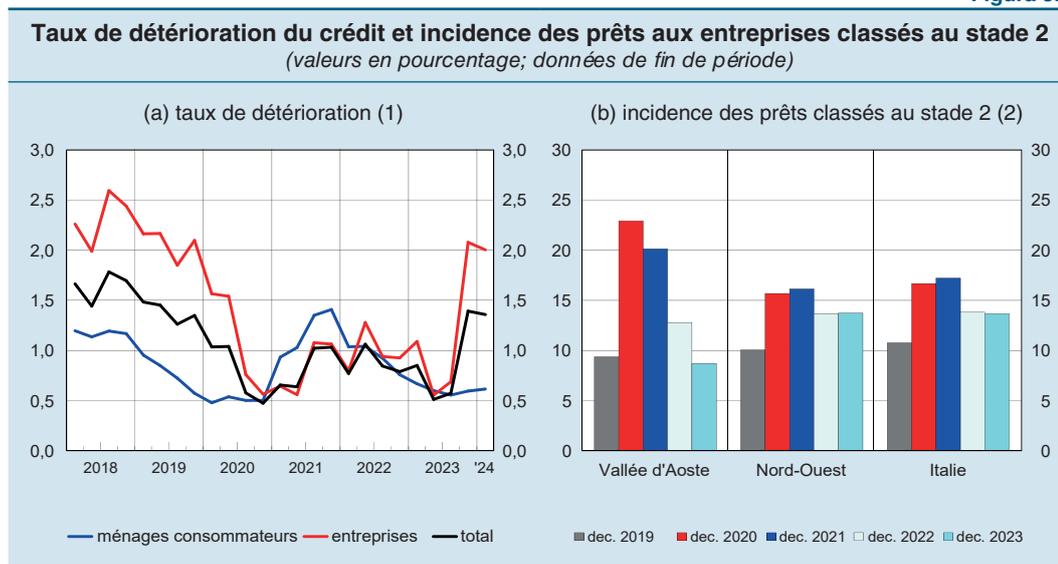
La qualité du crédit. – Dans la moyenne des quatre trimestres se terminant en décembre 2023, pour l'ensemble de la clientèle résidant en Vallée d'Aoste, le flux de nouveaux prêts non performants par rapport aux encours des prêts performants (taux de détérioration) a grimpé à 1,4 pour cent (0,8 au mois de décembre précédent; tab. a5.5). L'augmentation, concentrée dans la dernière partie de l'année, a concerné les entreprises (fig. 5.3.a) et, en particulier, celles opérant dans les secteurs des services et de la construction, ainsi que les petites entreprises. En revanche, l'indicateur s'est amélioré pour les ménages. Selon les données provisoires, au cours du premier trimestre de 2024, la qualité du crédit serait restée inchangée.

Des signaux de détérioration apparaissent de la tendance des indicateurs avancés: le taux d'entrée en retard, qui mesure les retards de paiement des emprunteurs *in bonis*, a légèrement augmenté en 2023, notamment pour les petites entreprises du secteur des services. Cela pourrait être influencé par la forte hausse des charges sur les prêts bancaires (cf. l'encadré: *Le caractère onéreux de la dette bancaire des entreprises* du chapitre 2).

L'incidence sur le total des crédits performants des financements qui, depuis leur octroi, ont enregistré une augmentation du risque de crédit (passant du stade 1 au stade 2 prévus par la norme comptable IFRS 9), après avoir baissé de plus de 5 points de pourcentage au cours du premier semestre, a augmenté au cours de la deuxième partie de l'année; en décembre, l'indicateur était cependant en ligne avec la donnée enregistrée avant la pandémie et contenu en comparaison territoriale (fig. 5.3.b).

Grâce à des importantes opérations de cession et d'annulation des bilans bancaires des positions en défaut, la part des crédits détériorés sur le total des prêts bancaires avant

Figura 5.3

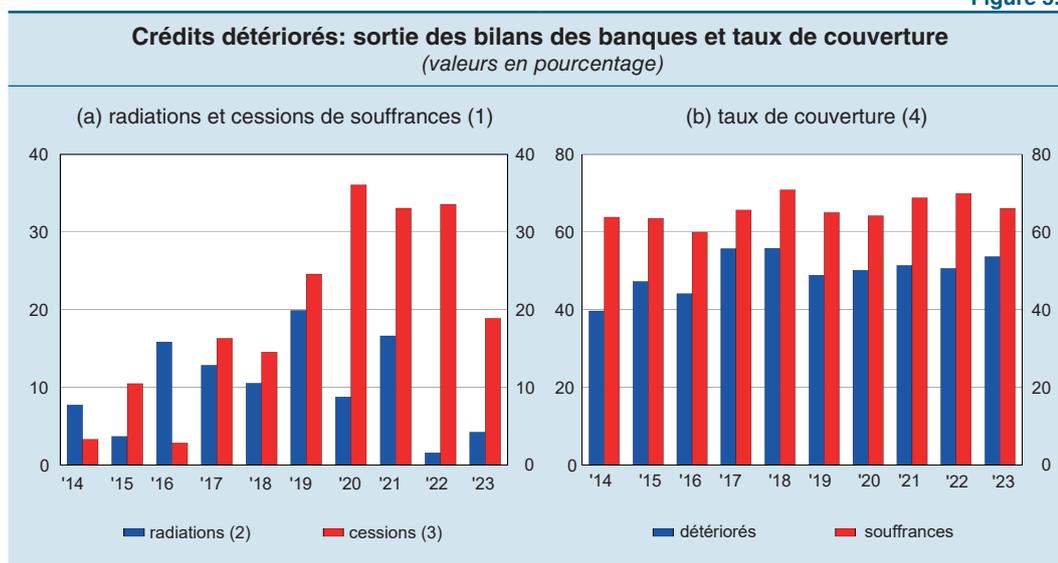


Source: pour le panneau (a), Centrale dei rischi et pour le panneau (b), Anacredit. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Qualité du crédit*.

(1) Flux de nouveaux prêts détériorés rectifiés en fonction des consistances des prêts performants rectifiés à la fin de la période précédente. Les valeurs sont calculées comme moyenne de quatre trimestres terminant dans celui de référence. – (2) Part sur le total des financements performants (classés au stade 1 ou 2 selon la méthode comptable IFRS 9) en cours à chaque date de référence. Aux fins de la comparaison intertemporelle, le total des financements performants comprend également les prêts résultants entre une date de référence et la précédente et qui, au moment de l'octroi, ont été classés automatiquement au stade 1.

provisions pour dépréciations s'est encore réduite, à 2,1 pour cent en décembre de 2,3 en 2022 (tab. a5.6). Au cours de 2023, les banques ont cédé presque un cinquième des souffrances de début de période et en ont radié 4,2 pour cent (fig. 5.4.a et tab. a5.7);

Figure 5.4



Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 les postes Cessions et radiations des créances douteuses et Taux de couverture des prêts en souffrance et garanties*.

(1) Flux annuels de cessions et radiations en comparaison aux souffrances de début de période. – (2) Radiation des prêts en souffrance non cédés ou cédés mais non annulés du bilan (ces derniers incluent les radiations d'activité en voie de cession). – (3) De 2022, afin de reconstruire le montant global des crédits cédés, à la contrepartie de la transaction, on a ajouté les radiations sur les crédits cédés effectués en même temps que la cession. Jusqu'en 2021, ces derniers étaient inclus dans la valeur de la cession. – (4) Crédits à la clientèle. Les données sont tirées de bilans bancaires non consolidés, qui n'incluent pas les prêts octroyés par les sociétés financières appartenant à des groupes bancaires et par les filiales étrangères. Le taux de couverture est donné par le montant des corrections des valeurs en comparaison à l'exposition brute correspondante.

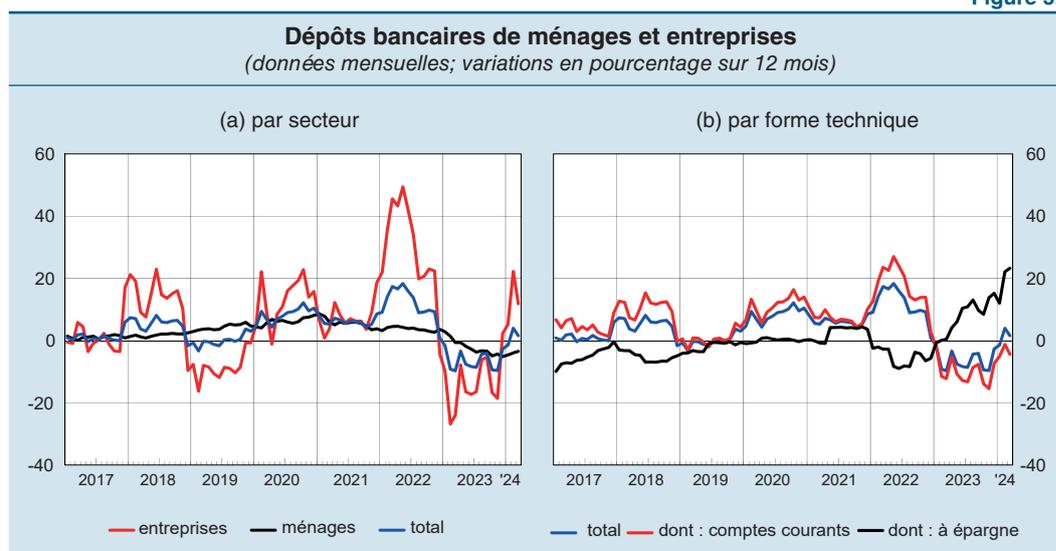
la part des seules souffrances sur le total des prêts, cependant, ne s'est réduite que marginalement (à 0,4 pour cent, de 0,5) par effet des nouvelles entrées.

Le rapport entre les provisions pour dépréciations et le montant brut des prêts en souffrance (taux de couverture) a grimpé, en 2023, à 53,7 pour cent, de 50,6 d'un an avant (fig. 5.4.b et tab. a5.8). À la fin de 2023, environ 80 pour cent des expositions détériorées brutes étaient assorties de garanties, en ligne avec les valeurs de 2022.

La collecte

En 2023, les dépôts bancaires des entreprises et de ménages valdôtains, après trois années d'expansion, ont baissé (-2,7 pour cent en décembre, 0,9 en 2022; fig. 5.5.a et tab. a5.9). Cette évolution est due à la baisse de ceux de ménages (-5,1 pour cent) et, en particulier, en ce qui concerne les formes techniques, celle du crédit en compte courant (-9,6 pour cent; fig. 5.5.b). Les dépôts des entreprises ont, au contraire, repris leur croissance (2,3 pour cent, de -4,2 en 2022), en raison de l'expansion de ceux d'épargne.

Figure 5.5



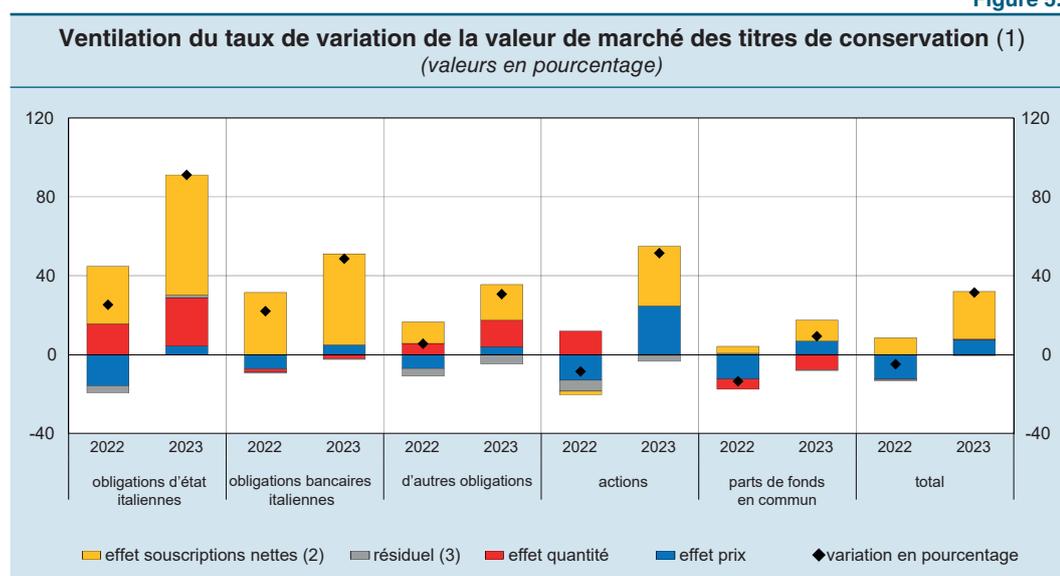
Source: information prudentielle.

Au cours du premier trimestre de 2024, les dépôts ont à nouveau augmenté (1,6 pour cent), soutenus par l'expansion de ceux des entreprises; les dépôts des ménages ont encore baissé, mais de manière plus faible par rapport au mois de décembre.

La valeur de marché des titres détenus en dépôt auprès des banques par des ménages et des entreprises a fortement augmenté (31,4 pour cent, de -5,0 de 2022); ce sont principalement les ménages, auxquels environ neuf dixièmes du total sont imputables, qui y ont contribué. Entre les différents types de produits financiers, la composante des obligations d'État a presque doublé sa propre valeur; les obligations ont également enregistré une forte expansion. Les parts OICR (constituant environ la moitié du portefeuille des titres de conservation) et les actions ont repris leur croissance.

Selon nos estimations, en 2023, l'augmentation des titres détenus en dépôt des ménages et des entreprises valdôtains, évalués aux prix du marché, a été largement soutenue par l'afflux de ressources vers de nouvelles émissions (effet souscriptions nettes); la hausse des cotations (effet prix) y a également contribué, tandis que la croissance des quantités détenues pour des titres déjà en portefeuille a été globalement négligeable (effet quantité; fig.5.6). La forte augmentation de valeur des obligations d'État italiennes est imputable à un flux considérable d'investissements vers des titres existants ainsi que vers de nouvelles émissions, par rapport à des cotations globalement stables.

Figure 5.6



Source: information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Titres de conservation*. (1) Titres de ménages consommateurs et d'entreprises détenus en dépôt auprès des banques. Données de fin d'année. – (2) Les souscriptions nettes correspondent à la valeur de marché des titres de nouvelle émission, nets du remboursement des titres venus à expiration au cours de l'année. – (3) Le résidu est donné par la somme de l'effet d'interaction entre variations de prix et de quantité et d'un terme correctif dû à un nombre limité de titres pour lesquels il n'est pas possible d'en calculer les effets.

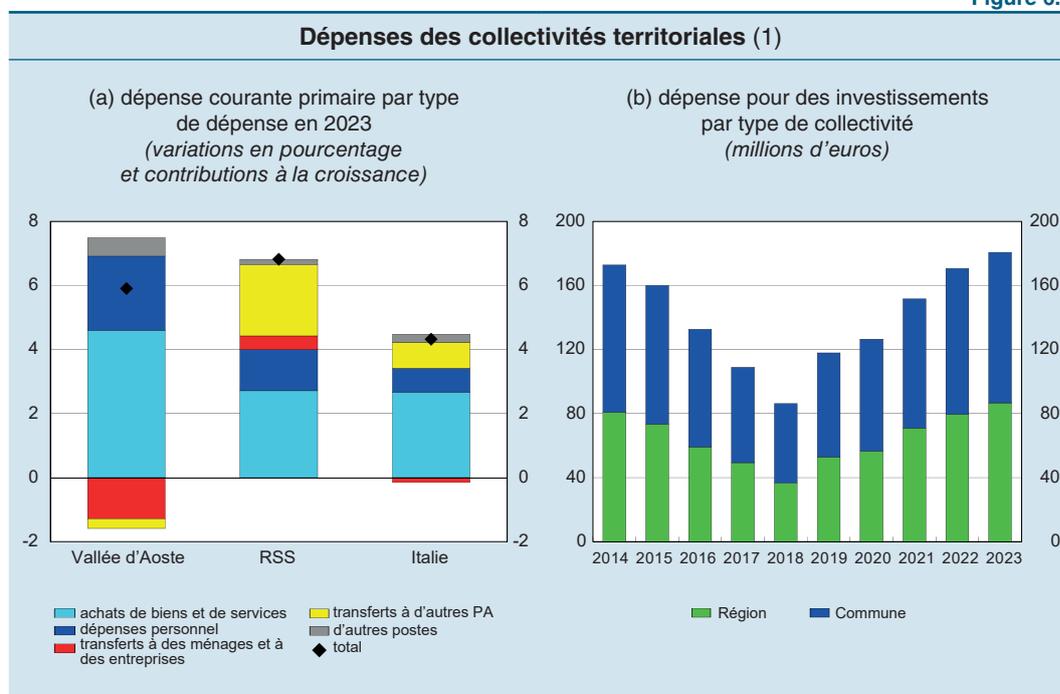
6. LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

Dépenses des collectivités territoriales

Sur la base des données du Sistema informativo delle operazioni degli enti pubblici – Système informatif des opérations des établissements publics – (Siope), en 2023, les dépenses primaires totales des collectivités territoriales (hors participations financières) ont augmenté en Vallée d’Aoste de 6,8 pour cent par rapport à l’année précédente, un chiffre inférieur à la moyenne des Régions à statut spécial (RSS ; tab. a6.1). En termes de dépenses par habitant, elles ont été égales à 11.562 euros, soit une donnée bien supérieure à celle de la moyenne des RSS; cet écart s’explique par des différences en termes d’attribution de compétences et de modèles organisationnels adoptés dans la fourniture des services. Environ 82 pour cent des dépenses primaires sont représentées par le composant courant.

Les dépenses courantes primaires. – Les dépenses courantes primaires (hors intérêts) des collectivités valdôtaines sont reparties à la hausse, après une stabilisation en 2022, bien que d’une intensité plus faible par rapport à la moyenne des RSS (5,9 et 6,9 pour cent, respectivement; fig. 6.1.a). La dynamique a été traînée par les achats de biens et de services, en particulier par l’augmentation des frais pour les services publics et par les contrats pour le transport public et pour d’autres services publics. Elle a été affectée également par une augmentation des dépenses de personnel, qui ont reflété le paiement des charges relatives au renouvellement du contrat de la fonction publique

Figure 6.1



locale, ainsi que les coûts pour le renforcement de la capacité administrative pour soutenir le PNRR. En revanche, les transferts à des ménages et à des entreprises ont baissé, en raison également de la fin de certaines mesures mises en œuvre pour limiter les effets de la hausse de prix de l'énergie.

Ce qui a augmenté davantage a été la dépense courante des Communes (tab. a6.2), en particulier celle de la Ville d'Aoste, tant pour les coûts des charges que pour ceux du service de la collecte des déchets.

Les dépenses en capital. – En 2023, les dépenses en capital ont augmenté de 10,9 pour cent. Les aides aux investissements des entreprises, notamment de la part de la Région, (également vers des entreprises qu'elle contrôle) ont continué à se renforcer dans une large mesure.

Les investissements fixes, qui représentent un peu plus de 70 pour cent des dépenses en capital, ont augmenté de 5,9 pour cent, beaucoup moins que dans les autres réalités territoriales de comparaison; par habitant, leur niveau reste près de trois fois plus élevé que celui de la moyenne des RSS. La croissance s'est poursuivie également dans le premier trimestre de l'année en cours. Plus de la moitié des dépenses ont été effectuées par les Communes (fig. 6.1.b), également en ce qui concerne les projets inclus dans le PNRR, telles que les travaux hydrauliques et les constructions. L'augmentation la plus grande est imputable à des investissements faits par la Région, en particulier pour l'achat de moyens des transports et pour la réalisation d'infrastructures aéroportuaires et routières. La dynamique des dépenses est cohérente avec la forte expansion de la planification survenue en 2022, largement liée aux appels d'offres pour le financement du PNRR (cf. le paragraphe: *Les ressources du PNRR au niveau régional*). Sur la base des données OpenCup, la planification de travaux publics, en 2023, a enregistré une baisse en termes de nombre de projets ainsi que de montants, en raison de la fin de la phase de planification du PNRR et à la prédominance de la phase suivante de réalisation.

Les politiques de cohésion gérées par les Administrations locales. – Aux dépenses publiques financées à travers des canaux ordinaires, s'ajoutent les ressources des politiques de cohésion européennes et nationales, qui se caractérisent par un horizon de planification de sept ans et par le financement à valoir sur des ressources dédiées. Les ressources communautaires reposent sur des fonds structurels européens (principalement FESR e FSE¹) et nécessitent une part de cofinancement national; au niveau local, elles sont mises en place à travers les Programmes opérationnels régionaux (POR). Les ressources nationales, quant à elles, sont financées principalement par le Fonds de développement et de cohésion (FDC) – Fondo sviluppo e coesione (FSC) – auquel, jusqu'au cycle de planification 2014-2020, chaque Administration titulaire pouvait accéder à travers les Fonds de développement et de cohésion (FDC) – Piani di Sviluppo e Coesione (PSC; cf. le chapitre 5 dans *L'economia delle regioni italiane. Dinamiche recenti e aspetti strutturali*, Banca d'Italia, Economie regionali, 22, 2022).

¹ Respectivement: Fonds européen de développement régional et Fond social européen (Fond social européen plus de la programmation 2021-27).

Cette approche a été modifiée par le DL 124/2023, sur la base duquel, à partir du cycle 2021-27 (cf. le chapitre 5 dans *L'economia delle regioni italiane. Dinamiche recenti e aspetti strutturali*, Banca d'Italia, Economie regionali, 22, 2023) les interventions financées par les ressources du FSC seront mises en place à travers la souscription, pour chaque Administration, d'un Accord de développement et de cohésion², qui identifie préalablement les interventions à financer et son chrono programme relatif, avec la possibilité de définancer les projets pour lesquels ce dernier ne soit pas respecté.

Les fonds relatifs aux POR 2014-20 géré par la Région Vallée d'Aoste, sur la base des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS), à la fin de 2023, s'avéraient totalement engagés et payés à plus de 97 pour cent de la dotation disponible; le niveau d'actuation financière se confirmait supérieur à celui des régions les plus développées ainsi qu'à celui de la moyenne des POR italiens (tab. a6.3). Le degré d'exécution financière était moins élevé pour le PSC valdôtains, qui enregistrait des paiements d'environ 74 pour cent des 77 millions de dotation, une part essentiellement en ligne avec la moyenne des régions les plus développées et supérieure à la moyenne nationale (tab. a6.4).

Pour le cycle de planification 2021-27, la Vallée d'Aoste dispose de 174 millions d'euros (70 de contribution européenne et 104 de contribution nationale), répartis entre deux programmes: le POR FESR (92 millions) et le POR FSE plus³ (82 millions). Les POR valdôtains du nouveau cycle allouent environ la moitié des ressources à l'inclusion sociale, avec priorité pour les politiques liées à l'emploi des jeunes et à l'équilibre du marché du travail en termes de participation de genre, presque un quart au développement de la recherche et de l'innovation et le restant à la transition verte. Par référence aux politiques nationales de cohésion, la Région Vallée d'Aoste a souscrit, en janvier 2024, l'Accord de développement et de cohésion, par lequel elle disposera, au cours des prochaines années, de 32,7 millions pour la réalisation de trois projets: la rénovation d'un bâtiment scolaire, la réalisation d'une résidence universitaire et celle d'une infrastructure énergétique provenant de sources renouvelables au service des immeubles régionaux. À ces derniers s'ajoutent 4,3 millions d'euros, déjà octroyés en 2021 et ensuite inclus dans l'Accord⁴, pour les interventions suivantes: financement d'une installation de traitement des eaux urbaines résiduaires; initiatives de recherche et d'innovation sur les effets du changement climatique sur les glaciers alpins valdôtains; adaptation de laboratoires didactiques.

Le ressources du PNRR au niveau régional

En analysant les résultats des appels d'offres et les décrets pour l'attribution des ressources du PNRR, à la date du 7 décembre 2023, 333 millions pour des interventions à réaliser en Vallée d'Aoste, 0,3 pour cent du total national, ont été

² À définir entre le Ministre pour les Affaires européennes, le Sud, les politiques de cohésion et le PNRR et chaque Président de Région ou de Province autonome, entendu le Ministre de l'Économie et des finances.

³ Dans la programmation 2017-21, le FSE plus réunit en un seul instrument le FSE, le Fondo Iniziativa occupazione giovani (Initiative Emploi des Jeunes, IEJ), le Fondo di aiuti europei agli indigenti (Fonds européen d'aide aux plus démunis, FEAD) et le Programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

⁴ Décision CIPSS (Comitato interministeriale per la programmazione economica e lo sviluppo sostenibile) n. 79/2021.

attribués à des établissements publics chargés de la mise en œuvre⁵. Par rapport à la population, les ressources attribuées sont supérieures à la moyenne italienne (2.708 euros par habitant contre 1.902; tab. a6.5). En ce qui concerne les missions dans lesquelles le Plan est divisé, celles consacrées à la révolution verte et à la transition écologique (mission 2), à l'inclusion et à la cohésion (mission 5), ainsi qu'à la numérisation, l'innovation, la compétitivité, la culture et le tourisme (mission 1), revêtent une importance particulière dans la région. Pour cette dernière, le volet relatif à l'administration publique contribue à l'augmentation du niveau numérique des procédures internes et des services offerts aux ménages et aux entreprises (cf. l'encadré: *Le degré de numérisation des Communes*).

LE DEGRÉ DE NUMÉRISATION DES COMMUNES

L'Union européenne a adopté, en 2022, la *Digital Decade Strategy*, qui fixe les objectifs à atteindre avant 2030 en termes de compétences numériques, de connectivité, d'adoption des technologies numériques avancées dans les entreprises et dans les services publics numériques, ainsi que les actions à entreprendre pour y parvenir. En particulier, sur la base de l'indicateur *Digital Economy and Society Index* (DESI) de la Commission européenne, l'Italie accuse encore des retards importants dans l'offre de services publics numériques¹.

Selon l'*Indagine sulla digitalizzazione delle amministrazioni locali* (IDAL) de la Banca d'Italia², parmi les Communes de la région, le nombre de services fournis directement en présentiel était, en 2022, encore relativement élevé (2,4 par rapport à 1,9 dans la moyenne nationale et des régions du Nord-Ouest; figure³). Ce phénomène est influencé par la faible diffusion de services en ligne parmi les Communes de moins de 5.000 habitants (la totalité, à l'exception de la Commune d'Aoste), de manière similaire à ce qui est observé dans la moyenne italienne. Le degré de numérisation dans l'offre des services de la Ville d'Aoste était, cependant, élevé (la totalité des services considérés était fournie complètement ou partiellement en ligne) et supérieur au niveau présent dans les collectivités de la même taille. En général, pour tous les collectivités, également en conformité avec les obligations de loi, le degré de numérisation des services

¹ Commission européenne, *Report on the state of the Digital Decade, 2023*. Dans le classement européen à 27 pays, l'Italie occupe la dix-huitième position.

² D'autres informations relatives à l'enquête sont disponibles: cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste Enquête sur la digitalisation des Administrations locales (IDAL).

³ L'enquête a présenté aux Communes y répondant la liste de services suivante: démographiques (par exemple des certifications d'état-civil, de résidence et de changement de domicile), sociaux (par exemple, bon d'achat, bâtiments municipaux à loyer modéré), scolaires (par exemple, inscription et paiement d'écoles maternelles et restauration scolaire), le Sportello unico per le attività produttive – Guichet unique pour les activités productives – (SUAP), et les Servizi unificati per l'edilizia – Services unifiés pour la construction – (SUE).

⁵ Le nombre des entités chargées de la mise en œuvre prises en considération comprend les collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes, Provinces et Villes métropolitaines, Communes, Communautés de communes et Communautés de montagne), d'autres collectivités locales (universités publiques, établissements de gestion des parcs, etc.), établissements et entreprises nationales à participation publique (RFI, Anas, Infratel, ministères). On considère les seules ressources actuellement *territorialisables*.

adressés aux entreprises était plus élevé par rapport aux services offerts aux ménages. Cela se traduisait par une forte utilisation de ce moyen par les entreprises, comparable à la moyenne nationale (93 pour cent).

En ce qui concerne l'usage d'outils numériques par les collectivités locales – notamment l'adoption de systèmes de e-procurement qui contribue à réduire les coûts administratifs – au cours de 2022, la quasi-totalité des Communes en région a utilisé, du moins partiellement, d'outils numériques pour les procédures d'achat de biens et de services, en proportion supérieure à la moyenne nationale (85 pour cent).

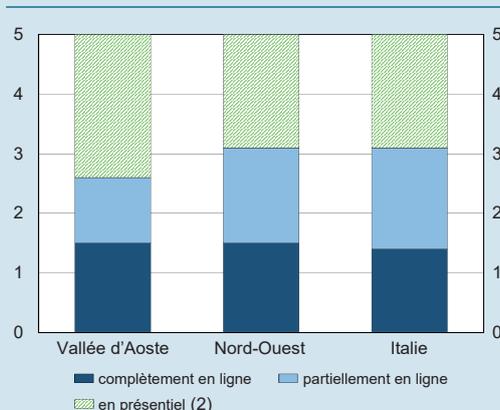
La dotation en infrastructures informatiques et les investissements en technologies numériques avancées représentent un facteur important afin de favoriser le développement numérique des collectivités locales. Plus de la moitié des Communes en Vallée d'Aoste accédait à Internet par des connexions très haut débit, basées sur la technologie de la fibre optique jusqu'à l'utilisateur final (FTTH; en Italie 24 pour cent); par conséquent, la vitesse médiane s'avérait supérieure à la moyenne nationale. L'évolution des paradigmes technologiques demande des ressources et des investissements appropriés. 57 pour cent des Communes de l'échantillon régional ont augmenté la dépense pour des investissements informatiques dans la période 2021-22, par rapport aux deux années précédentes (66 pour cent en Italie), en utilisant une proportion plus importante de ressources internes (près de trois quarts des établissements; moins de 60 pour cent en Italie et dans le Nord-Ouest) et, en partie, des fonds provenant du PNRR (un quart des Municipalités, contre 31 pour cent des zones de comparaison).

La responsabilité de la gestion des ressources allouées se réfère principalement aux Administrations locales et, en particulier, à la Région et aux Communes dans une mesure essentiellement paritaire (respectivement, pour 36,9 et 40,2 pour cent des montants), bien supérieure à la moyenne des zones de comparaison; en revanche, 14,7 pour cent relèvent de la compétence d'opérateurs nationaux (établissements publics et sociétés à participation publique; tab. a6.6).

Le 8 décembre dernier, le Conseil de l'Union européenne a approuvé la proposition de révision du PNRR, qui a introduit une nouvelle mission (mission 7, *REPowerEU*) et modifié les missions existantes. En particulier, le DL 19/2024 (décret "PNRR quater"), en mettant en œuvre les modifications convenues avec la Commission européenne, a établi la sortie intégrale du périmètre du Plan de certaines mesures, ainsi que le

Figure

Offre de services dans les Communes (1)
(unités)



Source: Banca d'Italia, *Indagine sulla digitalizzazione delle Amministrazioni locali (IDAL)*; cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Enquête sur la numérisation des Administrations locales (IDAL)*.

(1) Le graphique montre l'estimation du nombre moyen de services offerts complètement ou du moins partiellement en ligne. Le nombre total des services numérisables considérés est cinq. – (2) Le service est fourni exclusivement en présentiel auprès de l'organisme; il peut y avoir (ou pas) des informations disponibles en ligne.

redimensionnement partiel d'autres d'entre elles⁶; pour les projets afférents à ces mesures, le décret définit d'autres formes de financement⁷. En Vallée d'Aoste, les investissements n'étant plus intégrés dans le Plan s'élèvent à 28 millions (8,4 pour cent des allocations totales, 7,3 dans la moyenne nationale), concentrés dans le cadre de la protection du territoire, principalement de la responsabilité communale. Pour les mesures faisant l'objet d'une modification partielle de la source de financement, aucune information détaillée n'est actuellement disponible; en supposant que les administrations valdôtaines subissent une réduction des ressources qui leur avaient été allouées égales à celles de la moyenne nationale, d'autres actions d'environ 9 millions (environ 3 pour cent des attributions enregistrées à la fin de 2023) seraient placés hors du Plan.

Pour les interventions demandant l'exécution de travaux ou la fourniture de biens ou de services, la phase suivante à celle de l'allocation des ressources est constituée par la mise en œuvre des appels d'offres. Entre 2020 et 2023 les Administrations publiques ont lancé des appels d'offres relatifs au PNRR sur le territoire régional pour un montant estimé d'environ 103 millions (égal à 35 pour cent des fonds destinés à la région pour lesquels une procédure d'attribution est demandée); 29,3 pour cent des appels d'offres, représentant 61, 3 pour cent des montants (41,6 et 72,2 dans le Nord, respectivement) s'avèrent attribués. Les appels d'offres ciblant la réalisation de travaux représentent en région la part la plus importante du total de ceux ayant été publiés (cf. l'encadré: *Les dépenses pour les appels d'offres et l'activation des chantiers dans le cadre du PNRR*).

LES DÉPENSES POUR LES APPELS D'OFFRES ET L'ACTIVATION DES CHANTIERS DANS LE CADRE DU PNRR

Dans le cadre du PNRR, une part importante des ressources est destinée à la réalisation de travaux publics, d'importance stratégique pour le Pays. Afin de garantir une mise en œuvre rapide et de dépasser certains points critiques liés à l'augmentation des coûts des matériaux, le législateur est intervenu avec quelques simplifications en matière de régulation ainsi qu'en allouant des montants supplémentaires par rapport à celles allouées par le Plan¹.

¹ Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Appels d'offres et activation des chantiers dans le cadre du PNRR*; les ressources dont les interventions à réaliser en région ont bénéficié s'élèvent à environ 2,8 millions.

⁶ Les mesures inhérentes à des entités chargées de la mise en œuvre qui ne sont plus financées par les ressources du PNRR sont: les interventions pour la résilience, la valorisation du territoire et l'efficacité énergétique des Communes (mission 2), celles de valorisation des biens confisqués aux mafias (mission 5), les infrastructures sociales de communautés des zones internes (mission 5), la liaison ferroviaire de Trente et la Rome-Pescara (mission 3). En revanche, celles partiellement sorties sont: adoption de l'app IO et de PagoPA, Piano Italia a 5G, santé connectée et le développement industriel de Cinecittà (mission 1), les pistes cyclables touristiques et le vert urbain (mission 2), les liaisons ferroviaires à grande vitesse Naples-Bari et Palerme-Catane, le connexions diagonales Orte-Falconara et Tarente-Metaponto-Potenza-Battipaglia, le développement système européen ERTMS, les gares ferroviaires dans le Sud et l'innovation numérique des systèmes aéroportuaires (mission 3), renforcement de crèches et des écoles maternelles, bourse d'études, internationalisation, financement de projets présentés par des jeunes chercheurs, création et renforcement des écosystèmes de l'innovation et bourses pour des doctorats innovants (mission 4), régénération urbaine, plans urbains intégrés et zone économiques spéciales (mission 5) et vers un hôpital sûr et durable (mission 6).

⁷ Lors de la conversion en loi du Décret, une clause de sauvegarde pour les RSS a été en outre introduite, selon laquelle les ressources éventuellement déjà allouées aux collectivités locales des territoires respectifs pour la réalisation des investissements qui ne sont plus financés, en tout ou en partie, à valoir sur les fonds du PNRR, resteront allouées aux dites collectivités territoriales même si financées par des ressources de l'état.

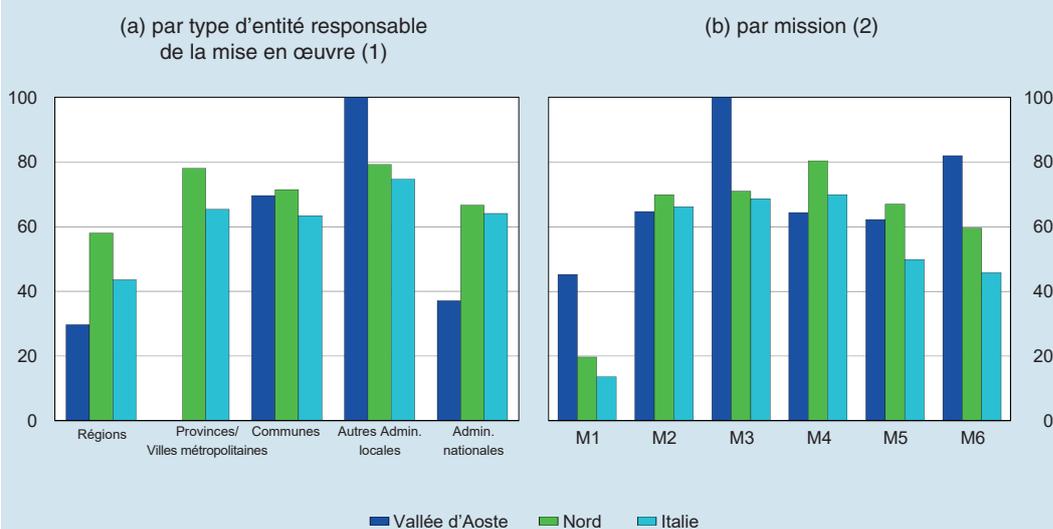
Selon les données de l'Autorità nazionale anticorruzione – Autorité nationale anticorruption – (Anac) et du Portale del Consiglio dei ministri per il monitoraggio del PNRR – Portal du Conseil des ministres pour le suivi du PNRR – (Italia Domani), en Vallée d'Aoste, à la fin de 2023, les appels d'offres lancés pour des travaux publics financés par le Plan étaient presque 400, pour un montant total de 81 millions d'euros – égal à 79 pour cent de la valeur totale des appels d'offres liés au Plan pour des interventions en région.

Les Communes ont publié non seulement le plus grand nombre d'appels d'offres, mais elles sont également responsables de 65,2 pour cent de la valeur totale de ces appels; ceux de la Région, en moyenne de taille élevée (dépassant à 5 millions d'euros dans 45 pour cent des cas), représentent 19,4 pour cent de la valeur des appels d'offres au niveau régional (10,2 pour cent en Italie; tab. a6.8). La quasi-totalité des procédures a concerné des interventions relatives à la mission 2 (révolution verte et transition écologique) qui, en termes de valeur, représentent 47,4 pour cent du total des appels.

Entre 2020 et 2023, 74,3 pour cent des appels ont été attribués, représentant 66,7 pour cent en termes de valeur² (54 millions d'euros), une part, cette dernière, inférieure tant au Nord qu'à l'Italie (76 et 74 pour cent respectivement).

Figure A

Valeur des appels pour des travaux attribués sur le total lancé
(valeurs en pourcentage)



Source: élaborations à partir des données de l'Anac et d'Italia Domani. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Appels et activation des chantiers dans le cadre du PNRR*.

(1) Les entités responsables de la mise en œuvre considérées comprennent les collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes, Provinces et Villes métropolitaines, Communes, Communautés de Communes et Communautés de montagne), d'autres administrations locales (universités publiques, établissements de gestion des parcs, consortiums, utilities, etc.), des organismes et des entreprises nationales à participation publique (RFI, Anas, Infratel, Ministères). – (2) M1: numérisation, innovation, compétitivité, culture et tourisme; M2: révolution verte et transition écologique; M3: infrastructures pour une mobilité soutenable; M4: éducation et recherche; M5: inclusion et cohésion; M6: santé.

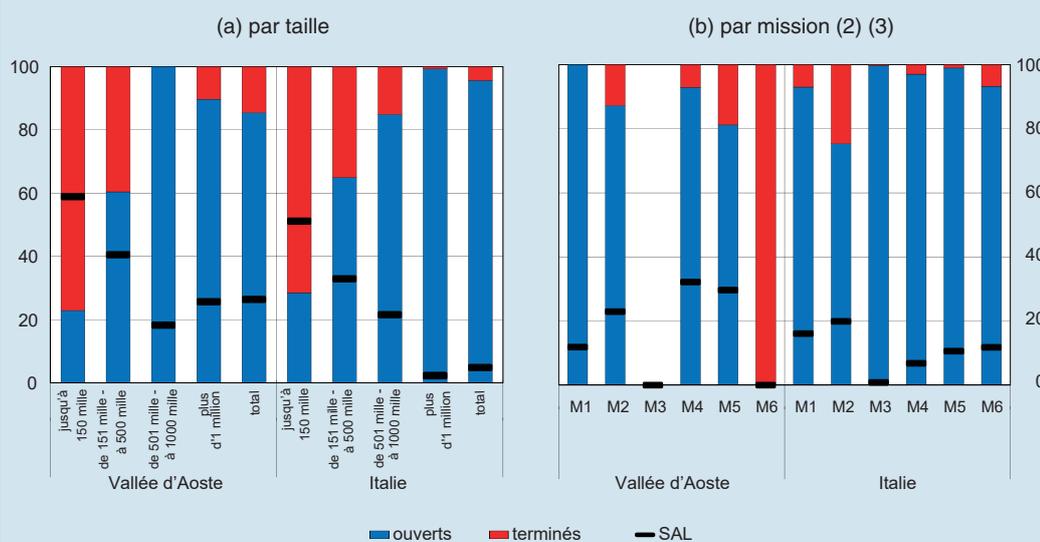
² La valeur d'attribution peut s'écarter du montant lancé par effet des baisses d'adjudication. Afin de comparer des valeurs homogènes, on utilise la valeur lancée pour calculer l'incidence des appels d'offres attribués.

En termes de ressources engagées sur le total lancé, les parts les plus élevées d'appels attribués sont ceux étant gérés par les Communes et par les Administrations locales, respectivement 73 et 100 pour cent (figure A, panneau a), relatives notamment à des interventions pour la résilience de l'agrosystème d'irrigation, pour l'efficacité énergétique des Communes, pour la régénération urbaine et pour le *social housing* (missions 2 et 5). Les investissements des missions 3 (infrastructures pour une mobilité soutenable) et 6 (santé) montrent un taux d'attribution élevé, notamment dans la comparaison territoriale (figure A, panneau b); il faut quand même considérer que, notamment dans le premier cas, le total lancé en région était contenu et lié à des interventions nationales.

Selon nos analyses, sur la base des données de l'Osservatorio statistico della Commissione nazionale paritetica per le casse edili – Observatoire statistique de la Commission nationale paritaire pour le fonds régional des ouvriers du secteur de la construction – (CNCE)³, entre novembre 2021 et février 2024, les chantiers liés au PNRR lancés en région étaient environ 50, correspondant à des appels pour un montant global de 36 millions (81 pour cent des appels d'offres attribués dans la

Figure B

État d'avancement des travaux des chantiers ouverts (1)
(valeurs en pourcentage)



Source: élaborations à partir des données de l'Osservatorio statistico della Commissione nazionale paritetica per le Casse edili (CNCE). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Appels d'offres et activation des chantiers dans le cadre du PNRR*.

(1) Les chantiers (ouverts et terminés) imputables au PNRR lancés à partir du 1^{er} novembre 2021 sont inclus. On considère ouverts les chantiers non terminés à la fin de février 2024. Le pourcentage de chantiers terminés/ouverts se réfère à la valeur de la construction des chantiers (la valeur des coûts directs est incluse et celle pour la sécurité et d'autres services est exclue). L'état d'avancement des travaux est calculé, pour les seuls chantiers ouverts, en utilisant le rapport entre les coûts pour la main-d'œuvre effectivement observés et les coûts prévus pour les travaux terminés. – (2) M1: numérisation, innovation, compétitivité, culture et tourisme; M2: révolution verte et transition écologique; M3: Infrastructures pour une mobilité soutenable; M4: éducation et recherche; M5: inclusion et cohésion; M6: santé. – (3) La mission M3 se réfère principalement à la ligne ferroviaire Ivrea-Aoste, dont les appels d'offres actuellement publiés concernent uniquement des interventions sur le territoire piémontais.

³ À partir du 1^{er} novembre 2021, les entreprises de la construction ont l'obligation d'effectuer la déclaration de début d'activité à la Cassa Edile/Edilcassa compétente territorialement, rapportant le Codice Identificativo di Gara – Code identificatif d'appel d'offres – en cas de chantiers afférents à des contrats pour des travaux publics. L'envoi et l'usage de ces informations font l'objet d'une convention entre Ance et la Banca d'Italia.

même période⁴). La valeur des chantiers terminés était égale à 15 pour cent de ceux lancés; cette incidence était plus élevée pour les interventions d'un petit montant (figure B, panneau a) et conformes à la mission 6 (figure B, panneau b). Le Stato di avanzamento dei lavori – État d'avancement des travaux – (SAL) des chantiers ouverts se réduit à l'augmenter de la taille; en tenant compte de la valeur des chantiers, le SAL moyen en février 2024 était égal à environ 26 pour cent, avec une relative hétérogénéité entre missions. Les travaux afférents à la mission 4 (éducation et recherche) montraient un degré d'avancement plus élevé (environ 30 pour cent), tandis que la mission 6 (santé) un plus fort retard dans l'achèvement des travaux.

⁴ Outre à ceux ayant été attribués à partir de novembre 2021, on considère également les appels d'offres attribués entre janvier 2020 et octobre 2021 qui avaient au moins un chantier ouvert en novembre.

La capacité des Administrations d'achever, dans des délais relativement courts, toutes les phases de la mise en œuvre des interventions est affectée par l'articulation des structures techniques et par la dotation en personnel, caractérisée, en Région ainsi que dans les Communes, par une incidence de diplômés plus faible par rapport à la moyenne du Nord et nationale (tab. a6.7).

La santé

Les dépenses de santé sont réparties à la hausse en 2023, traînées notamment par la composante à gestion directe et, dans une moindre mesure, par celle en convention (tab. a6.9). L'évolution de la première a été affectée par la forte croissance des décaissements pour l'achat de biens, après la chute enregistrée en 2022, tandis que le coût du personnel ne s'est changé que marginalement. La dépense en convention s'est renforcée dans une mesure plus contenue, en reflétant l'augmentation des coûts pour l'achat de produits pharmaceutiques et de prestations hospitalières par des privés, par rapport à une réduction des autres composantes.

La dépense pour des collaborations et des consultations de santé externes a continué à se renforcer, avec une incidence qu'en 2023 s'est avérée supérieure à 13 pour cent du total du coût du personnel, en augmentation de plus de 50 pour cent par rapport aux valeurs enregistrées avant la pandémie. Elle peut avoir été affectée par le manque de personnel, auquel, en perspective, d'autres difficultés liées au départ à la retraite d'un nombre considérable de figures professionnelles et à demande accrue induite par mise en œuvre des mesures prévues par le PNRR peuvent également s'ajouter (cf. l'encadré: *L'évolution du personnel de santé, en fonction également des réformes prévues par le PNRR*).

L'ÉVOLUTION DU PERSONNEL DE SANTÉ, EN FONCTION ÉGALEMENT DES RÉFORMES PRÉVUES PAR LE PNRR

Le personnel du Service national de santé – Servizio sanitario nazionale (SSN) – a continué à se réduire en région, également dans la période de la pandémie et dans celle immédiatement après, différemment de la croissance observable dans la moyenne nationale ainsi que des RSS; la baisse a concerné notamment les médecins et les infirmiers (tab. a6.10). Fin 2022, le personnel opérant auprès des structures du

SSN (188 employés pour 10.000 habitants) était cependant supérieur par rapport à la moyenne nationale et des RSS (respectivement, 123 et 166 employés pour 10.000 habitants). En considérant également le personnel employé dans des structures assimilées à des structures publiques et dans de maisons de soins privées accréditées (tab. a6.11), plus répandues dans le reste de l'Italie, l'écart positif se contractait (197 employés contre 151 au niveau national), s'annulant presque dans la comparaison avec la moyenne des RSS (206 employés). Dans la comparaison au niveau national, la dotation de médecins et d'infirmiers s'avérait essentiellement alignée, tandis que la présence de personnel technique et administratif, bien qu'en proportion élevée sous contrat temporaire (plus d'un cinquième du personnel relatif), était plus grande.

Fin 2022, environ 18 pour cent des médecins et 4 pour cent des infirmiers étaient âgés d'au moins 60 ans, des pourcentages que, tout en restant inférieures à la moyenne nationale (un peu plus d'un quart des médecins et environ 9 pour cent des infirmiers), s'avèrent essentiellement triplées par rapport aux valeurs que l'on observait en région en 2011 (tab. a6.12). Sur la base de la législation en vigueur, il est envisageable de considérer que les professionnels de la santé âgés d'au moins 60 ans à la fin de 2022 pourront prendre la décision de partir à la retraite sur une période comprise entre 5 et 10 ans¹ (figure, panneau a).

La réduction du personnel a concerné également les médecins en convention², en déterminant une augmentation de la charge de patients pour les médecins généralistes et pour les pédiatres (tab. a6.13). Près de 60 pour cent des médecins et plus de 80 pour cent des pédiatres montraient avoir dépassé en région les valeurs seuils maximales de patients établis par la loi (respectivement, 48 et 73 pour cent dans la moyenne de l'Italie). Pour les spécialistes ambulatoires, le nombre d'heures travaillées par employé a augmenté de presque 25 pour cent entre 2011 et 2022, en allant au-dessus de la donnée nationale moyenne. À l'instar du personnel du SSN, celui en convention également pose un problème de renouvellement de générations: à la fin de 2022, les médecins généralistes et les pédiatres âgés d'au moins 60 ans étaient au moins un tiers³.

Les besoins futurs en personnel s'insèrent dans un contexte plus vaste de renforcement des soins de santé, en particulier des celles du territoire, conformément au cadre du PNRR (mission 6, Santé, composante 1). Le Plan, dans sa formulation originale prévoit, tenu compte également des caractéristiques morphologiques de la région, l'activation de 2 maisons de communauté, 1 hôpital de communauté, 1 centre opérationnel territorial et 1 unité de continuité des soins, parallèlement au renforcement de l'assistance à domicile (tab. a6.14) et d'autres formes d'assistance plus capillaire

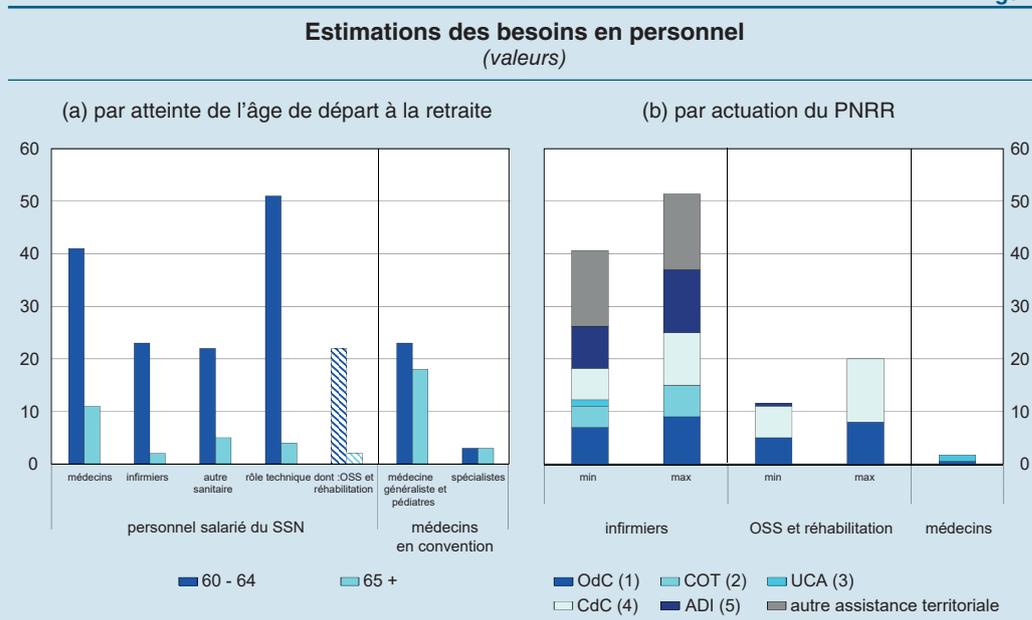
¹ Pour l'estimation des sorties, on utilise un âge de départ à la retraite entre 67 et 70 ans, avec la possibilité pour les seuls dirigeants médicaux de rester en service sur une base volontaire jusqu'à 72 ans (comme prévu par le décret n. 215 du 30 décembre 2023). On peut considérer que, dans l'intervalle de dix ans, tout le personnel âgé d'au moins 60 ans à la fin de 2022, aura quitté le SSN après avoir atteint l'âge de départ à la retraite; de même, dans un intervalle plus court de 5 ans, on peut considérer que le personnel âgé d'au moins 65 ans à la fin de 2022 aura quitté le SSN.

² Parmi les médecins en convention sont inclus: les médecin généralistes (médecine primaire, urgences territoriales, médecine des services), les pédiatres de libre choix, les spécialistes, parmi lesquels la figure qui prévaut est celle des spécialistes de cabinet.

³ Les données sur le personnel en convention âgé d'au moins 60 ans sont tirées de Fondazione Enpam, tandis que leur incidence sur le personnel en œuvre à la fin de 2022 est estimée à partir des données de source de SISAC.

sur le territoire. Les structures prévues par le PNRR, pour opérer, ont besoin d'une dotation en personnel adéquate, notamment d'infirmiers, d'aides-soignants (operatori socio sanitari, OSS) et de personnel de rééducation et, dans une moindre mesure, de médecins. Conformément aux standards établis par le DM 77/22⁴, l'implémentation de toutes les mesures prévues par le PNRR pour la santé territoriale nécessite l'emploi d'un nombre compris entre 41 et 53 d'infirmiers et un nombre de OSS et de personnel de la rééducation compris entre 12 et 21 (figure, panneau b). Cela engendre une demande supplémentaire, estimable dans un pourcentage compris entre 5 et 7 pour cent des infirmiers, des OSS et du personnel de la rééducation (calculé sur le personnel du SSN à la fin de 2022), qui s'ajoute à celle dérivant des départs à la retraite. Le fonctionnement à plein régime des maisons de communauté nécessite également la participation des médecins généralistes, qui, déjà dans le contexte actuel, sont déjà souvent en sous-effectif par rapport à la charge de patients prévue par la législation en vigueur.

Figure



Source: pour le panneau (a), élaborations à partir des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS), *Conto annuale*, données se référant au personnel du SSN existant au 31 décembre 2022; pour le personnel en convention, données Fondazione Enpam; pour le panneau (b), estimations basées conformément au DM 77/2022. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Dispositions sur le personnel de santé*.

(1) Hôpitaux de communauté. – (2) Centrales opérationnelles territoriales. – (3) Unités de continuité des soins. – (4) Habitations de communauté. – (5) Soins à domicile intégrés.

⁴ Pour plus de détails sur le règlement de référence, cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste: Dispositions sur le personnel de santé*.

Les recettes de collectivités territoriales

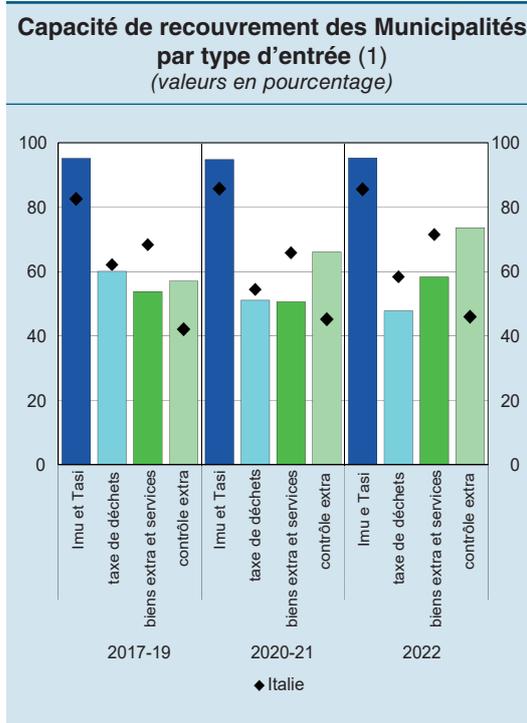
En 2023, selon les données du Siope, les recettes courantes non financières des collectivités territoriales de la Vallée d'Aoste ont augmenté pour la Région ainsi que pour les Communes, tandis que les recettes en capital ont baissé. Cette dernière évolution a été affectée, pour les Communes, par la baisse des contributions aux investissements octroyés par la Région; pour cette dernière, par la contraction des transferts des

entreprises contrôlées, en particulier ceux provenant de la société financière régionale (comprenant les dividendes octroyés par des entreprises par elle détenues).

Les recettes régionales et municipales. – Les recettes courantes de la Région ont été égales à 12.277 euros par habitant, en hausse de 25,2 pour cent par rapport à 2022 (5.469 dans la moyenne des RSS, avec une variation de 10,4; tab. a6.15). Les recettes courantes des Communes, égales à 2.649 euros par habitant, ont, elles aussi, augmenté, de 10,3 pour cent, plus que la variation enregistrée dans les RSS; elles ont été affectées principalement par plus de revenus dus à l'impôt sur les déchets, à la taxe de séjours et à d'autres recettes non fiscales.

En Vallée d'Aoste, les recettes issues des impôts communaux sont supérieures à celles de la moyenne des RSS, principalement en raison des assiettes fiscales moyennement supérieures aux valeurs nationales (cf. *L'economia della Valle d'Aosta*, Banca d'Italia, Economie regionali, n. 2, 2023), mais également en raison d'une plus grande capacité de recouvrement, notamment des impôts sur les biens immobiliers. En région, en 2022, 95 pour cent de l'Imu de compétence de l'année a été recouvré, une partie substantiellement stable au fil du temps et plus élevée par rapport à la moyenne nationale, face à seulement 48 pour cent de la Tari, soit un pourcentage en baisse par rapport aux années précédentes et inférieur à la moyenne italienne (fig. 6.2). Le montant total des recettes non fiscales est perçu en proportion inférieure par rapport aux recettes fiscales. En détail, le pourcentage de perception de recettes provenant de la vente de biens et de services reste au-dessous de la moyenne nationale (tout en présentant une légère croissance en 2023 par rapport aux années précédentes), tandis que les recettes résultant des activités de contrôle des infractions sont, elles, en hausse au fil du temps et supérieures à la moyenne nationale. En général, la capacité de recouvrement baisse avec l'augmentation de la taille de la commune pour les recettes fiscales, tandis que l'on observe le contraire pour les recettes non fiscales.

Figure 6.2



Source: élaborations à partir de la Banca dati delle Amministrazioni pubbliche (BDAP).

(1) Rapport entre les recettes recouvrées en compte de compétences et les constatations relatives.

Le solde budgétaire global

À la fin de 2022, toutes les collectivités territoriales de la Vallée d'Aoste ont enregistré un excédent budgétaire, conçu comme partie disponible positive du résultat d'administration.

L'excédent de la Région, égal à 1.966 euros par habitant (408 en moyenne dans les RSS en excédent; tab. a6.16), a fortement augmenté par rapport à 2022. Une part de cet excédent a été utilisée pour rembourser une partie de l'endettement résultant de la société financière régionale, Finaosta Spa, avec Cassa depositi e prestiti – Caisse des dépôts et des consignations – (cf. le paragraphe: *La dette*).

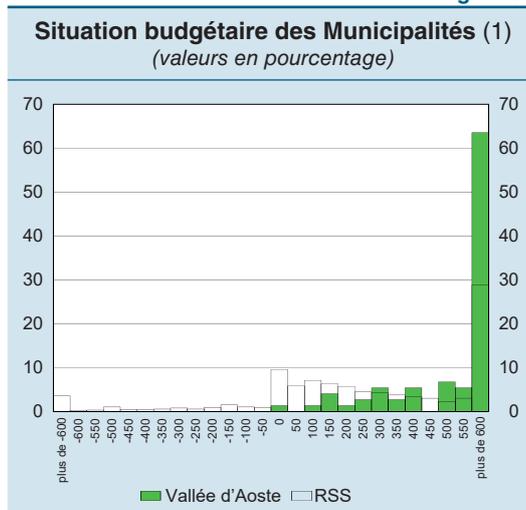
L'excédent obtenu par les Communes valdôtaines a été égal en moyenne à 771 euros par habitant (279 euros dans l'ensemble des RSS), sur les mêmes niveaux de l'année précédente. La distribution de la part disponible du résultat d'administration de chaque Commune est restée concentrée sur des valeurs élevées (fig. 6.3 et tab. a6.17).

La dette

Fin 2023, le stock total de dette des Administrations locales valdôtaines, calculé en excluant les passifs financiers vers d'autres Administrations publiques (dette consolidée), était égal à 1.227 euros par habitant (1.429 dans la moyenne nationale; fig. 6.4). En 2023, la dette a fortement diminué par effet du remboursement anticipé de prêts hypothécaires consentis pour le compte de la Région par Finaosta Spa avec Cassa depositi e prestiti – Caisse des dépôts et des consignations⁸.

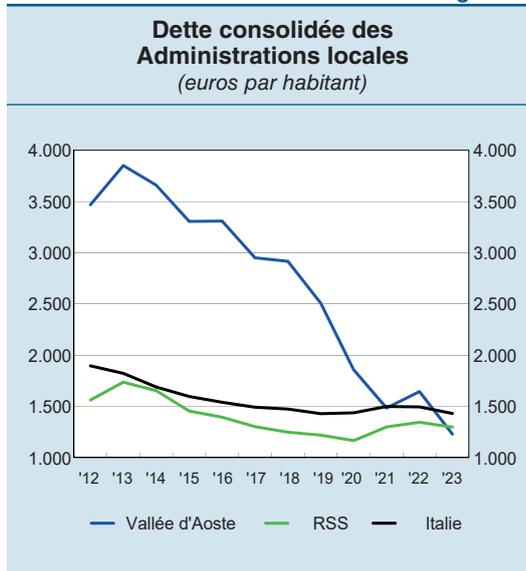
La composition de la dette consolidée a subi de légères variations, continuant à présenter une prépondérance de prêts provenant de banques italiennes et de la Cassa depositi e prestiti – Caisse des dépôts et des consignations (tab. a6.18).

Figure 6.3



Source: élaborations à partir des données de la Ragioneria generale dello Stato (RGS). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Résultat d'administration des collectivités territoriales*.
(1) Distribution de la part disponible du résultat d'administration exprimée par habitant. Chaque barre correspond à des intervalles de 50 euros (0-50, 50-100 et ainsi de suite). Le nombre indiqué sous chaque barre indique l'extrême inférieur de chaque intervalle.

Figure 6.4



Source: Banca d'Italia. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Dettes des Administrations locales*.

⁸ Dettes contractées conformément aux Lois financières régionales de 2011 à 2013 et payées conformément à l'art.10 de la loi régionale 25 mai 2023, n. 7.

ANNEXE STATISTIQUE

SOMMAIRE

1. Vue d'ensemble

Tab.	a1.1	Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2022	71
”	a1.2	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2021	72
”	a1.3	Valeur ajoutée des services par branche en 2021	72

2. Les entreprises

Tab.	a2.1	Principaux produits agricoles	73
”	a2.2	Achats et ventes d'habitations par type de Municipalité et de dimension	73
”	a2.3	Mouvement touristique	74
”	a2.4	Transits de véhicules	74
”	a2.5	Entreprises à forte croissance par secteur	75
”	a2.6	Commerce extérieur FOB-CAF par secteur	76
”	a2.7	Commerce extérieur FOB-CAF par zone géographique	77
”	a2.8	Indicateurs économiques et financiers des entreprises	78
”	a2.9	Indicateurs économiques et financiers du secteur industriel au sens strict	79
”	a2.10	Indicateurs économiques et financiers du secteur des services	80
”	a2.11	Indicateurs économiques et financiers du secteur de la construction	81
”	a2.12	Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique	82

3. Le marché du travail

Tab.	a3.1	Emploi et force de travail	83
”	a3.2	Taux d'occupation et de chômage par genre, âge et niveau de diplôme	84
”	a3.3	Embauche de salariés	85
”	a3.4	Heures autorisées de Cassa integrazione guadagni et fonds de solidarité	86
”	a3.5	Indicateurs démographiques	87
”	a3.6	Taux d'activité des femmes et écart de genre	88
”	a3.7	Part de la population âgée entre 25 et 34 ans disposant d'un diplôme d'études supérieures	89

4. Les ménages

Tab.	a4.1	Revenu disponible brut des ménages	90
”	a4.2	Dépenses des ménages	90
”	a4.3	Immatriculations de voitures et de véhicules commerciaux légers	91
”	a4.4	Seuil de pauvreté absolue pour certains types de ménages	92
”	a4.5	Patrimoine des ménages	93
”	a4.6	Composantes du patrimoine par habitant	94
”	a4.7	Prêts de banques et de société financières aux ménages consommateurs	95
”	a4.8	Crédit à la consommation, par typologie de prêt	95
”	a4.9	Composition de nouveaux contrats de crédit à la consommation en 2023	96
”	a4.10	Composition de nouveaux prêts immobiliers	97

5. Le marché du crédit

Tab.	a5.1	Banques et intermédiaires non bancaires	98
”	a5.2	Voies d'accès au système bancaire	98
”	a5.3	Prêts bancaires par secteur d'activité économique	99
”	a5.4	Prêts et créances douteuses des banques par secteur d'activité économique	99
”	a5.5	Qualité du crédit : taux de détérioration	100
”	a5.6	Qualité du crédit bancaire : incidences	100
”	a5.7	Retrait et cessions de créances douteuses	101
”	a5.8	Taux de couverture des prêts détériorés et incidence des garanties	102
”	a5.9	Épargne financier	103
”	a5.10	Taux d'intérêts bancaires	104

6. Les finances publiques décentralisées

Tab.	a6.1	Dépenses des collectivités territoriales en 2023 par nature	105
”	a6.2	Dépenses des collectivités territoriales en 2023 par type de collectivité	106
”	a6.3	Avancement financier des POR 2014-2020	107
”	a6.4	Avancement financier des PSC 2014-2020	107
”	a6.5	Ressources du PNRR à des entités publiques par missions et composantes pour la période 2021-26	108
”	a6.6	Ressources du PNRR à des entités publiques par entité responsable de la mise en œuvre pour la période 2021-26	109
”	a6.7	Personnel des collectivités territoriales	110
”	a6.8	Appels d'offres pour des travaux publics	111
”	a6.9	Coûts du service de santé	112
”	a6.10	Personnel des établissements de santé publics	113
”	a6.11	Personnel des structures assimilées aux publiques et des privées conventionnées	114
”	a6.12	Personnel des établissements de santé publics par âge et rôles	115
”	a6.13	Personnel en convention	116
”	a6.14	Structures prévues par le PNRR et estimation de la demande de personnel	116
”	a6.15	Entrées non financières des collectivités territoriales en 2023	117
”	a6.16	Résultat d'administration des collectivités territoriales au 31 décembre 2022	118
”	a6.17	Excédent d'administration potentiellement utilisable des Municipalités	119
”	a6.18	Dettes des Administrations locales	119

Valeur ajoutée par secteur d'activité économique et PIB en 2022
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

SECTEURS	Valeurs absolues (1)	Part en % (1)	Variation en pourcentage sur l'année précédente (2)			
			2019	2020	2021	2022
Agriculture, sylviculture et pêche	73	1,5	8,2	-17,6	-0,4	14,8
Industrie	1.245	25,6	0,5	-9,6	19,4	1,3
Industrie au sens strict	904	18,6	-0,3	-11,2	13,8	0,4
Construction	341	7,0	2,6	-5,4	32,6	3,0
Services	3.543	72,9	-0,7	-9,0	1,4	7,5
Commerce (3)	1.093	22,5	-0,5	-16,2	0,1	17,1
Actifs financiers et d'assurance (4)	1.219	25,1	-1,8	-2,1	1,1	4,7
Autres activités de service (5)	1.230	25,3	0,3	-9,1	2,8	2,7
Total valeur ajoutée	4.861	100,0	-0,3	-9,2	4,9	6,2
PIB	5.383	0,3	-0,3	-9,8	5,2	6,0
PIB par habitant	43.689	132,5	0,1	-9,3	5,9	6,5

Source : élaboration à partir des données de l'Istat.

(1) Données à prix courants. La part du PIB et du PIB par habitant est calculée posant la moyenne de l'Italie égale à 100 ; le PIB par habitant dans la colonne des valeurs absolues est exprimé en euros. – (2) Valeurs concaténées, année de référence 2015. – (3) Commerce de gros et commerce de détail, réparation des véhicules à moteur, transports et stockage, services de logement et de restauration, d'information et de communication sont inclus. – (4) Activités financières et d'assurance, activités immobilières, activités professionnelles, scientifiques et techniques, administration et services d'assistance sont inclus. – (5) Administration publique et défense, assurance sociale obligatoire, éducation, santé et assistance sociale, activités artistiques, de divertissement et de plaisir, réparation des biens pour la maison et d'autres services sont inclus.

Tableau a1.2

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2021 (1)
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part en % (2)	Variation en pourcentage sur l'année précédente (3)		
			2019	2020	2021
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	73	21,6	36,8	-13,7	21,8
Industries textiles, fabrication d'articles d'habillement et d'articles en cuir et autres	3	0,8	18,5	-28,1	8,7
Industrie du bois, du papier, de l'édition	21	6,2	-7,2	-18,0	22,6
Cokeries, raffineries, chimiques, pharmaceutiques	2	0,7	-42,9	-50,0	300,0
Fabrication d'articles en caoutchouc et matières plastiques et d'autres produits de la transformation de minéraux non métalliques	13	3,8	-3,2	-16,5	27,7
Métallurgie, fabrication de produits en métal, à l'exclusion de machines et matériel	150	44,5	-9,5	-27,6	30,4
Fabrication d'ordinateurs, de produits électroniques et optiques, appareils électriques, machines et appareils n.c.a	16	4,7	-4,8	-3,2	-2,6
Fabrication de moyens de transport	41	12,2	0,2	-12,5	8,2
Fabrication de meubles, autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et appareils	19	5,6	-12,2	-5,0	2,3
Total	337	100,0	-0,4	-19,2	21,1
<i>pour mémoire</i> : industrie au sens stricte	661	—	-0,3	-11,2	13,8

Source : élaborations sur des données de l'Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs concaténées, année de référence 2015.

Tableau a1.3

Valeur ajoutée des services par branche en 2021 (1)
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

BRANCHE	Valeurs absolues (2)	Part en % (2)	Variation en pourcentage sur l'année précédente (3)		
			2019	2020	2021
Commerce, réparation de véhicules automobiles et motocycles	332	10,2	2,4	-5,7	13,0
Transports et stockage	238	7,3	-3,9	-13,0	-14,6
Services d'hébergement et de restauration	237	7,3	2,0	-33,4	-5,3
Services d'information et de communication	122	3,7	-6,8	2,3	14,7
Activités financières et d'assurance	152	4,7	-6,2	0,2	-5,1
Activités immobilières	733	22,6	0,6	-2,4	0,0
Activités professionnelles, scientifiques et techniques, administration et services de support	269	8,3	-5,4	-2,8	8,7
Administration publique et défense, assurance sociale obligatoire	564	17,4	-9,0	-2,7	-0,5
Éducation	178	5,5	29,5	-5,2	2,8
Santé et protection sociale	262	8,1	1,2	-11,6	9,7
Arts, spectacles et activités récréatives, réparation d'articles ménagers et d'autres services	162	5,0	9,6	-27,5	4,3
Total	3.247	100,0	-0,7	-9,0	1,4

Source : élaborations à partir des données de l'Istat.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données à prix courants. – (3) Valeurs concaténées, année de référence 2015.

Tableau a2.1

Principaux produits agricoles
(quintaux, hectares et variations en pourcentage sur l'année précédente)

POSTES	2023 (1)		Variations	
	Production	Superficie cultivée	Production	Superficie cultivée
Céréales	1.030	26	-10,9	-18,7
<i>dont</i> : maïs	450	6	0,0	0,0
Plantes à tubercules, légumes	22.129	91	-0,1	0,0
<i>dont</i> : pomme de terre commune	17.500	80	0,0	0,0
Plantations industrielles	21	1	0,0	0,0
Cultures fourragères et herbacées permanentes	688.000	57.368	1,2	0,1
Cultures arboricoles	77.579	611	-7,5	-21,1
<i>dont</i> : raisins de cuve (2)	19,3	380	2,8	-15,6

Source : Istat.

(1) Données provisoires. – (2) Milliers d'hectolitres

Tableau a2.2

Achats et ventes d'habitations par type de Municipalité et de dimension
(unités et valeurs en pourcentage)

TYPOLOGIES	Valeurs Absolues (1)	Part en % (1)	Variation en pourcentage sur l'année précédente	
			2022	2023
Total	2.202	100,0	9,4	-14,3
<i>dont</i> : centroïdes (2)	898	40,8	13,7	-14,9
autres	1.305	59,2	6,6	-13,9
<i>dont</i> : capitales régionales	374	17,0	18,3	-18,2
autres	1.828	83,0	7,6	-13,5
<i>dont</i> : touristiques	1.579	71,7	6,4	-11,6
non touristiques	0	0,0	—	—
autres	623	28,3	17,0	-20,5
<i>dont</i> : jusqu'à 50 m ²	459	20,8	7,4	-15,1
de 51 à 85 m ²	866	39,3	3,8	-11,6
de 86 à 115 m ²	466	21,2	18,3	-19,9
de 116 à 145 m ²	215	9,8	13,7	-16,4
plus de 145 m ²	196	8,9	14,3	-7,1

Source : élaborations sur des données OMI et Istat. Cf. dans les Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste *Achats et ventes d'habitations par typologie de Municipalité*.

(1) Données relatives à 2023. – (2) Les centroïdes sont les Municipalités principales des Sistemi locali del lavoro (SLL) définis par l'Istat.

Tableau a2.3

Mouvement touristique (1)
(variations en pourcentage sur l'année précédente)

PÉRIODES	Arrivées			Présences		
	Italiens	Étrangers	Total	Italiens	Étrangers	Total
2019	1,2	1,4	1,3	1,3	-0,5	0,5
2020	-35,0	-55,6	-43,2	-31,2	-50,9	-39,5
2021	1,6	-14,2	-3,4	1,8	-44,3	-13,8
2022	50,2	126,8	71,3	42,6	194,7	75,8
2023	7,3	20,4	12,1	6,9	18,2	11,0
2023-19 (2)	6,4	3,9	5,4	6,7	-4,8	1,9

Source : élaborations à partir des données SISTAR de la Région Vallée d'Aoste.

(1) Les données se réfèrent aux flux enregistrés dans des établissements d'hébergement hôteliers et non hôteliers de la région. – (2) Variation de 2023 par rapport à 2019.

Tableau a2.4

Transits de véhicules
(nombre de passages en milliers et variations en pourcentage sur l'année précédente)

POSTES	Véhicules légers		Véhicules lourds		Total	
	2023	Var. %	2023	Var. %	2023	Var. %
Tunnel du Mont Blanc	1.145	-1,3	532	-7,0	1.677	-3,2
Tunnel du Gran S. Bernard	872	10,9	70	12,7	942	11,0
Péages SAV	15.540	5,0	3.688	1,9	19.229	4,4
Péages RAV	323	3,4	62	-1,9	385	2,6
Total	17.881	4,8	4.352	0,8	22.233	4,0

Source : Società Italiana per il Traforo del Monte Bianco Spa, SISEX Spa, Societàs des Autoroutes Valdôtaines (SAV) et Raccord autoroutier Valdôtain (RAV).

Entreprises à forte croissance par secteur (1)
(unités et valeurs en pourcentage)

SECTEURS	Vallée d'Aoste			Italie		
	Nombre pour 10.000 habitants	Part du secteur sur le total des entreprises à forte croissance	Part du secteur sur le total d'autres entreprises	Nombre pour 10.000 habitants	Part du secteur sur le total des entreprises à forte croissance	Part du secteur sur le total d'autres entreprises
Secteurs						
Manufacture	0,2	8,7	4,8	0,5	13,5	13,3
Construction	0,3	17,4	26,3	0,5	13,9	14,1
Commerce, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	0,2	13,0	13,7	0,9	24,9	24,7
Transport et stockage	0,0	0,0	1,5	0,3	7,4	4,0
Services d'hébergement et de restauration	0,2	8,7	15,9	0,2	5,9	9,5
Services d'information et de communication	0,0	0,0	4,1	0,2	5,5	4,7
Immobilier	0,1	4,3	7,0	0,1	2,9	5,2
Activités professionnelles, scientifiques et techniques, administration et services d'assistance	0,3	17,4	13,7	0,5	14,4	13,4
Autre (2)	0,6	30,4	13,0	0,4	11,6	11,1
Total	1,8	100,0	100,0	3,7	100,0	100,0
Intensité numérique (3)						
Haute	0,4	21,7	18,5	0,8	21,6	20,2
Moyenne-haute	0,6	30,4	21,1	1,2	33,2	33,3
Faible à moyenne	0,2	8,7	5,2	0,4	9,7	9,2
Faible	0,7	39,1	55,2	1,3	35,5	37,3
Total	1,8	100,0	100,0	3,7	100,0	100,0
Niveau de risque (4)						
Élevé	0,2	8,7	4,8	0,2	5,8	5,5
Faible	1,7	91,3	95,2	3,5	94,2	94,5
Total	1,8	100,0	100,0	3,7	100,0	100,0

Source : élaborations à partir de données Orbis Historical. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports régionaux annuels* sur 2023 le poste *Entreprises à forte croissance*.

(1) Valeurs se référant à la période 2014-19. – (2) Le poste "Autre" inclut les secteurs Ateco suivants : agriculture, sylviculture et pêche ; extraction de minéraux de mines et de carrières ; énergie, traitement des déchets et assainissement ; activités financières et d'assurance ; administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire ; éducation ; santé et protection sociale ; activités artistiques, de loisirs et de divertissement ; réparation d'articles ménagers et d'autres services. – (3) En utilisant la taxonomie proposée par F. Calvino, C. Criscuolo, L. Marcolin et M. Squicciarini, *A taxonomy of digital intensive sectors*, OECD Science, Technology and Industry Working Papers, 14, 2018, les secteurs Ateco sont classés en quatre quartiles d'intensité numérique sur la base des indicateurs suivants : part d'investissements matériels et immatériels en TIC ; part d'achat de biens et de services intermédiaires TIC ; nombre de robot par employé ; part de professionnels TIC chez les employés ; part de chiffre d'affaires de ventes en ligne. – (4) Les secteurs Ateco à 4 chiffres caractérisés par un *exit rate* supérieur (inférieur) au quatre-vingt-dixième percentile de la distribution nationale sont considérés à niveau de risque plus élevé (faible). L'*exit rate* est défini comme le rapport entre le nombre d'entreprises ayant cessé d'exister au cours de l'année *t* et le nombre d'entreprises actives au cours de l'année *t-1*.

Tableau a2.6

Commerce extérieur FOB-CAF par secteur
(millions d'euros et variations en pourcentage sur la période correspondante)

SECTEURS	Exportations			Importations		
	2023 (1)	Variations		2023 (1)	Variations	
		2022	2023		2022	2023
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	0,6	-3,5	52,1	1,5	-30,8	10,1
Produits de l'extraction de minéraux de mines et carrières	1,1	228,7	-38,6	29,7	51,7	6,5
Produits alimentaires, boissons et tabac	72,4	6,0	-0,5	14,9	19,0	19,5
<i>dont</i> : boissons (2)	48,3	-3,1	-2,6	8,5	23,1	11,8
Produits textiles, habillement	0,5	-86,2	-9,0	5,4	16,8	38,6
Cuir, accessoires et chaussures	0,5	-83,7	-28,6	3,7	-8,5	140,7
Bois et produits en bois ; papier et imprimerie	6,8	21,3	-16,5	12,8	16,1	23,8
Coke et produits pétroliers raffinés	0,0	–	::	5,0	22,0	-11,5
Substances et produits chimiques	1,9	55,0	-21,1	5,6	38,1	-48,6
Articles pharmaceutiques, chimiques-médicinaux et botaniques	0,2	::	::	1,7	-38,8	-29,9
Caoutchouc, matières plastiques, minéraux non métalliques	24,7	6,0	13,7	44,5	29,3	-3,2
Métaux de base et produits en métal	506,6	49,9	-25,7	237,7	58,8	-12,8
Ordinateurs, appareils électroniques et optiques	7,3	10,9	-26,6	10,4	19,7	45,1
Appareils électriques	13,3	56,2	-1,5	12,8	31,1	34,3
Machines et appareils n.c.a.	43,1	7,7	-8,0	47,9	-3,5	37,6
Moyens de transport	36,0	-6,4	-42,5	8,7	-15,7	-39,3
<i>dont</i> : véhicules automobiles (3)	19,2	-3,5	-57,6	1,0	-22,7	-87,3
Produits d'autres activités manufacturières	20,9	12,7	-2,7	9,9	19,0	-13,7
Énergie et traitement des déchets et activité de recyclage	4,7	0,3	-0,1	4,7	57,0	-44,6
Produits d'autres activités	10,5	36,2	43,6	13,6	239,3	23,4
Total	751,0	33,2	-21,5	470,7	39,3	-4,3

Source : Istat.

(1) La somme peut ne pas coïncider avec le total à cause de l'arrondi – (2) Sur la base de la classification Ateco 2007 dans le secteur des boissons est compris le code 11. – (3) Sur la base de la classification Ateco 2007 le secteur véhicules automobiles comprend le code 29.1.

Commerce extérieur FOB-CAF par zone géographique
(millions d'euros et variations en pourcentage sur la période correspondante)

PAYS ET ZONES	Exportations			Importations		
	2023 (1)	Variations		2023 (1)	Variations	
		2022	2023		2022	2023
Pays de l'UE (2)	387,4	33,7	-22,9	384,0	44,4	12,2
Zone euro	288,1	30,9	-26,9	365,9	44,8	10,2
<i>dont</i> : France	150,6	33,1	-23,8	42,1	35,3	-15,3
Allemagne	99,2	34,6	-29,4	73,5	3,3	58,1
Espagne	9,4	1,3	-35,1	11,4	8,0	-25,2
D'autres pays UE	99,3	45,3	-8,7	18,1	34,6	78,4
Pays hors UE	363,6	32,6	-19,9	86,7	28,8	-42,1
D'autres pays de l'Europe centre-orientale	15,8	41,8	18,8	13,1	-31,4	143,6
D'autres pays européens	185,0	25,9	-18,5	28,1	18,9	-16,7
<i>dont</i> : Royaume Uni	30,7	21,4	12,7	6,4	-28,9	236,2
Suisse	145,4	26,6	-23,1	20,4	22,4	-34,7
Amérique du Nord	54,4	71,2	-12,9	0,5	-69,7	29,7
<i>dont</i> : États-Unis	53,8	77,8	-12,6	0,5	-45,6	28,9
Amérique centrale et du Sud	33,7	76,5	-47,6	4,0	44,6	-93,6
Asie	68,4	9,6	-11,6	40,5	36,1	-16,3
<i>dont</i> : Chine	42,2	16,7	-18,6	38,0	32,7	-13,4
Japon	1,4	-20,1	-4,6	0,4	-22,4	22,2
EDA (3)	14,4	3,2	-32,0	1,4	72,2	-49,7
D'autres pays hors UE	6,4	5,2	-33,7	0,5	-52,0	99,6
Total	751,0	33,2	-21,5	470,7	39,3	-4,3

Source : Istat.

(1) La somme peut ne pas coïncider avec le total à cause de l'arrondi. – (2) Agrégé UE-27. – (3) Économies dynamiques de l'Asie : Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.

Indicateurs économiques et financiers des entreprises (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)	2022 (2)
Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée	45,7	50,3	52,3	46,5	56,0	57,4
Excédent brut d'exploitation / actif	6,8	8,3	9,2	7,0	9,2	10,0
ROA (3)	4,2	5,9	6,0	3,9	6,1	7,5
ROE (4)	7,4	7,3	9,0	2,7	10,1	12,1
Charges financières / excédent brut d'exploitation	7,5	5,5	6,9	10,0	6,0	6,2
Effet de levier (5)	32,2	33,6	35,42	34,1	38,4	44,4
Effet de levier corrigé par la liquidité (6)	18,6	19,5	23,8	20,5	25,4	35,6
Position financière nette / actif (7)	-10,1	-9,5	-13,1	-11,5	-13,1	-17,9
Part de dettes financières à long et moyen terme	63,5	56,7	73,3	77,0	58,1	58,5
Dettes financières / chiffres d'affaires	35,3	37,9	40,2	48,5	49,6	45,7
Dettes bancaires / dettes financières	63,4	58,4	54,0	53,4	46,5	41,5
Obligations / dettes financières	1,0	2,1	2,8	1,7	3,7	2,7
Liquidités (8)	149,7	136,7	149,0	157,7	143,3	146,5
Liquidité immédiate (9)	127,1	113,1	121,7	127,1	119,4	124,7
Liquidités / actif (10)	11,8	13,0	11,2	13,2	14,7	14,3
Indice de gestion d'entrées et de sorties (11)	8,4	10,4	12,7	11,5	11,2	9,5

Source : élaborations à partir de données Cerved, échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2023, le poste *Analyse des données Cerved*.

(1) Sauf les entreprises immobilières et financières (définition qui comprend aussi factoring, leasing et holding financières). – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L.126/2020 : excédent brut d'exploitation / actif, ROA, ROE, effet de levier corrigé pour la liquidité, position financière/actif, liquidité/actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courants avant intérêts et impôts et le total de l'actif. – (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et la somme des dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et le total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net des tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaires.

Indicateurs économiques et financiers du secteur industriel au sens strict (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)	2022 (2)
Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée	55,3	58,0	60,1	52,9	65,7	67,7
Excédent brut d'exploitation / actif	7,7	9,0	9,9	8,2	11,2	11,6
ROA (3)	5,6	7,7	7,3	5,6	8,6	9,6
ROE (4)	7,4	11,5	11,9	3,6	15,4	17,4
Charges financières / excédent brut d'exploitation	5,9	4,7	6,7	9,2	5,9	5,8
Effet de levier (5)	32,2	35,2	41,46	40,4	45,6	53,7
Effet de levier ajusté par la liquidité (6)	23,4	26,0	33,8	33,1	38,9	49,0
Position financière nette / actif (7)	-14,6	-14,5	-20,6	-22,5	-24,0	-27,5
Part de dettes financières à long et moyen terme	60,6	55,6	75,4	79,0	52,6	60,2
Dettes financières / chiffres d'affaires	32,6	38,8	45,6	57,1	58,5	50,5
Dettes bancaires / dettes financières	69,8	59,7	50,9	48,6	40,7	38,8
Obligations / dettes financières	0,0	1,9	2,8	1,2	4,1	2,9
Liquidités (8)	155,1	135,3	138,3	148,1	124,9	142,9
Liquidité immédiate (9)	137,1	116,2	117,1	120,2	103,9	122,7
Liquidité / actif (10)	8,7	10,6	9,2	8,9	11,2	13,5
Indice de gestion d'entrées et de sorties (11)	4,5	7,3	8,0	7,7	8,3	7,5

Source : élaborations à partir de données Cerved, échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2023, le poste *Analyse des données Cerved*.

(1) Selon le classement Ateco 2007, l'Industrie au sens strict comprend les sections d'activité économique : B (Extraction de minéraux de mines et carrières), C (Activités manufacturière), D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation) et E (Fourniture d'eau ; systèmes de collecte, activité de gestion des déchets et assainissement). – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L. 126/2020 : excédent brut d'exploitation/actif, ROA, ROE, effet de levier corrigé pour la liquidité, position financière nette / actif, liquidité / actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courants avant intérêts et impôts et le total de l'actif. (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et la somme des dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et le total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net des tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaires.

Indicateurs économiques et financiers du secteur des services (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)	2022 (2)
Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée	36,2	44,3	46,9	41,3	44,4	44,3
Excédent brut d'exploitation / actif	5,7	7,7	8,6	5,5	6,5	7,4
ROA (3)	2,2	3,5	4,4	1,6	2,4	3,8
ROE (4)	8,0	0,2	5,5	1,0	2,9	5,6
Charges financières / excédent brut d'exploitation	9,0	5,3	6,4	11,2	5,4	6,3
Effet de levier (5)	26,9	26,3	21,15	20,6	21,8	25,2
Effet de levier ajusté par la liquidité (6)	-0,3	-3,2	-2,2	-11,8	-13,6	3,4
Position financière nette / actif (7)	0,5	1,8	1,7	7,1	7,6	-0,3
Part de dettes financières à long et moyen terme	68,79	53,6	67,6	70,80	72,7	44,5
Dettes financières / chiffres d'affaires	34,7	31,7	25,8	30,9	30,7	33,6
Dettes bancaires / dettes financières	47,2	50,5	57,6	59,5	57,2	40,4
Obligations / dettes financières	3,6	3,7	4,5	4,3	4,0	3,1
Liquidités (8)	136,5	132,8	167,0	169,1	183,2	151,1
Liquidité immédiate (9)	115,0	110,4	139,3	144,2	163,5	134,4
Liquidités / actif (10)	16,9	17,7	15,2	20,6	22,0	16,7
Indice de gestion d'entrées et des sorties (11)	8,9	9,5	14,7	11,2	10,7	10,1

Source : élaborations à partir des données Cerved, échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Analyses sur des données Cerved.*

(1) Les entreprises immobilières et financières sont exclues (définition qui comprend également factoring, leasing et holding financières). – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L.126/2020 : excédent brut d'exploitation / actif, ROA, ROE, effet de levier, effet de levier ajusté pour la liquidité, position financière nette / actif, liquidité / actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courant avant intérêt et impôt et le total de l'actif. – (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et le total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net de tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaires.

Indicateurs économiques et financiers du secteur de la construction (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2017	2018	2019	2020 (2)	2021 (2)	2022 (2)
Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée	28,3	25,3	28,3	28,3	31,5	37,6
Excédent brut d'exploitation / actif	4,4	3,9	5,0	4,6	5,5	7,2
ROA (3)	2,5	3,2	3,5	2,7	3,9	5,8
ROE (4)	1,9	4,2	5,4	4,7	6,7	8,3
Charges financières / excédent brut d'exploitation	23,5	26,3	18,8	17,3	13,5	11,7
Effet de levier (5)	57,3	54,0	50,75	46,0	46,3	41,7
Effet de levier ajusté par la liquidité (6)	50,4	47,7	44,6	39,9	38,7	30,8
Position financière nette / actif (7)	-29,1	-27,9	-26,2	-24,8	-23,1	-16,7
Part de dettes financières à long et moyen terme	65,3	68,3	72,0	72,5	77,9	78,7
Dettes financières / chiffres d'affaires	76,1	66,7	66,2	67,8	52,7	43,5
Dettes bancaires / dettes financières	60,9	64,0	64,7	72,6	70,4	70,0
Obligations / dettes financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidités (8)	160,3	164,3	167,5	173,8	172,3	161,8
Liquidité immédiate (9)	94,7	93,9	90,4	96,3	106,0	101,1
Liquidité / actif (10)	9,5	8,3	7,9	7,4	8,8	10,6
Indice de gestion d'entrées et de sorties (11)	51,7	46,3	51,7	48,9	35,1	27,3

Source : élaborations à partir des données Cerved, échantillon ouvert de sociétés de capitaux. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023*, le poste *Analyses sur des données Cerved*.

(1) Selon le classement Ateco 2007 la section d'activité économique F (Constructions) est comprise. – (2) Les valeurs des indicateurs suivants ne sont pas comparables à celles des années précédentes en raison de la réévaluation des immobilisations autorisée par le DL 104/2020 (décret "agosto"), converti de la loi L.126/2020 : excédent brut d'exploitation/actif, ROA, ROE, effet de levier, effet de levier ajusté pour la liquidité, position financière nette / actif, liquidité / actif. – (3) Rapport entre les bénéfices courant avant intérêt et impôt et le total de l'actif. – (4) Rapport entre le bénéfice net rectifié et le patrimoine net. – (5) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et du patrimoine net. – (6) Rapport entre les dettes financières nettes de la liquidité et la somme des dettes financières nettes de la liquidité et du patrimoine net. – (7) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières nettes des dettes financières et le total actif. – (8) Rapport entre actif courant et passif courant. – (9) Rapport entre actif courant, net de tout inventaire, et passif courant. – (10) Rapport entre la somme des disponibilités liquides et des activités financières et l'actif. – (11) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks, nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaires.

Prêts bancaires aux entreprises par branche d'activité économique
(variations en pourcentage sur 12 mois et millions d'euros)

PÉRIODES	Activités manufacturières	Secteur de la construction	Services	Autres (1)	Total
Déc. 2021	1,7	3,1	1,0	15,4	5,8
Déc. 2022	21,8	-7,6	-4,7	21,5	6,7
Mars 2023	-7,6	-6,3	-6,4	-16,5	-11,3
Juin 2023	-8,8	-2,2	-4,7	-19,9	-11,8
Sept. 2023	5,7	-1,2	2,1	-25,3	-10,6
Déc. 2023	13,0	-4,2	-3,6	12,0	4,6
Mars 2024 (2)	20,5	-9,0	-6,2	-13,8	-6,6
Encours de fin de période					
Déc. 2023	240	166	571	731	1.708

Source : information prudentielle. Cf. dans *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Prêts bancaires*.

(1) Les secteurs primaire et de l'industrie extractive, la fourniture d'électricité, du gaz et de l'eau et les activités économiques non classifiées et qui ne peuvent pas être classifiées sont inclus. – (2) Données provisoires.

Emploi et force de travail (1)*(variations en pourcentage en glissement annuel; valeurs en pourcentage)*

PÉRIODES	Employés					Total	En quête d'emploi (2)	Forces de travail	Taux d'emploi (3) (4)	Taux de chômage (2) (3)	Taux d'activité (3) (4)
	Agriculture	Industrie au sens strict	Secteur de la construction	Services							
					dont : commerce, hôtels et restaurants						
2021	-1,9	-4,6	1,1	-0,3	-1,1	-0,7	24,8	0,8	66,5	7,3	71,8
2022	19,2	10,0	-4,6	4,4	10,3	4,6	-24,4	2,5	69,8	5,4	73,8
2023	-2,6	-8,2	4,9	4,8	6,2	3,0	-23,4	1,6	71,8	4,0	74,8
2022 – 1 ^{er} trim.	27,8	18,1	-11,2	12,6	39,5	11,2	-36,9	6,2	69,6	6,1	74,2
2 ^d trim.	20,0	13,6	-6,3	5,7	21,5	5,9	-6,3	5,1	69,4	6,2	74,0
3 ^e trim.	-0,2	16,5	1,0	-0,2	-6,0	1,7	-9,1	1,1	70,2	5,4	74,3
4 ^e trim.	33,8	-6,6	-2,4	0,4	-3,1	0,3	-39,2	-2,0	69,9	3,7	72,6
2023 – 1 ^{er} trim.	1,6	-6,9	9,9	4,5	6,9	3,5	-32,9	1,2	72,4	4,1	75,5
2 ^d trim.	-3,3	-11,4	7,0	2,1	-6,4	0,6	-28,9	-1,2	69,6	4,4	72,9
3 ^e trim.	3,9	-10,3	-1,6	8,1	9,5	4,8	-40,2	2,4	73,2	3,2	75,6
4 ^e trim.	-11,1	-3,6	5,7	4,4	15,5	3,1	28,0	4,0	71,8	4,5	75,3

Source : Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro*.

(1) Sauf indication contraire, les données se réfèrent à la population âgée de 15 à 89 ans. – (2) Données se référant à la population âgée de 15 à 74 ans. – (3) Valeurs en pourcentage. – (4) Données se référant à la population âgée de 15 à 64 ans.

Taux d'occupation et de chômage par genre, âge et niveau de diplôme (1)
(valeurs en pourcentage)

POSTES	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'occupation (2)					
Hommes	72,6	70,4	69,9	73,5	75,4
Femmes	64,0	62,6	63,2	66,0	68,1
15-24 ans	22,4	18,8	20,2	24,7	25,7
25-34 ans	76,0	72,9	73,2	78,4	81,9
35-44 ans	84,4	82,9	81,9	86,5	88,6
45-54 ans	84,5	84,1	84,9	87,7	89,2
55-64 ans	59,4	59,1	59,3	61,2	64,5
Aucune qualification, jusqu'au collège	55,4	54,4	54,5	58,2	59,2
Baccalauréat	73,6	71,3	71,2	74,9	77,8
Diplôme et doctorat	86,2	84,3	84,4	84,5	84,8
Total	68,3	66,5	66,5	69,8	71,8
Taux de chômage (3)					
Hommes	5,8	6,1	7,1	4,4	4,0
Femmes	7,2	5,5	7,5	6,4	4,1
15-24 ans	21,9	23,7	24,5	19,0	16,5
25-34 ans	9,9	7,9	10,5	6,1	5,8
35-44 ans	5,0	4,5	7,5	4,7	3,6
45-54 ans	4,8	3,9	4,6	3,9	2,3
55-64 ans	3,9	4,3	3,9	3,9	2,0
Aucune qualification, jusqu'au collège	9,3	8,7	10,4	7,2	5,7
Baccalauréat	6,0	5,0	6,4	4,9	3,3
Diplôme et doctorat	2,8	2,9	3,7	3,2	3,1
Total	6,5	5,9	7,3	5,4	4,0

Source : Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro*.

(1) Du 1^{er} janvier 2021, la nouvelle *Rilevazione sulle forze di lavoro - Enquête sur la population active* de l'Istat, qui intègre les indications du règlement UE/2019/1700 introduisant des changements dans la définition d'employé et dans les principaux agrégats de marché du travail, a été lancée. Les données se référant aux années précédant 2021 sont reconstruites par l'Istat pour tenir compte des changements introduits et elles pourraient différer des publications précédentes. – (2) Données se référant à la population âgée de 15 à 64 ans. – (3) Données se référant à la population âgée de 15 à 74 ans. Dans le détail par classes d'âge, la donnée de la classe âgée de 65 à 74 ans n'est pas rapportée.

Tableau a3.3

Embauche de salariés (1) (unités et variations en pourcentage)								
POSTES	Embauches					Embauches nettes (2)		
	Valeurs absolues			Variations		Valeurs absolues		
	2021	2022	2023	2022/21	2023/22	2021	2022	2023
Type de contrat								
Embauches à durée indéterminée	1.976	2.290	2.481	15,9	8,3	204	371	789
Embauches à durée déterminée (3)	17.675	20.139	21.027	13,9	4,4	5.787	417	423
Embauches avec contrat d'apprentissage	1.070	1.151	1.102	7,6	-4,3	122	-34	58
Travail intérimaire	2.538	3.158	2.717	24,4	-14,0	29	171	-123
Embauches à contrat intermittent	3.697	3.436	3.599	-7,1	4,7	667	37	168
Âge								
Jusqu'à 29 ans	11.297	12.835	13.327	13,6	3,8	3.540	1.116	1.192
30-50 ans	11.101	12.060	12.031	8,6	-0,2	2.679	238	457
51 ans et plus	4.558	5.279	5.568	15,8	5,5	590	-392	-334
Genre								
Femmes	13.067	14.681	14.679	12,4	0,0	3.025	545	523
Hommes	13.889	15.493	16.247	11,5	4,9	3.784	417	792
Secteurs								
Industrie (4)	3.167	3.264	3.490	3,1	6,9	312	150	319
Services	22.601	25.741	26.243	13,9	2,0	6.408	895	880
Autre	1.188	1.169	1.193	-1,6	2,1	89	-83	116
Dimension d'entreprise								
Jusqu'à 15 employés	16.240	16.715	16.662	2,9	-0,3	4.416	511	651
16-99 employés	4.678	6.007	6.855	28,4	14,1	1.490	161	298
100 employés et plus	6.038	7.452	7.409	23,4	-0,6	903	290	366
Total contrats	26.956	30.174	30.926	11,9	2,5	6.809	962	1.315

Source : INPS.

(1) L'univers cible ce sont les salariés du secteur privé, à l'exclusion des travailleurs domestiques et des ouvriers agricoles, et les travailleurs des Organismes publics économiques. – (2) Les embauches nettes tiennent compte des cessations et des transformations. D'éventuelles incohérences marginales sont imputables à l'absence d'informations par sous-catégories ayant un nombre inférieur ou égal à 3 unités. – (3) Les travailleurs saisonniers y sont compris. – (4) Le secteur des constructions y est compris.

Heures autorisées de Cassa integrazione guadagni et fonds de solidarité
(milliers d'heures)

SECTEURS	Interventions ordinaires		Interventions extraordinaires et par dérogation		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Agriculture	0	0	0	0	0	0
Industrie au sens strict	199	592	1.857	0	2.056	592
Extractives	0	1	0	0	0	1
Du bois	0	0	0	0	0	0
Alimentaires	0	8	0	0	0	8
Métallurgiques	53	496	1.857	0	1.910	496
Mécaniques	0	0	0	0	0	0
Textiles	0	0	0	0	0	0
Habillement	0	0	0	0	0	0
Chimique, pétrochimique, caoutchouc et plastique	0	0	0	0	0	0
Peaux, cuir et chaussures	0	0	0	0	0	0
Traitement de minéraux non métalliques	4	2	0	0	4	2
Papier, imprimerie et publication	39	15	0	0	39	15
Machines et appareils électriques	102	59	0	0	102	59
Moyens de transport	0	0	0	0	0	0
Meubles	0	12	0	0	0	12
Autres	0	0	0	0	0	0
Secteur de la construction	13	23	0	12	13	34
Transports et communications	0	1	9	0	9	1
Commerce, services et d'autres secteurs	0	0	31	15	31	15
Total Cassa integrazione guadagni	212	615	1.896	26	2.108	642
Fonds de solidarité	—	—	—	—	147	18
Total	—	—	—	—	2.256	660

Source : INPS.

Tableau a3.5

Indicateurs démographiques (unité et valeurs en pourcentage)									
POSTES	Vallée d'Aoste			Nord			Italie		
	2007	2022	2042	2007	2022	2042	2007	2022	2042
Taux de natalité (1)	9,9	6,3	7,3	9,7	6,6	7,5	9,6	6,7	7,1
Taux de mortalité (2)	10,2	12,4	14,3	10,0	12,2	12,7	9,7	12,1	13,4
Âge moyen (3)	43,7	46,9	50,3	44,0	46,6	49,4	42,9	46,2	49,9
Part de population 0-14 ans (4)	13,4	12,4	11,0	13,3	12,6	11,3	14,1	12,7	11,0
15-64 ans	66,1	62,9	54,2	65,4	63,0	55,9	65,8	63,5	55,7
65-74 ans	10,8	12,2	16,1	11,2	11,6	15,2	10,6	11,7	15,5
75 ans et plus	9,7	12,5	18,7	10,1	12,8	17,5	9,5	12,1	17,7
Indice de vieillesse (5)	152,5	199,5	316,1	159,6	193,4	288,9	142,1	187,6	303,6

Source : élaborations à partir des données de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Déterminants et prévisions de la tendance démographique régionale.*

(1) Rapport entre le nombre des naissances vivantes et le montant moyen de la population résidant, multiplié par 1.000. – (2) Rapport entre le nombre de décès dans l'année et le montant moyen de la population résidant, multiplié par 1.000. – (3) Années en unités. – (4) Valeurs en pourcentage. – (5) L'indice de vieillesse est le rapport en pourcentage entre la population âgée de 65 ans et plus et la population âgée entre 0-14 ans.

Taux d'activité des femmes et écart de genre (1)
(valeurs en pourcentage et points de pourcentage)

ANNÉE	Vallée d'Aoste		Nord		Italie		UE-27	
	Taux d'activité des femmes	Écart de genre	Taux d'activité des femmes	Écart de genre	Taux d'activité des femmes	Écart de genre	Taux d'activité des femmes	Écart de genre
2007	62,3	16,0	59,7	18,4	50,6	23,4
2008	62,5	15,0	60,8	17,5	51,6	22,4
2009	62,6	14,7	60,2	17,3	50,9	22,0	62,6	13,5
2010	63,6	13,7	60,2	17,0	50,9	21,6	63,3	12,9
2011	64,2	12,8	60,6	16,4	51,2	21,0	63,7	12,4
2012	66,1	10,8	62,1	15,3	53,2	19,8	64,5	11,9
2013	66,0	11,2	62,3	14,8	53,4	19,2	65,0	11,5
2014	66,5	12,5	62,9	14,7	54,3	18,8	65,6	11,2
2015	66,9	11,7	62,6	15,5	54,0	19,7	65,9	11,2
2016	67,6	10,5	63,8	15,0	55,1	19,4	66,5	10,9
2017	67,9	9,8	64,6	14,3	55,9	18,9	67,0	10,8
2018	69,0	7,7	64,8	14,5	56,2	18,8	67,4	10,8
2019	69,0	8,2	65,4	13,9	56,5	18,4	67,9	10,5
2020	66,2	8,9	62,9	14,4	54,1	18,8	67,1	10,5
2021	68,2	7,1	63,9	13,5	55,4	18,2	68,4	10,3
2022	70,6	6,4	64,9	13,7	56,4	18,2	69,5	10,0
2023	71,0	7,5	66,0	13,4	57,7	18,0	70,2	9,6

Source : élaborations à partir de données de l'Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro* et Eurostat (pour la donnée UE-27, disponibles à partir de 2009).

(1) Données se référant à la population âgée entre 15 et 64 ans. Les données régionales sont influencées par les changements introduits depuis le 1^{er} janvier 2021 dans la définition d'employé et dans les principaux agrégés du marché du travail pour intégrer les indications du règlement UE/2019/1700. L'écart de genre est calculé comme la différence entre le taux d'activité des hommes et celui de femmes et est exprimé en points de pourcentage.

Part de la population âgée entre 25 et 34 ans disposant d'un diplôme d'études supérieures (1)
(valeurs en pourcentage)

ANNÉE	Vallée d'Aoste	Nord	Italie	UE-27
2009	15,5	21,6	20,2	31,2
2010	17,9	22,4	20,8	32,2
2011	19,6	23,3	21,1	33,0
2012	20,2	24,7	22,5	34,1
2013	24,0	25,2	22,9	35,1
2014	22,9	26,1	24,2	35,9
2015	24,6	27,7	25,1	36,5
2016	25,1	28,1	25,5	36,8
2017	26,4	30,2	26,8	37,6
2018	27,6	32,4	27,9	38,7
2019	26,7	31,5	27,9	39,6
2020	27,8	32,1	28,6	40,6
2021	28,9	31,3	28,3	41,4
2022	32,6	31,2	29,2	42,0
2023	32,5	32,9	30,6	43,1

Source : élaborations sur des données de l'Istat, *Rilevazione sulle forze di lavoro* et Eurostat (pour la donnée UE-27).

(1) Élaborations à partir de micro-données de l'Istat, pour lesquelles on dispose du détail pour la Vallée d'Aoste à partir de 2009.

Tableau a4.1

Revenu disponible brut des ménages (1)
(parts et variations en pourcentage)

POSTES	Poids en % en 2022	2020	2021	2022
Rémunération des salariés	60,9	-8,8	5,1	8,7
Revenu des travailleurs indépendants (2)	24,5	-14,1	8,9	6,5
Revenus nets de la propriété (3)	21,7	-3,0	4,1	5,9
Prestations sociales et d'autres transferts nets	35,1	8,8	0,1	2,5
Cotisations sociales totales (-)	24,0	-7,2	5,2	7,7
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	18,3	-3,4	5,1	1,9
Revenu disponible brut	100,0	-4,4	3,9	6,8
Revenu disponible brut à prix constants (4)		-3,9	2,6	1,3
par habitant	23.385 (5)	-3,4	3,3	1,7

Source : élaborations à partir des données de l'Istat, *Conti economici territoriali*. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2023 le poste *Revenu et consommation des ménages*.

(1) Revenu disponible des ménages consommateurs résidant en région brut d'amortissements. Valeurs à prix courant, sauf indication différente. – (2) Revenu mixte transféré aux ménages consommateurs et revenus prélevés par les membres des quasi-sociétés. – (3) Excédent brut d'exploitation (essentiellement loyers imputés), revenus nets des terrains et des biens immatériels, intérêts réels nets, dividendes et autres bénéfices distribués par les sociétés. – (4) Le revenu disponible brut à prix constants est calculé en utilisant le déflateur de la consommation des ménages dans la région. – (5) Valeurs en euros.

Tableau a4.2

Dépenses des ménages (1)
(parts et variations en pourcentage)

POSTES	Poids en % en 2022	2020	2021	2022
Biens	43,4	-6,1	5,8	4,5
<i>dont</i> : biens durables	10,3	-7,9	14,5	3,8
biens non durables	33,1	-5,4	2,9	4,8
Services	56,6	-15,7	7,0	10,2
Total dépenses	100,0	-11,8	6,4	7,7

Source : élaborations à partir des données de l'Istat, *Conti economici territoriali*. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2023 le poste *Revenus et dépenses des ménages*.

(1) Dépenses dans le territoire régional des ménages résidents et non-résidents. Variations à prix constants.

Immatriculations de voitures et de véhicules commerciaux légers (1)
(unités et variations en pourcentage en glissement annuel)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2023	Variations		2023	Variations	
		2022	2023		2022	2023
Voitures	40.332	17,3	-45,0	1.565.331	-9,8	19,0
<i>dont</i> : particuliers	2.289	-15,8	6,2	842.789	-16,2	12,9
entreprises	1.992	-19,2	-45,9	201.296	-16,2	34,9
location	35.936	21,9	-46,7	452.879	9,4	24,2
crédit-bail personnes physiques	58	-14,3	61,1	32.727	-8,2	22,0
crédit-bail personnes morales	38	25,8	-2,6	30.867	0,8	19,6
Véhicules commerciaux légers	4.604	33,6	-68,5	195.618	-12,9	22,5
<i>dont</i> : particuliers	217	-1,9	-14,6	25.029	-23,7	0,0
entreprises	556	100,0	-44,3	69.336	-16,1	22,7
location	3.758	31,4	-71,8	69.193	-5,0	38,1
crédit-bail personnes physiques	14	-18,2	55,6	4.858	-17,2	-1,8
crédit-bail personnes morales	59	2,5	43,9	26.908	-6,0	16,8

Source : ANFIA.

(1) Les voitures sont des véhicules automobiles pour le transport jusqu'à 8 passagers ; les véhicules commerciaux légers sont des véhicules automobiles destinés au transport de marchandises dont la masse est inférieure à 3,5 tonnes.

Seuil de pauvreté absolue pour certains types de ménages (1)
(euros)

MEMBRES DES MÉNAGES PAR CLASSES D'ÂGE	Municipalités jusqu'à 50.000 habitants et non périphérie région métropolitaine		Municipalités périphérie de région métropolitaine et municipalités comptant plus de 50.000 habitants		Municipalités centre de région métropolitaine	
	Vallée d'Aoste	Italie	Vallée d'Aoste	Italie	Vallée d'Aoste	Italie
Ménages comptant 1 membre						
Agé de 18 à 29 ans	956	846	–	892	–	989
Agé de 30 à 59 ans	954	849	–	886	–	995
Agé de 60 à 74 ans	899	791	–	811	–	937
Agé de 75 ans et plus	865	755	–	788	–	895
Ménages comptant 2 membres						
Agé de 30 à 59 ans	1.282	1.170	–	1.204	–	1.338
Agé de 60 à 74 ans	1.194	1.065	–	1.084	–	1.199
Agé de 75 ans et plus	1.143	1.046	–	1.075	–	1.206
1 âgé de 18 à 29, 1 âgé de 30 à 59 ans	1.281	1.191	–	1.205	–	1.294
Ménages comptant 3 membres						
1 âgé de 0 à 3, 2 âgés de 30 à 59 ans	1.449	1.308	–	1.315	–	1.462
1 âgé de 11 à 17, 2 âgés de 30 à 59 ans	1.597	1.433	–	1.462	–	1.643
2 âgés de 18 à 29, 1 âgé de 30 à 59 ans	1.594	1.445	–	1.444	–	1.479
1 âgé de 30 à 59, 1 âgé de 60 à 74, 1 âgé de 75 ans et plus	1.496	1.308	–	1.320	–	1.381
Ménages comptant 4 membres						
2 âgés de 18 à 29, 1 âgé de 30 à 59, 1 âgé de 60 à 74 ans	1.846	1.651	–	1.668	–	1.788
2 âgés de 18 à 29, 2 âgés de 30 à 59 ans	1.886	1.685	–	1.685	–	1.747
1 âgé de 18 à 29, 1 âgé de 30 à 59, 2 âgés de 60 à 74 ans	1.811	1.586	–	1.592	–	1.726
2 âgés de 18 à 29, 2 âgés de 60 à 74 ans	1.807	1.620	–	1.635	–	1.728

Source : élaborations à partir des données de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* dans 2023 le poste *Seuils de pauvreté absolue*.
(1) Les données régionales se réfèrent aux valeurs fondamentales des seuils de pauvreté absolue pour certains types de ménages parmi ceux rapportés dans Istat. *Le statistiche dell'Istat sulla povertà. Anno 2022*, communiqué de presse du 25 octobre 2023. Les données italiennes sont calculées comme moyennes pondérées selon les modalités rapportées dans la note méthodologique.

Patrimoine des ménages (1)
(milliards d'euros courants et valeurs en pourcentage)

POSTES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeurs absolues											
Logements	16,9	16,2	16,0	15,8	15,6	15,8	16,0	15,8	15,8	15,9	16,2
D'autres actifs réels (2)	5,1	4,8	4,4	4,8	4,9	4,8	4,8	4,9	5,0	5,0	5,1
Total actifs réels (a)	22,0	21,0	20,5	20,5	20,5	20,5	20,8	20,7	20,8	20,9	21,3
Billets, monnaie, dépôts bancaires et épargne postale	3,3	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6	3,9	4,0	4,1
Titres, actions, participations, part de fonds communs, prêts aux coopératives	4,6	4,5	4,6	4,6	4,4	4,6	4,2	4,5	4,7	5,6	5,1
D'autres actifs financiers (3)	2,8	2,9	2,9	2,9	3,0	3,1	2,9	3,2	3,3	3,4	3,1
Total actifs financiers (b)	10,7	10,7	10,8	10,8	10,8	11,1	10,6	11,3	11,9	13,0	12,3
Total de prêts	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4
D'autres passifs financiers	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Total passifs financiers (c)	1,8	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0
Patrimoine net (a+b-c)	30,9	29,9	29,5	29,6	29,5	29,8	29,6	30,1	30,9	32,0	31,6
Composition en pourcentage											
Logements	76,8	77,3	78,2	76,7	76,1	76,8	76,8	76,3	75,9	75,9	76,1
D'autres actifs réels (2)	23,2	22,7	21,8	23,3	23,9	23,2	23,2	23,7	24,1	24,1	23,9
Total actifs réels	100,0										
Billets, monnaie, dépôts bancaires et épargne postale	31,2	31,1	30,8	31,1	31,5	30,9	33,0	32,0	32,5	30,8	33,6
Titres, actions, participations, part de fonds communs, prêts aux coopératives	42,5	42,0	42,4	42,4	41,0	41,2	39,4	39,7	39,7	43,3	41,3
D'autres actifs financiers (3)	26,2	26,9	26,8	26,5	27,5	27,9	27,7	28,2	27,8	25,9	25,1
Total actifs financiers	100,0										
Total de prêts	65,3	65,5	65,8	66,6	67,4	67,6	68,1	67,9	68,8	69,4	68,5
D'autres passifs financiers	34,7	34,5	34,2	33,4	32,6	32,4	31,9	32,1	31,2	30,6	31,5
Total passifs financiers	100,0										

Source : élaborations à partir des données de la Banca d'Italia et de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Richesse des ménages*.

(1) Données se référant aux ménages consommateurs et producteurs et aux administrations privées à but non lucratif au service des ménages (Isp) résidant en région. D'éventuels désalignements sont dus à l'arrondi. D'éventuelles différences par rapport à des publications précédentes sont dues à des mises à jour des données nationales et à des innovations de méthode dans les critères de régionalisation. – (2) L'agrégat inclut les bâtiments non résidentiels, les terrains et leurs améliorations, les installations, les machines et d'autres actifs fixes. – (3) L'agrégat inclut les réserves d'assurance et de sécurité sociale, les crédits commerciaux et les autres comptes actifs.

Composantes du patrimoine par habitant (1)
(milliers d'euros et rapports)

POSTES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vallée d'Aoste											
Actifs réels	172,6	163,6	159,7	161,1	161,2	162,5	165,5	165,5	167,2	169,3	172,8
Actifs financiers	83,8	83,3	84,3	85,0	84,9	88,0	83,9	90,0	95,7	105,1	100,2
Passifs financiers	13,9	13,6	13,6	13,8	14,0	14,5	14,7	15,1	15,2	15,7	16,4
Patrimoine net	242,5	233,3	230,3	232,4	232,1	236,0	234,7	240,3	247,7	258,7	256,6
<i>pour mémoire :</i> patrimoine net / revenu disponible (2)	11,6	11,3	11,1	11,1	11,0	11,0	10,7	10,9	11,6	11,6	10,8
Nord-Ouest											
Actifs réels	121,5	118,3	117,2	116,0	115,3	115,2	115,3	115,6	116,9	118,3	122,1
Actifs financiers	94,4	96,4	100,4	103,6	104,2	108,9	104,1	113,9	118,5	131,0	124,3
Passifs financiers	18,5	18,3	18,3	18,1	18,3	18,6	18,9	19,4	19,4	20,3	20,9
Patrimoine net	197,4	196,5	199,3	201,5	201,3	205,6	200,5	210,1	215,9	229,0	225,5
<i>pour mémoire :</i> patrimoine net / revenu disponible (2)	9,2	9,2	9,3	9,3	9,1	9,1	8,8	9,1	9,5	9,6	8,9
Italie											
Actifs réels	112,3	109,7	107,7	105,8	104,7	104,2	103,9	103,9	103,8	104,6	107,0
Actifs financiers	66,2	67,8	70,1	72,3	72,7	75,9	72,8	79,1	83,0	91,6	87,0
Passifs financiers	15,2	15,0	15,0	15,0	15,2	15,4	15,7	16,1	16,3	17,0	17,5
Patrimoine net	163,3	162,5	162,9	163,1	162,2	164,7	161,0	166,9	170,5	179,2	176,6
<i>pour mémoire :</i> patrimoine net / revenu disponible (2)	9,0	9,0	8,9	8,8	8,7	8,6	8,2	8,5	8,8	8,8	8,2

Source : élaborations à partir des données de la Banca d'Italia et de l'Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Richesse des ménages*.

(1) Données se référant aux ménages consommateurs et producteurs et aux administrations privées à but non lucratif au service des ménages (Isp) résidant en région. Valeurs par habitant calculées en utilisant la population moyenne résidente dans chaque année. D'éventuels désalignements sont dus à l'arrondi. D'éventuelles différences par rapport aux publications précédentes sont dues à des mises à jour des données nationales et à des innovations de méthode dans les critères de régionalisation. – (2) Le revenu disponible brut est tiré de la comptabilité régionale et se réfère exclusivement aux ménages consommateurs et producteurs.

Tableau a4.7

Prêts de banques et de société financières aux ménages consommateurs
(valeurs en pourcentage)

POSTES	Variations en pourcentage sur 12 mois				Composition % décembre 2023 (2)
	Déc. 2022	Jun 2023	Déc. 2023	Mars 2024 (1)	
Prêts pour l'achat de logements					
Banques	3,2	-1,2	-3,0	-3,9	55,8
Crédit à la consommation					
Banques et sociétés financières	4,3	4,5	5,2	4,8	30,7
Banques	1,0	2,6	3,7	3,5	22,2
Sociétés financières	13,5	9,8	9,2	8,2	8,6
D'autres prêts (3)					
Banques	7,4	-2,0	-8,1	-11,7	13,4
Total (4)					
Banques et sociétés financières	4,1	0,3	-1,4	-2,5	100,0

Source : information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Prêts des banques et des sociétés financières aux ménages consommateurs*.

(1) Données provisoires. – (2) La donnée globale peut ne pas correspondre à la somme des composantes en raison de l'arrondi. – (3) D'autres composantes, parmi lesquelles les ouvertures de crédit en compte courant et les prêts différant de ceux pour l'achat, le bâtiment et la restructuration d'unités immobilières à usage résidentiel sont les plus importantes – (4) Pour les sociétés financières, le total inclut le seul crédit à la consommation.

Tableau a4.8

Crédit à la consommation, par typologie de prêt (1)
(variations et valeurs en pourcentage ; données de fin de période)

PÉRIODES	Crédit finalisé			Crédit non finalisé			Total	
	dont :			dont :				
	achat de véhicules automobil es	autre finalisé		prêts personnels	cession d'un cinquième du salaire	cartes de crédit		
2015	-0,6	1,3	-9,1	2,4	3,3	0,9	-3,2	1,6
2016	7,7	7,2	10,2	5,6	7,5	-0,6	1,0	6,1
2017	14,2	16,6	2,5	5,1	4,9	5,3	7,5	7,5
2018	16,5	19,9	-2,3	6,5	5,6	10,7	6,2	9,2
2019	12,9	12,4	16,1	5,4	3,3	14,9	4,2	7,6
2020	6,5	6,9	3,8	-3,4	-5,9	12,0	-19,1	-0,4
2021	7,4	6,9	10,9	-0,8	-4,5	10,7	2,0	1,9
2022	3,9	3,6	6,1	4,5	2,0	11,8	2,6	4,3
2023	10,6	11,7	3,5	2,4	1,5	4,4	3,2	5,2
<i>pour mémoire</i> : part dans le total du crédit à la consommation à décembre 2023	36,1	31,4	4,6	63,9	43,0	17,2	3,7	100

Source : information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports régionaux annuels* dans 2023, le poste *Crédit à la consommation*.

(1) Les créances douteuses et les opérations de pension sont incluses ; les variations sont ajustées afin de tenir compte de l'effet de titrisation, reclassements et d'autres cessions différentes de titrisation ; pour les prêts bancaires les variations tiennent compte des annulations et des variations du taux de change. Les reclassements, les annulations et les variations du taux de change se référant aux composantes du crédit à la consommation et, pour les financières, la part finalisée à l'achat de véhicules automobiles sont estimés

Composition de nouveaux contrats de crédit à la consommation en 2023
(valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	Total	De la part de :		Total	De la part de :	
		Nouvelles attributions	Déjà attribués		Nouvelles attributions	Déjà attribués
Part en pourcentage	100,0	41,6	58,4	100,0	40,7	59,3
Âge						
Jusqu'à 34	19,1	23,7	15,9	20,7	25,6	17,4
35-44	19,1	16,8	20,7	20,0	18,5	20,9
45-54	26,8	23,0	29,6	25,4	22,0	27,7
55 et plus	34,9	36,5	33,8	33,9	34,0	33,9
Nationalité						
Italiens	88,3	87,0	89,2	88,1	86,8	89,0
Étrangers	11,7	13,0	10,8	11,9	13,2	11,0
Genre						
Hommes	55,8	53,4	57,5	62,1	56,9	65,7
Femmes	44,2	46,6	42,5	37,9	43,1	34,3
Niveau de risque ex ante (1)						
Élevé	20,5	19,3	21,4	27,0	26,2	27,5
Moyen-haut	25,4	23,2	27,0	27,4	23,9	29,8
Moyen	21,5	20,8	22,0	20,5	19,6	21,2
Moyen à faible	18,5	19,3	17,9	15,5	16,8	14,5
Faible	14,0	17,5	11,6	9,6	13,5	7,0
Montant (en euros)						
Moins de 1.000	30,2	29,1	31,1	32,3	31,5	32,9
1.000-4.999	32,4	32,6	32,3	33,0	34,1	32,2
5.000-14.999	16,3	17,2	15,7	16,7	17,2	16,4
15.000 et plus	21,0	21,1	20,9	18,0	17,2	18,5
Durée (mois)						
Aucune	20,1	19,0	20,9	20,3	19,4	20,9
Jusqu'à 12	7,7	7,6	7,7	8,4	9,2	7,8
13-36	35,3	37,8	33,5	36,5	38,7	35,1
37-60	12,6	13,4	12,1	13,9	14,3	13,6
Plus de 60	24,2	22,1	25,7	20,8	18,3	22,6

Source : élaborations à partir des données du Consorzio per la Tutela del Credito (CTC).

(1) Les classes ont été créés sur la base des quintiles calculés sur le score fourni par le CTC en considérant le total des attributions en Italie fin 2022.

Composition de nouveaux prêts immobiliers (1)
(parts en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Nord-Ouest			Italie		
	Pour mémoire : 2007	2022	2023	Pour mémoire : 2007	2022	2023	Pour mémoire : 2007	2022	2023
Âge									
Jusqu'à 34 ans	35,0	35,0	30,9	41,6	39,4	36,8	40,2	38,7	36,5
35-44	40,1	33,9	37,8	36,3	32,0	33,7	36,0	32,4	33,6
Plus de 44 ans	24,9	31,0	31,2	22,2	28,6	29,5	23,9	28,9	29,9
Nationalité									
Italiens	89,5	87,6	91,8	83,6	87,3	83,9	87,7	88,8	85,7
Étrangers	10,5	12,4	8,2	16,4	12,7	16,1	12,3	11,2	14,3
Genre									
Hommes	55,2	55,0	54,8	56,9	56,1	55,5	56,7	55,9	55,4
Femmes	44,8	45,0	45,2	43,1	43,9	44,5	43,3	44,1	44,6
Montant (en euros)									
Jusqu'à 90.000	24,8	17,4	17,9	17,6	17,6	20,5	19,7	18,2	21,0
90.001-140.000	42,0	39,2	42,8	45,5	39,5	41,3	44,4	39,9	41,9
140.001-200.000	24,0	29,6	26,6	27,0	26,6	23,5	25,7	26,8	23,6
Plus de 200.000	9,1	13,8	12,8	9,8	16,3	14,7	10,1	15,2	13,5

Source : Enquête analytique sur les taux d'intérêt créditeurs. Cf. dans les *Notes méthodologiques aux Rapports régionaux annuels* sur 2023 les postes *Taux d'intérêt et Composition des crédits à l'habitat*.

(1) Les données se réfèrent aux clients dont l'exposition globale vers l'intermédiaire octroyant (y compris le nouveau prêt) dépasse la limite de recensement de 75.000 euros. Les compositions sont pondérées en fonction du montant de l'emprunt, sauf celles par classes de montant. Si les rapports sont relatifs à plusieurs titulaires, les informations présentées selon les caractéristiques des données personnelles des emprunteurs (âge, genre, nationalité) ont été calculées en attribuant la quote-part relative à chaque emprunteur.

Tableau a5.1

Banques et intermédiaires non bancaires
(données de fin de période ; unités)

TYPE D'INTERMÉDIAIRES	Nombre d'intermédiaires		
	2013	2022	2023
Banques ayant des guichets en région	15	14	13
Banques ayant leur siège en région	1	1	1
Banques de crédit coopératif	1	1	1
Registre des intermédiaires financiers ex art. 106 du Texte unique bancaire (1)	–	3	3
Confidi	2	1	1

Sources : registres et listes de surveillance.

(1) Les informations pour ce registre sont disponibles à partir du 24 décembre 2015. Le 12 mai 2016, avec la conclusion de la période transitoire réglementée par l'art. 10 du D.lgs. 141/2010, la Banca d'Italia a cessé la tenue des listes générale et spéciale des intermédiaires financiers, visées aux articles respectivement 106 et 107 du TUB dans la version précédant la réforme introduite par ledit décret, et toutes les entités inscrites ont été supprimées. Pour plus de détails, cf. le tableau a12.1 de la *Relazione annuale - Relation annuelle* sur 2023.

Tableau a5.2

Voies d'accès au système bancaire
(données de fin de période ; unités et valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			Italie		
	2013	2022	2023	2013	2022	2023
Guichets bancaires	99	68	67	31.761	20.985	20.161
Nombre de guichets sur 100.000 habitants	77	55	54	53	36	34
Guichets BancoPosta	57	66	66	12.916	12.484	12.492
Municipalités desservies par des banques	34	24	24	5.846	4.785	4.651
Services bancaires en ligne aux ménages pour 100 habitants (1)	45,2	73,5	78,3	35,3	63,3	67,0
Virements en ligne (2)	54,0	87,5	88,8	53,6	86,9	88,5

Source : archives des données personnelles des intermédiaires, rapports de surveillance et Istat.

(1) Nombre de clients (seuls les ménages) avec des services de banque en ligne de type informatif et /ou dispositif pour 100 habitants ; les services de banque par téléphone sont exclus. – (2) Rapport entre le nombre d'ordres de virement effectués par voie numérique ou téléphonique et le nombre total des ordres de virement ; on considère les seuls clients de détail (ménages consommateurs et producteurs).

Tableau a5.3

Prêts bancaires par secteur d'activité économique
(variations en pourcentage sur 12 mois)

PÉRIODES	Pouvoirs publics	Société financières et d'assurance	Secteur privé non financier						Total
			Total secteur privé non financier (1)	Entreprises			Ménages consommateurs		
				Total entreprises	Moyennes-grandes	Petites (2) dont : ménages producteurs (3)			
Déc. 2021	-7,2	11,8	5,0	5,8	6,7	3,0	3,0	3,7	4,9
Déc. 2022	-2,4	-30,0	5,5	6,7	9,8	-3,0	-1,6	3,4	1,9
Mars 2023	-4,5	-45,4	-6,9	-11,3	-12,6	-5,7	-2,5	1,8	-9,3
Juin 2023	-31,2	3,3	-7,9	-11,8	-12,9	-7,2	-4,6	-0,4	-8,7
Sept. 2023	-29,0	42,8	-7,6	-10,6	-10,9	-8,9	-5,7	-2,2	-6,9
Déc. 2023	-31,3	36,2	2,0	4,6	7,9	-7,4	-5,4	-2,3	1,7
Mars 2024 (4)	-15,2	29,3	-5,4	-6,6	-5,9	-9,5	-6,0	-3,4	-4,6

Source : information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 le poste *Prêts bancaires*.

(1) Les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités non classifiables ou non classées sont également incluses. – (2) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (3) Sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant jusqu'à 5 employés. – (4) Données provisoires.

Tableau a5.4

Prêts et créances douteuses des banques par secteur d'activité économique
(encours de fin de période en millions d'euros)

SECTEURS	Prêts			Créances douteuses		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Pouvoirs publics	169	191	145	0	0	0
Sociétés financières et d'assurance	272	159	216	0	0	0
Secteur privé non financier (1)	2.541	2.684	2.731	24	23	23
Entreprises	1.531	1.640	1.708	15	13	14
moyennes et grandes	1.168	1.291	1.386	9	9	9
petites (2)	362	349	322	6	4	5
dont : ménages producteurs (3)	195	191	180	2	2	3
Ménages consommateurs	1.001	1.035	1.012	9	10	9
Total	2.982	3.034	3.092	24	23	23

Source : information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023 les postes *Prêts bancaires* et *Qualité du crédit*.

(1) Les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités qui ne peuvent être classées ou les non classés sont également incluses. – (2) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (3) Sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant jusqu'à 5 employés.

Tableau a5.5

Qualité du crédit : taux de détérioration
(valeurs en pourcentage)

PÉRIODES	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises					Ménages consommateurs	Total (2)
		Total entreprises	dont :			dont : entreprises petites (1)		
			Activités manufacturières	Constructions	Services			
Déc. 2022	0,0	0,9	0,9	0,3	2,0	1,2	0,8	0,8
Mars 2023	0,0	1,1	1,1	0,4	2,4	1,4	0,7	0,9
Juin 2023	0,0	0,6	0,8	0,5	1,0	1,1	0,6	0,5
Sept. 2023	0,0	0,7	1,5	0,5	1,0	1,0	0,6	0,6
Déc. 2023	0,0	2,1	1,0	3,7	4,1	4,6	0,6	1,4
Mars 2024 (3)	0,3	2,0	0,7	3,7	4,0	4,6	0,6	1,4

Source : registre central des crédits, rapports de banques et de sociétés financières. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023, le poste *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (2) Les Administrations publiques, les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités qui ne peuvent être classées et les non classés sont inclus. – (3) Données provisoires

Tableau a5.6

Qualité du crédit bancaire : incidences
(valeurs en pourcentage)

PÉRIODES	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises		Ménages consommateurs	Total (2)
		dont : entreprises petites (1)			
Parts de crédits détériorés sur les crédits totaux					
Déc. 2021	..	3,5	4,6	2,5	2,6
Déc. 2022	0,2	2,9	3,5	2,0	2,3
Déc. 2023	0,2	2,6	4,5	1,8	2,1
Mars 2024 (3)	0,2	2,7	4,6	1,8	2,1
Part de créances douteuses sur les crédits totaux					
Déc. 2021	–	0,9	1,5	0,7	0,7
Déc. 2022	–	0,5	1,0	0,6	0,5
Déc. 2023	–	0,4	1,1	0,5	0,4
Mars 2024 (3)	–	0,5	1,7	0,5	0,5

Source : information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux* sur 2023, le poste *Qualité du crédit*.

(1) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. – (2) Les Administrations publiques, les institutions à but non lucratif au service des ménages et les unités qui ne peuvent être classées et les non classées sont également inclus. – (3) Données provisoires

Retrait et cessions de créances douteuses
(valeurs en pourcentage et millions d'euros)

POSTES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Retrait (1)										
Ménages consommateurs	11,0	4,2	5,6	10,3	12,2	7,3	1,9	6,0	1,2	7,7
Entreprises	7,2	4,2	16,6	13,7	10,3	22,2	10,4	19,6	1,2	1,8
<i>dont</i> : manufacture	8,6	6,2	29,1	20,2	29,9	26,6	8,7	9,1	7,0	0,7
construction	7,2	4,7	9,0	12,8	15,5	19,7	3,2	6,4	1,1	1,9
services	6,0	2,3	19,5	13,3	3,2	24,9	15,6	24,8	0,7	1,6
<i>dont</i> : entreprises petites	9,0	4,0	9,7	15,8	6,2	17,4	4,8	16,0	1,7	4,7
entreprises moyennes et grandes	6,4	4,3	18,7	12,7	12,3	24,8	12,5	21,9	0,9	0,4
Total	7,7	3,7	15,8	12,8	10,5	19,9	8,8	16,6	1,6	4,2
en millions	11	6	30	24	18	21	5	7	0	1
Cessions (2)										
Ménages consommateurs	13,0	7,1	14,4	18,0	20,1	34,8	34,7	38,0	24,9	17,2
Entreprises	1,5	5,2	1,2	11,6	13,6	22,8	36,4	31,8	38,3	20,0
<i>dont</i> : manufacture	0,3	8,0	0,5	12,2	16,6	28,3	7,3	62,0	88,6	12,1
construction	2,8	2,3	1,2	11,3	13,4	28,1	41,9	41,1	39,5	21,0
services	0,9	3,1	1,5	12,0	12,2	17,4	38,3	24,0	32,5	20,7
<i>dont</i> : entreprises petites	1,4	6,5	2,5	10,7	16,0	30,3	16,8	30,7	42,6	12,5
entreprises moyennes et grandes	1,6	4,8	0,8	12,0	12,5	18,7	43,9	32,5	35,6	23,9
Total	3,3	10,5	2,8	16,3	14,5	24,6	36,1	33,1	33,6	18,9
en millions	5	18	5	31	25	26	21	13	8	4
<i>pour mémoire :</i>										
cessions d' autres crédits (3)	0	0	0	0	1	4	3	2	7	7

Source : information prudentielle. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Cessions et retrait des créances douteuses*.
(1) Retrait de prêts non performants pas cédés ou cédés mais pas annulés du budget (ces derniers comprennent les retraits d'activités en voie de cession). En pourcentage des créances douteuses de début de période – (2) En pourcentage des créances douteuses de début de période. Depuis 2022, afin de reconstruire le montant global des créances cédées, on a ajouté, à la compensation de la transaction, les retraits des créances cédées effectuées simultanément à la cession. Jusqu'en 2021, ces derniers étaient compris dans la valeur de la cession. – (3) Crédits performants et non performants autres que les créances douteuses. Millions d'euros

Taux de couverture des prêts détériorés et incidence des garanties (1)
(valeurs en pourcentage, données se référant à décembre 2023)

POSTES	Taux de couverture (2)	Taux de couverture de créances non garanties (2)	Incidence garanties totales	Incidence sûreté
Entreprises				
Crédits détériorés vers la clientèle	55,2	64,2	86,8	59,5
<i>dont</i> : manufacture	50,9	70,2	89,5	7,1
construction	58,7	75,9	86,0	53,6
services	53,9	62,1	86,4	67,7
<i>dont</i> : créances douteuses	68,5	68,8	76,4	29,4
<i>dont</i> : manufacture	49,6	67,1	80,4	1,4
construction	66,3	84,1	71,7	27,9
services	78,1	60,5	78,6	42,9
Ménages consommateurs				
Crédits détériorés vers la clientèle	51,0	63,8	61,9	53,4
<i>dont</i> : créances douteuses	62,8	83,5	60,6	46,8
Total secteurs (3)				
Financements vers la clientèle	1,8	1,0	56,4	39,1
<i>in bonis</i>	0,6	0,4	55,8	38,7
détériorés	53,7	64,0	80,2	57,9
<i>dont</i> : créances douteuses	66,1	76,8	69,9	36,6
défauts de paiement probables	51,9	60,1	84,5	65,1
échus	35,9	51,4	59,5	38,6

Source : rapports de surveillance individuels. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Taux de couverture des prêts en souffrance et garanties*.

(1) Les données sont tirées des bilans bancaires non consolidés, qui ne comprennent pas les prêts octroyés par les sociétés financières appartenant aux groupes bancaires et par les filiales étrangères. L'incidence des garanties résulte de la relation entre le *fair value* de la garantie et le montant global de l'exposition brute ; dans le cas d'un crédit garanti dont la *fair value* est supérieure au crédit, le montant de la garantie est égal à celui du crédit lui-même. – (2) Le taux de couverture résulte du montant des ajustements de valeur par rapport à l'exposition brute correspondante. – (3) Les secteurs "Administrations publiques", "Sociétés financières et d'assurance", "Institutions à but non lucratif au service des ménages" et "Unités qui ne peuvent être classées et non classées" sont inclus.

Épargne financier (1)

(consistances de fin de période en millions d'euros et variations en pourcentage sur 12 mois)

POSTES	2023	Variations		
		Déc. 2022	Déc. 2023	Mars 2024 (2)
Ménages consommateurs				
Dépôts (3)	2.746	3,6	-5,1	-3,4
<i>dont</i> : sur compte courant	1.880	7,4	-9,6	-7,7
dépôts d'épargne (4)	864	-5,1	6,4	7,2
Titres de conservation (5)	2.144	-7,9	25,0	24,2
<i>dont</i> : obligations d'État italiennes	474	10,4	82,8	61,1
obligations bancaires italiennes	184	22,3	43,9	38,1
d'autres obligations	115	-8,2	33,3	28,1
actions	182	-8,7	20,6	19,8
parts de OICR (6)	1.187	-13,6	9,0	12,0
Entreprises				
Dépôts (3)	1.469	-4,2	2,3	11,9
<i>dont</i> : sur compte courant	1.298	-3,7	-3,8	0,8
dépôts d'épargne (4)	171	-11,1	97,7	170,1
Titres de conservation (5)	327	42,6	98,3	13,6
<i>dont</i> : obligations d'État italiennes	166	131,1	119,5	15,0
obligations bancaires italiennes	15	14,5	144,4	17,6
d'autres obligations	29	129,0	20,7	2,2
actions	57	-6,8	704,5	25,6
parts de OICR (6)	59	-13,4	14,9	12,3
Ménages consommateurs et entreprises				
Dépôts (3)	4.214	0,9	-2,7	1,6
<i>dont</i> : sur compte courant	3.178	2,7	-7,3	-4,4
dépôts d'épargne (4)	1.035	-5,7	15,2	23,3
Titres de conservation (5)	2.471	-5,0	31,4	23,1
<i>dont</i> : obligations d'État italiennes	640	25,2	91,1	49,0
obligations bancaires italiennes	199	21,9	48,6	36,4
d'autres obligations	143	5,5	30,6	22,3
actions	239	-8,6	51,4	20,0
parts de OICR (6)	1.246	-13,6	9,3	12,0

Source : information prudentielle.

(1) Dépôts et titres de conservation constituent les composantes principales de l'épargne financière. Les variations sont ajustées afin de tenir compte des reclassements. – (2) Données provisoires. – (3) Pensions passives incluses. – (4) Dépôts ayant une durée préétablie ou remboursables avec préavis. – (5) Titres de conservation simple et administrée évalués à la *fair value*. – (6) Organismes d'investissement collectif de l'épargne. Les quotas déposés par la clientèle en l'absence d'un contrat de conservation explicite sont exclus.

Taux d'intérêts bancaires
(valeurs en pourcentage)

POSTES	Déc. 2022	Jun 2023	Déc. 2023	Mars 2024 (1)
TAE sur des prêts liés à des exigences de liquidité (2)				
Total entreprises (hors d'entreprises individuelles)	5,3	6,8	8,4	8,2
<i>dont</i> : activités manufacturières	3,8	5,4	7,1	6,3
construction	7,7	8,8	9,4	9,5
services	5,6	7,3	8,3	8,5
Entreprises moyennes et grandes	4,7	6,3	7,8	7,6
Entreprises petites (3)	7,8	9,5	10,3	10,5
TAE sur des prêts liés à des exigences d'investissement (4)				
Total entreprises (hors d'entreprises individuelles)	5,4	5,3	7,2	6,7
TAE sur de nouveaux prêts pour l'achat de logements (5)				
Ménages consommateurs	3,6	4,4	4,6	4,1
Taux passifs sur des dépôts à vue (6)				
Total entreprises	0,1	0,8	1,1	1,0
Ménages consommateurs	0,1	0,1	0,2	0,2

Source : AnaCredit, Rilevazione analitica sui tassi di interesse attivi et Rilevazione statistica armonizzata sui tassi di interesse. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023 le poste Taux d'intérêt*.

(1) Données provisoires. - (2) Taux annuel effectif se référant aux types suivant de financement : découverts de compte courant, factoring, financements revolving et financements avec des finalités d'import-export. Le taux est calculé sur les opérations en cours à la fin du trimestre se terminant à la date de référence. - (3) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés simples, sociétés de fait et entreprises individuelles comptant moins de 20 employés. - (4) Taux annuel effectif global sur les nouvelles opérations ayant une durée égale au moins à un an octroyées dans le trimestre se terminant à la date de référence, se référant aux types suivants de financement : leasing, PCT et financements non revolving (comme, p.ex., les emprunts). Les opérations ayant des finalités import-export sont exclues. - (5) Taux annuel effectif global sur les nouvelles opérations ayant une durée au moins égale à un an octroyées dans le trimestre se terminant à la date de référence. - (6) Le taux est exprimé en pourcentage annuel et calculé comme moyenne pondérée des taux se référant aux opérations individuelles en cours à la fin de la période de référence, en utilisant comme poids les montants correspondants. Les seules opérations en euros avec la clientèle résidente sont considérées. Les entreprises comprennent les sociétés non financières et les ménages producteurs ; les ménages consommateurs comprennent les institutions à but non lucratif et les unités qui ne peuvent être classées.

Dépenses des collectivités territoriales en 2023 par nature (1)
(euros, parts et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste				RSS			Italie		
	Millions d'euros	Euros par habitant	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %
Dépenses courantes primaires	1.167	9.490	82,1	5,9	4.942	82,6	6,9	3.815	86,2	4,4
<i>dont</i> : achat de biens et de services	510	4.147	35,9	11,0	2.329	38,9	5,7	2.194	49,6	4,7
dépenses de personnel	479	3.894	33,7	5,6	1.550	25,9	4,2	1.073	24,2	2,9
transferts courants à des ménages et à des entreprises	74	599	5,2	-16,1	360	6,0	5,8	149	3,4	-3,6
transferts courants à d'autres collectivités territoriales	24	196	1,7	-4,0	150	2,5	-2,2	73	1,7	1,8
transferts courants à des Administrations centrales (2)	5	38	0,3	-33,3	203	3,4	109,5	107	2,4	36,0
Dépenses en capital	255	2.072	17,9	10,9	1.038	17,4	36,3	611	13,8	33,7
<i>dont</i> : formation brute de capital fixe	181	1.469	12,7	5,9	566	9,5	31,6	407	9,2	37,3
aides à l'investissement de ménages et d'entreprises	50	408	3,5	48,6	205	3,4	32,9	110	2,5	34,0
aides à l'investissement d'autres collectivités locales	7	59	0,5	26,2	99	1,6	32,7	41	0,9	2,9
aides à l'investissement d'Administrations centrales (2)	0	1	0,0	-87,7	57	1,0	232,1	18	0,4	73,5
Dépenses primaires totales	1.422	11.562	100,0	6,8	5.980	100,0	11,0	4.426	100,0	7,7

Source : élaborations à partir des données Siope (données mises à jour au 17 mai 2024) ; pour la population résidente, Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Dépenses des collectivités territoriales*.

(1) On considère Régions, Provinces et Villes métropolitaines, municipalités et leurs communautés, Communautés de montagne et gestions « commissariales » (à l'exception de la gestion « commissariale » de la Ville de Rome), entreprises sanitaires locales et hôpitaux ; la donnée est épurée des transferts entre collectivités territoriales et ne comprend pas les participations financières. – (2) Les Administrations centrales incluent également la sécurité sociale.

Dépenses des collectivités territoriales en 2023 par type de collectivité (1)
(euros, parts et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS			Italie		
	Euros par habitant	Parts en %	Var. %	Euros par habitants	Parts en %	Var. %	Euros par habitant	Parts en %	Var. %
Dépenses courantes primaires									
Région (2)	7.317	77,1	4,9	3.684	74,5	6,6	2.702	70,8	4,3
Provinces et Villes métropolitaines	–	0,0	–	132	1,9	9,0	129	3,2	8,4
Communes (3)	2.173	22,9	9,5	1.163	23,5	7,7	989	25,9	4,3
jusqu'à 5.000 habitants	2.426	18,7	8,9	1.477	6,1	6,5	990	4,3	3,1
5.001-20.000 habitants	–	0,0	–	1.103	6,1	9,2	799	6,3	3,0
20.001-60.000 habitants	1.487	4,2	12,1	942	4,5	6,5	842	5,1	3,6
plus de 60.000 habitants	–	0,0	–	1.178	6,9	8,5	1.288	10,3	6,1
Dépenses en capital									
Région (2)	1.281	61,8	16,1	624	60,1	36,2	253	41,5	24,7
Provinces et Villes métropolitaines	–	0,0	–	44	3,1	31,2	41	6,4	41,5
Communes (3)	791	38,2	3,3	381	36,8	37,0	319	52,2	40,8
jusqu'à 5.000 habitants	973	34,3	-0,5	768	15,1	21,4	601	16,1	30,3
5.001-20.000 habitants	–	0,0	–	344	9,0	30,7	263	13,0	34,1
20.001-60.000 habitants	299	3,9	54,3	186	4,2	37,8	198	7,4	36,7
plus de 60.000 habitants	–	0,0	–	303	8,4	89,7	314	15,6	63,6
Dépenses primaires totales									
Région (2)	8.598	74,4	6,4	4.308	72,0	10,0	2.956	66,8	5,8
Provinces et Villes métropolitaines	–	0,0	–	176	2,1	13,8	170	3,7	14,8
Communes (3)	2.964	25,6	7,7	1.544	25,8	13,7	1.308	29,5	11,4
jusqu'à 5.000 habitants	3.400	21,5	6,0	2.244	7,6	11,1	1.591	5,9	11,9
5.001-20.000 habitants	–	0,0	–	1.447	6,6	13,6	1.061	7,2	9,3
20.001-60.000 habitants	1.785	4,2	17,5	1.128	4,4	10,7	1.040	5,4	8,6
plus de 60.000 habitants	–	0,0	–	1.481	7,2	18,9	1.602	11,0	13,9

Source : élaborations à partir des données Siope (données mises à jour au 17 mai 2024) ; pour la population résidente, Istat. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Dépenses des collectivités territoriales*.

(1) La donnée est épurée des transferts entre collectivités territoriales et ne comprend pas les participations financières. – (2) Entreprises sanitaires locales et hôpitaux sont inclus. – (3) Communautés de communes, Communautés de montagne et les gestions « commissariales » (à l'exception de la gestion « commissariale » de la Ville de Rome) sont inclus. Les valeurs des Communautés de communes et de Communautés de montagne sont attribuées aux communes sous-jacentes proportionnellement à leur population résidente.

Tableau a6.3

Avancement financier des POR 2014-2020 (1)
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

POSTES	Dotation	Engagement (2)	Paiements (2)
Vallée d'Aoste	117	109,5	97,4
FESR	64	112,6	95,9
FSE	53	105,6	99,1
Régions plus développées (3)	13.174	100,5	90,0
FESR	6.675	99,6	85,2
FSE	6.498	101,5	94,9
Italie (4)	32.560	105,8	82,4
FESR	22.142	107,0	79,7
FSE	10.417	103,4	88,2

Source : RGS, *Monitoraggio delle Politiche di coesione*.

(1) Données du 31 décembre 2023. – (2) Engagements et paiements totaux par rapport à la dotation. Les engagements et les paiements peuvent s'avérer supérieurs à la dotation disponible pour la pratique de ce qu'on appelle *overbooking*, sur la base de laquelle un programme peut temporairement inclure des projets pour une valeur supérieure à celle de sa dotation afin d'assurer l'utilisation totale des ressources prévues également dans le cas de révocations ou de renoncements. – (3) Les POR des régions Emilie-Romagne, Frioul-Vénétie Julienne, Ligurie, Latium, Lombardie, Marches, Province autonome de Trente, Province autonome de Bolzane, Piémont, Toscane, Ombrie, Vallée d'Aoste, et Vénétie sont inclus. – (4) Les POR de toutes les régions italiennes sont inclus.

Tableau a6.4

Avancement financier des PSC 2014-2020 (1)
(millions d'euros et valeurs en pourcentage)

POSTES	Dotation	Engagement (2)	Paiements (2)
Vallée d'Aoste	77	79,4	73,6
Villes métropolitaines	–	–	–
Région	77	79,4	73,6
Régions plus développées (3)	9.600	85,2	73,3
Villes métropolitaines	547	89,9	68,4
Région	9.053	84,9	73,6
Italie (4)	50.580	61,5	43,3
Villes métropolitaines	2.403	61,8	31,9
Région	48.177	61,5	43,9

Source : RGS, *Monitoraggio delle Politiche di coesione*.

(1) Données au 31 décembre 2023. – (2) Engagements et paiements totaux par rapport à la dotation. – (3) Les programmes d'Emilie-Romagne, Frioul-Vénétie Julienne, Ligurie, Latium, Lombardie, Marches, Province autonome de Trente, Province autonome de Bolzane, Piémont, Toscane, Ombrie, Vallée d'Aoste, et Vénétie sont inclus. – (4) Les PSC de toutes les régions et villes métropolitaines sont inclus.

Ressources du PNRR à des entités publiques par missions et composantes pour la période 2021-26
(millions d'euros et par habitant)

POSTES	Vallée d'Aoste				Italie			
	Allocations (1)				Allocations (1)			
	Millions	Par habitant	dont :		Millions	Par habitant	dont :	
			définance- ments totaux (2)	définance- ments partiels (3)			définance- ments totaux (2)	définance- ments partiels (3)
Digitalisation, innovation, compétitivité, culture et tourisme								
Mission 1	63	513	–	2	13.774	234	–	1.065
Digitalisation, innovation et sécurité dans l'APU (C1)	28	228	–	0,4	5.494	93	–	88
Digitalisation, innovation et compétitivité du système productif (C2)	9	74	–	2	5.079	86	–	907
Tourisme et culture 4.0 (C3)	26	210	–	–	3.201	54	–	70
Révolution verte et transition écologique								
Mission 2	92	746	28	–	23.351	396	5.862	241
Agriculture durable et économie circulaire (C1)	13	102	–	–	2.010	34	–	-
Énergie renouvelable, hydrogène, réseau et mobilité durable (C2)	19	157	–	–	7.946	135	–	133
Efficacité énergétique et requalification d'immeubles (C3)	4	36	–	–	1.588	27	–	-
Protection du territoire et de la ressource hydrique (C4)	55	451	28	–	11.807	200	5.862	108
Infrastructures pour une mobilité durable								
Mission 3	16	132	–	1	24.011	407	1.550	1.660
Investissements dans le réseau ferroviaire (C1)	16	132	–	1	23.846	404	1.550	1.623
Intermodalité et logistique intégrée (C2)	–	–	–	–	165	3	–	37
Éducation et recherche								
Mission 4	61	498	–	1	21.851	370	–	1.032
Renforcement de l'offre de services d'éducation : des garderies aux universités (C1)	54	436	–	1	14.032	238	–	931
De la recherche à l'entreprise (C2)	8	62	–	0,3	7.819	133	–	102
Inclusion et cohésion								
Mission 5	71	576	0,1	4	15.348	260	785	2.908
Politiques de l'emploi (C1)	8	63	–	–	3.261	55	–	–
Infrastructures sociales, ménages, collectivités et troisième secteur (C2)	63	513	–	4	10.671	181	–	2.856
Interventions spéciales pour la cohésion territoriale (C3)	0,1	1	0,1	–	1.416	24	785	52
Santé								
Mission 6	30	243	–	2	13.881	235	–	750
Réseaux de proximité, structures et télémédecine pour l'assistance sanitaire territoriale (C1)	15	125	–	–	6.452	109	–	–
Innovation, recherche et digitalisation du service sanitaire national (C2)	15	119	–	2	7.429	126	–	750
Total missions								
Total	333	2.708	28	9	112.216	1.902	8.197	7.657

Source : élaborations à partir des données figurant dans les décrets et dans les documents officiels d'allocations ; d'éventuelles divergences par rapport aux publications précédentes reflètent la mise à jour ordinaire des sources et une attribution géographique des interventions plus détaillée.

(1) Données mises à jour au 22 mai 2024 relativement aux interventions attribuées avant le 7 décembre 2023. – (2) Les mesures concernant des responsables publics non plus financées par des ressources du PNRR ce sont : les interventions pour la résilience, la valorisation du territoire et et l'efficacité énergétique des Municipalités (M2), celles de valorisation des biens confisqués aux mafias, les infrastructures sociales de communautés des zones internes (m5), la liaison ferroviaire de Trente et la Rome-Pescara (M3). – (3) Valeur calculée en appliquant à la donnée régionale le pourcentage d'abattage national, obtenu comme rapport entre la dotation financière post-révision et les allocations ante-révision; les interventions de la mission 3 composante 1 dont le définitif partiel a été attribué sur la base des lignes ferroviaires concernées sont exceptées. Les mesures partiellement sorties sont : adoption des app IO et PagoPA, Piano Italia à 5G, santé connectée et développement industriel de Cinecittà (M1), pistes cyclables touristiques et vert urbain (M2), liaisons ferroviaires à grande vitesse Naples-Bari et Palerme-Catane, connexions diagonales Orte-Falconara et Tarente-Metaponto-Potenza-Battipaglia, développement du système européen ERTMS, gares ferroviaires dans le Sud et innovation digitale des systèmes aéroportuaires (M3), renforcement de crèches et des écoles maternelles, bourses d'études, internationalisation, financement de projets présentés par de jeunes chercheurs, création et renforcement des écosystèmes de l'innovation et bourses pour les doctorats innovants (M4), régénération urbaine, plans urbains intégrés et zones économiques spéciales (M5) et vers un hôpital sûr et durable (M6).

**Ressources du PNRR à des entités publiques par entité responsable de la mise en œuvre
pour la période 2021-26 (1)**
(millions d'euros et par habitant)

POSTES	Vallée d'Aoste		Nord		Italie	
	Millions	Par habitant	Millions	Par habitant	Millions	Par habitant
Région et organismes sanitaires	123	1.000	8.168	297	21.475	364
Provinces et Villes métropolitaines	–	–	2.065	75	6.284	107
Municipalités (2)	134	1.091	10.703	389	28.275	479
D'autres Autorités locales (3)	27	220	5.858	213	13.037	221
Organismes nationaux (4)	49	398	17.688	643	43.145	731
Total	333	2.708	44.482	1.618	112.216	1.902

Source : élaborations à partir des données figurant dans les documents officiels d'allocation ; d'éventuelles divergences par rapport aux publications précédentes reflètent la mise à jour ordinaire des sources et une attribution géographique des interventions plus détaillée.

(1) Données mises à jour au 22 mai 2024 relativement aux interventions attribuées avant le 7 décembre 2023. Les responsables de la mise en œuvre pris en considération sont : collectivités territoriales (Régions et Provinces autonomes, Provinces et Villes métropolitaines, Municipalités, Communautés de communes et Communautés de montagne), d'autres autorités locales (des universités publiques, parcs, etc.), organismes et entreprises liées nationales (RFI, Anas, Infratel, ministères). – (2) Les Municipalités et leurs gestions « commissariales », les Communautés de communes et les Communautés de montagne sont incluses – (3) Les universités publiques, les organes de direction du domaine territoriale optimal (EGATO), les Consorzi di bonifica, les autorités de gestion des zones économiques spécifiques, les théâtres, les fondations locales, les autorités des systèmes portuaires et les cadres territoriaux sociaux sont inclus. – (4) RFI, Anas, Infratel, écoles, musées nationaux, fondations nationales, organismes de recherche nationaux, Agenzia del demanio et le département des pompiers sont inclus.

Tableau a6.7

Personnel des collectivités territoriales
(valeurs et valeurs en pourcentage)

POSTES	Personnel des collectivités		Composition en pourcentage par classes d'âge (1)				Composition en pourcentage par niveau d'étude			
	Total	Pour 10.000 habitants	Moins de 40 ans	40-49	50-59	60 +	Jusqu'au collège	Baccalauréat	Diplôme	
	dont (%) : durée dét. et autre (2)									
Vallée d'Aoste										
Région	2.863	23,5	232,5	10,3	24,3	53,6	11,8	18,6	50,9	30,5
Provinces et Villes métropolitaines	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Municipalités (3)	2.127	12,5	173,0	14,8	27,1	46,8	11,3	31,2	50,5	18,4
jusqu'à 5.000 habitants	947	5,9	105,3	15,8	31,4	43,5	9,3	20,0	58,3	21,8
5.001-20.000 hab.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
20.001-60.000 hab.	312	4,1	94,4	12,2	21,1	49,0	17,8	21,1	51,3	27,6
plus de 60.000 habitants	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	4.990	18,8	405,2	12,3	25,5	50,6	11,6	24,1	50,7	25,2
Nord										
Région	31.774	7,8	11,6	12,7	24,5	46,9	15,8	14,8	36,5	48,7
Provinces et Villes métropolitaines	10.083	3,6	4,0	14,7	23,1	45,4	16,7	14,7	43,5	41,8
Municipalités (3)	170.600	8,5	63,0	16,2	26,1	42,4	15,2	13,5	52,4	34,1
jusqu'à 5.000 habitants	26.563	9,1	50,8	17,4	28,9	41,9	11,8	16,3	58,3	25,3
5.001-20.000 habitants	42.108	5,2	44,7	16,2	27,4	42,4	13,9	12,7	52,4	34,8
20.001-60.000 habitants	26.525	4,8	52,8	16,4	24,7	43,4	15,5	13,7	49,5	36,8
plus de 60.000 habitants	36.739	7,4	88,5	14,6	23,5	42,0	19,9	11,8	54,2	34,0
Total	212.458	8,1	77,5	15,6	25,7	43,2	15,4	13,8	49,5	36,7
Italie										
Région	70.109	5,6	11,9	9,1	20,4	46,4	24,1	14,2	40,1	45,8
Provinces et Villes métropolitaines	24.560	4,0	4,3	8,6	18,6	46,8	26,1	19,1	45,9	35,1
Municipalités (3)	356.853	10,9	61,0	13,4	23,4	42,2	21,1	15,6	51,3	33,2
jusqu'à 5.000 habitants	58.636	13,9	61,9	13,4	23,6	43,4	19,6	20,4	54,2	25,4
5.001-20.000 habitants	84.010	8,7	47,5	13,7	23,8	42,8	19,7	15,6	52,1	32,3
20.001-60.000 habitants	66.208	7,1	48,8	13,6	21,9	41,9	22,6	16,6	49,4	33,9
plus de 60.000 habitants	133.639	10,9	75,3	12,5	23,4	41,7	22,4	12,6	50,6	36,8
Total	451.522	9,7	76,5	12,4	22,6	43,1	21,8	15,6	49,2	35,3

Source : pour les employés, élaborations à partir des données RGS, *Conto Annuale*, données au 31 décembre 2022 ; pour la population, élaborations à partir des données de l'Istat. Il se peut que l'addition des chiffres soit différente du total en raison de l'arrondi des décimales.

(1) Seuls les employés en contrat de travail à durée indéterminée sont inclus. – (2) Les employés en contrat de travail à durée déterminée et autre flexible (formation et travail, travaux communautaires et travail administré) sont inclus. Les employés en contrat de travail flexible sont exprimés en termes d'unité homme / année. – (3) Le total des Municipalités inclut également les Communautés des Communes et les Communautés de montagne ; il diffère donc de la somme des valeurs par classe de taille.

Appels d'offres pour des travaux publics
(valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste		Nord		Italie	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Par mission						
Digitalisation, innovation, compétitivité, culture et tourisme (M1)	2,1	3,6	0,8	2,9	1,0	2,7
Révolution verte et transition écologique (M2)	86,7	47,4	77,2	27,4	70,2	26,8
Infrastructures pour une mobilité durable (M3)	0,0	0,9	1,4	34,3	2,1	32,4
Éducation et recherche (M4)	4,8	12,2	11,6	15,8	15,4	16,9
Inclusion et cohésion (M5)	4,1	29,7	4,6	12,2	6,5	14,4
Santé (M6)	2,3	6,2	4,3	7,4	4,8	6,8
Par type d'entité responsable de la mise en œuvre						
Région	3,1	19,4	4,8	9,4	4,7	10,2
Provinces / Villes Métropolitaines	–	–	3,4	6,7	3,1	7,1
Municipalités (1)	96,1	65,2	85,7	39,6	87,0	41,0
D'autres autorités locales (2)	0,3	12,3	1,8	6,9	1,1	6,2
Administrations centrales (3)	0,6	3,0	4,3	37,3	4,1	35,5

Source : élaborations à partir des données Anac et Italia Domani mises à jour en mars 2024.

(1) Les Municipalités et leurs gestions « commissariales », les Communautés de communes et les Communautés de montagne sont incluses. – (2) Les universités publiques, les structures dirigeantes du territoire optimal (EGATO), les "consorzi di bonifica", les autorités de gestion des zones économiques spéciales, les théâtres, les fondations locales, les autorités des systèmes portuaires et les territoires spécifiques sont inclus. – (3) RFI, Anas, Infratel, écoles, musées nationaux, fondations nationales, organismes de recherche nationaux, "Agenzia del demanio" sont inclus.

Coûts du service de santé
(euros et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS (1)			Italie		
	2022	Var. %	Var. %	2022	Var. %	Var. %	2022	Var. %	Var. %
	Millions d'euros	2022/21	2023/22 (2)	Millions d'euros	2022/21	2023/22 (2)	Millions d'euros	2022/21	2023/22 (2)
Coûts supportés par des structures situées en région	323	-0,3	4,1	10.175	2,6	-0,1	138.101	3,7	0,2
Gestion directe	270	-0,9	4,7	7.766	3,2	-1,1	95.553	4,9	-0,5
<i>dont</i> : achat de biens	35	-15,5	14,9	1.393	-13,6	4,5	20.991	-0,4	6,1
dépenses pour le personnel	132	5,2	1,7	3.590	1,2	4,4	38.633	2,7	2,2
Organismes conventionnés et accrédités (3)	53	3,0	1,4	2.404	0,9	3,5	42.406	1,0	2,0
<i>dont</i> : pharmaceutique conventionnée	14	4,6	1,8	501	4,2	1,1	7.540	2,2	0,2
assistance sanitaire de base	15	-5,1	-3,5	479	-3,8	-2,4	6.920	-3,3	-2,7
hospitalière accréditée	8	6,3	6,4	288	1,7	10,2	9.156	0,8	1,9
spécialiste conventionnée	2	14,8	-9,9	256	4,5	0,4	5.331	1,5	0,4
Solde mobilité sanitaire interrégionale (4)	-11	—	—	-67	—	—	0	—	—
Coûts supportés par les résidents (5)	2.704	0,0	::	2.447	2,3	-0,6	2.331	3,7	0,2

Source : élaboration à partir des données NSIS, Ministère de la Santé (données mises à jour au 16 mai 2024). Les données du 2023 sont référées au budget au IV trimestre.

(1) Les normes en matière de financement du secteur de la santé en Sicile sont assimilables à celles prévues pour les Régions à statut ordinaire. – (2) Pour calculer les variations en pourcentage 2023-22, les coûts pour les deux années n'ont pas été rectifiés pour le remboursement par pay-back sur les dispositifs médicaux et du pay-back par dépassement du plafond des dépenses pharmaceutiques hospitalières. – (3) Outre aux coûts de production des fonctions d'assistance, les coûts supportés pour couvrir la mobilité vers l'hôpital pédiatrique Bambino Gesù de Rome et vers l'Ordre Souverain militaire de Malte sont inclus. – (4) Le signe est négatif (positif) lorsque le coût supporté pour l'assistance dans d'autres régions par les résidents est plus élevé (inférieur) des recettes tirées pour fournir l'assistance aux non-résidents dans leur propre territoire. Ce solde doit être soustrait algébriquement du montant figurant dans la première ligne afin de passer du coût supporté pour financer les structures de santé situées en région à celui pour financer l'assistance en faveur des propres résidents indépendamment du lieu de la prestation. – (5) Coûts par habitant en euros ajustés pour la mobilité sanitaire. Les variations sont calculées sur les coûts totaux pour les résidents.

Personnel des établissements de santé publics (1)
(unités et variations en pourcentage)

POSTES	Unités 2022 (2)	Variations %		Dotation pour 10.000 habitants					
		2011/ 2019	2019/ 2022	Total			dont : durée déterminée et autre flexible (3)		
				2011	2019	2022	2011	2019	2022
Vallée d'Aoste									
Médecins	299	-3,0	-7,5	26,2	25,9	24,3	0,5	0,8	0,7
Infirmiers	702	-4,6	-7,1	62,3	60,5	57,1	10,2	7,3	2,7
Autre personnel de santé	335	-7,6	0,6	28,3	26,7	27,3	3,8	1,5	1,8
<i>dont</i> : réhabilitation	108	1,5	-4,1	8,7	9,0	8,8	1,7	0,6	0,9
Rôle technique	547	5,6	0,1	40,6	43,7	44,5	8,8	9,6	9,8
<i>dont</i> : travailleurs sociaux et de la santé	211	32,2	35,3	9,3	12,5	17,2
Rôle professionnel	8	-36,4	161,9	0,4	0,3	0,7	0,0	0,0	0,3
Rôle administratif	415	-0,3	2,9	31,8	32,3	33,8	6,3	2,1	7,4
Total	2.307	-2,0	-2,5	189,6	189,2	187,6	29,5	21,3	22,6
Italie									
Médecins	118.730	-4,5	0,8	20,5	19,8	20,2	1,2	1,1	1,2
Infirmiers	305.102	-1,4	7,7	47,8	47,5	51,8	1,8	2,4	3,7
Autre personnel de santé	94.376	-3,2	7,6	15,1	14,7	16,0	0,6	0,9	1,1
<i>dont</i> : réhabilitation	22.516	-1,9	7,1	3,6	3,5	3,8	0,2	0,2	0,3
Rôle technique	134.684	-6,5	11,9	21,4	20,2	22,9	1,2	1,4	2,6
<i>dont</i> : travailleurs sociaux et de la santé	69.102	19,4	26,1	7,6	9,2	11,7	0,0	0,0	0,0
Rôle professionnel	1.767	-11,7	17,7	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
Rôle administratif	70.945	-15,6	2,9	13,6	11,6	12,1	0,7	0,7	1,0
Total	725.604	-4,7	6,8	118,6	113,9	123,3	5,5	6,5	9,6

Source : élaboration à partir des données RGS, *Conto annuale*, donnée au 31 décembre ; Istat, pour la population résidente.

(1) Le personnel des ASL, des hôpitaux, des entreprises hospitalières intégrées avec le SSN et avec l'Université et le personnel des IRCCS publics, constitués en fondation également, sont inclus. – (2) Nombre total des employés, à durée déterminée et avec des contrats flexibles. Le personnel avec des contrats flexibles est exprimé en termes d'unité homme / année. – (3) Le personnel avec des contrats à durée déterminée, de formation et d'emploi et intérimaire exprimés en termes d'unité homme / année est inclus.

Personnel des structures assimilées aux publiques et des privées conventionnées
(valeurs pour 10.000 habitants)

POSTES	Structures assimilées aux publiques (1)				Structures privées conventionnées				Structures assimilées et privées conventionnées	
	2019		2022		2019		2022		2019	2022
	Durée indéterminée	Autre contrat (2)	Durée indéterminée	Autre contrat (2)	Durée indéterminée	Autre contrat (2)	Durée indéterminée	Autre contrat (2)	Total	Total
Vallée d'Aoste										
Médecins	–	–	–	–	0,1	2,2	0,1	3,1	2,2	3,2
Infirmiers	–	–	–	–	1,1	0,9	1,2	1,4	2,0	2,6
Autre personnel de santé	–	–	–	–	0,3	0,7	0,4	0,5	1,0	0,9
<i>dont</i> : réhabilitation	–	–	–	–	0,3	0,7	0,4	0,5	1,0	0,9
Rôle technique	–	–	–	–	0,1	0,2	0,2	0,0	0,3	0,2
<i>dont</i> : travailleurs sociaux et de la santé	–	–	–	–	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Rôle professionnel	–	–	–	–	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rôle administratif	–	–	–	–	1,8	0,5	1,9	0,3	2,2	2,3
Total	–	–	–	–	3,4	4,5	3,9	5,3	7,8	9,2
Italie										
Médecins	1,4	0,7	1,4	0,8	0,9	3,7	0,9	3,7	6,7	6,9
Infirmiers	3,3	0,3	3,5	0,3	3,9	0,8	4,1	0,6	8,2	8,4
Autre personnel de santé	0,6	0,2	0,7	0,3	1,1	0,4	1,1	0,5	2,4	2,5
<i>dont</i> : réhabilitation	0,4	0,1	0,5	0,1	0,9	0,3	0,9	0,3	1,8	1,8
Rôle technique	2,0	0,2	2,1	0,3	2,6	0,5	2,7	0,5	5,3	5,6
<i>dont</i> : travailleurs sociaux et de la santé	0,5	0,1	0,6	0,1	0,4	0,2	0,4	0,2	1,2	1,3
Rôle professionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Rôle administratif	1,3	0,2	1,4	0,3	1,9	0,4	2,0	0,4	3,7	4,1
Total	8,7	1,8	9,1	1,9	10,3	5,8	10,9	5,8	26,5	27,6

Source : élaborations à partir des données RGS, *Conto annuale*, données au 31 décembre.

(1) Le personnel des institutions qualifiées présidium des ASL, des hôpitaux classés ou assimilés conformément à la L. 132/1968, des polycliniques universitaires privés, des IRCCS privés et des organismes de recherche est inclus. – (2) Le personnel en contrat à durée déterminée et les unités sous "autre type de rapport" (personnel en service dans l'établissement et dépendant d'autres institutions ou en contrat de collaboration professionnelle de coordination et continue) sont inclus.

Personnel des établissements de santé publics par âge et rôles (1)
(parts en pourcentage)

POSTES	2011					2022				
	Jusqu'à 49 ans	50-54	55-59	60-64	65 et plus	Jusqu'à 49 ans	50-54	55-59	60-64	65 et plus
Vallée d'Aoste										
Médecins	55,2	16,5	22,3	6,1	0,0	49,2	14,6	18,6	13,9	3,7
Infirmiers	76,3	12,5	10,3	0,9	0,0	59,5	16,9	20,0	3,4	0,3
Autre personnel de santé	67,7	14,4	15,7	1,9	0,3	51,9	20,4	19,2	6,9	1,6
<i>dont</i> : réhabilitation	77,5	13,5	9,0	0,0	0,0	61,2	22,4	13,3	3,1	0,0
Rôle technique	58,0	24,9	14,8	2,2	0,0	38,9	25,5	22,7	11,9	0,9
<i>dont</i> : travailleurs sociaux et de la santé	68,6	17,8	12,7	0,8	0,0	43,6	29,9	15,2	10,4	0,9
Rôle professionnel	40,0	20,0	20,0	0,0	20,0	20,0	0,0	80,0	0,0	0,0
Rôle administratif	61,6	20,1	16,2	2,1	0,0	37,5	19,2	28,8	12,9	1,5
Total	65,5	17,1	14,9	2,4	0,1	48,9	19,2	21,8	8,8	1,3
Italie										
Médecins	38,5	23,5	28,2	8,9	0,9	49,2	11,0	14,3	16,8	8,7
Infirmiers	70,1	16,1	11,9	1,8	0,1	50,6	22,0	18,8	7,8	0,8
Autre personnel de santé	51,2	22,7	21,2	4,7	0,3	50,5	14,7	17,9	14,0	2,9
<i>dont</i> : réhabilitation	57,2	23,1	17,0	2,5	0,1	51,0	16,5	18,3	12,8	1,4
Rôle technique	47,7	25,6	19,7	6,3	0,6	37,0	18,2	24,5	17,0	3,3
<i>dont</i> : travailleurs sociaux et de la santé	57,2	23,6	14,5	4,2	0,4	44,0	18,9	21,6	13,2	2,3
Rôle professionnel	41,6	23,0	20,8	10,5	4,1	32,3	22,5	22,3	18,1	4,8
Rôle administratif	46,4	25,2	21,2	6,5	0,7	33,5	17,4	26,5	19,2	3,4
Total	55,7	20,9	18,3	4,7	0,4	46,2	18,1	19,7	12,9	3,1

Source : élaborations à partir des données RGS, *Conto annuale*, données au 31 décembre.

(1) Seuls les employés en contrat de travail à durée indéterminée des ASL, des hôpitaux, de ceux intégrés au SSN et à l'Université et aux IRCCS publics, constitués en fondation également, sont inclus.

Tableau a6.13

Personnel en convention (unités et variations en pourcentage)									
POSTES	Unités 2022	Variations en %		Dotation pour 10.000 hab. (1)			Choix par médecin et heures travaillées (2)		
		2011/ 2019	2019/ 2022	2011	2019	2022	2011	2019	2022
Vallée d'Aoste									
Médecine générale	116	-10,7	-7,2	11,0	10,0	9,4	–	–	–
Soins primaires à cycle de choix (3)	72	-8,9	-12,2	8,1	7,4	6,6	1.222	1.291	1.423
autres médecins (4)	44	-14,0	2,3	3,9	3,4	3,6	1.680	1.829	1.428
Pédiatres	11	-22,2	-21,4	10,7	9,4	8,0	777	853	996
Spécialistes conventionnés (5)	42	6,7	-12,5	3,5	3,8	3,4	1.366	1.522	1.414
<i>dont</i> : spéc. ambulatoires	17	5,6	-10,5	1,4	1,5	1,4	1.137	1.060	1.416
Italie (6)									
Médecine générale	61.409	-3,9	-4,4	11,1	10,8	10,4	–	–	–
Soins primaires à cycle de choix (3)	37.860	-7,8	-9,9	8,7	8,0	7,2	1.143	1.224	1.301
autres médecins (4)	23.549	4,5	6,0	3,5	3,7	4,0	1.300	1.323	1.176
Pédiatres	6.681	-4,3	-9,4	9,8	10,3	9,9	870	884	891
Spécialistes conventionnés (5)	17.335	-1,1	-2,6	3,0	3,0	2,9	1.096	1.270	1.337
<i>dont</i> : spéc. ambulatoires	14.197	-5,1	-4,2	2,6	2,5	2,4	1.108	1.269	1.309

Source : élaborations à partir des données SISAC ; pour les choix par médecin, Ministero della Salute, *Annuario Statistico del Servizio Sanitario Nazionale*, années différentes.

(1) Paramétrées à la population adulte pour les médecins de soins primaires, à la population dans l'enfance pour les pédiatres et à la population totale pour les autres médecins. – (2) Pour les médecins de soins primaires à cycle de choix et pour les pédiatres, nombre de choix par médecin ; pour les autres figures professionnelles, nombre d'heure travaillées par médecin. – (3) Correspond aux anciens soins primaires. – (4) Médecins du rôle unique de soins primaires à activité horaire (ancienne continuité des soins), urgence sanitaire territoriale, médecine des services et, à partir de 2022, soins de santé pénitentiaires. – (5) Les spécialistes ambulatoires internes, d'autres professionnels ambulatoires (psychologues, chimistes, biologistes) et les vétérinaires sont inclus. – (6) La dotation et les heures travaillées par médecin se référant à 2011 sont nettes de la Province autonome de Bolzane.

Tableau a6.14

Structures prévues par le PNRR et estimation de la demande de personnel (unités)

	N. structures prévues	Infirmiers		Travailleurs sociaux et de la santé et réhabilitation		Médecins
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
Hôpitaux de communauté	1	7	9	5	8	1
Centres opérationnels territoriaux	1	4	6	–	–	–
Unités de continuité des soins	1	1	1	–	–	1
Habitations de communauté	2	14	22	7	13	–
<i>dont</i> : soins à domicile	–	8	12	–	–	–
Autres soins territoriales (1)	–	14	14	–	–	–
Total	5	41	53	12	21	2

Source : pour la quantification des unités de personnel, cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports régionaux annuels sur 2023 le poste Dispositions sur le personnel de santé*.

(1) Le personnel infirmier pour Autres soins territoriales est calculé comme différence entre la cible d'1 infirmier de ménage ou de communauté pour 3 mille habitants et le nombre minimal d'infirmiers pour établissement.

Entrées non financières des collectivités territoriales en 2023 (1)
(valeurs et variations en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste				RSS			Italie		
	Millions d'euros	Euros par habitant	Parts en %	Variations %	Euros par habitant	Parts en %	Variations %	Euros par habitant	Parts en %	Variations %
Région										
Recettes courantes	1.510	12.277	96,2	25,2	5.469	96,8	10,4	3.340	96,4	12,4
Recettes en capital	59	479	3,8	-30,3	181	3,2	-11,5	123	3,6	-10,3
Provinces et Villes métropolitaines (1)										
Recettes courantes	–	–	–	–	133	67,4	-1,7	149	78,0	9,8
fiscales	–	–	–	–	61	30,9	-1,5	72	37,7	3,5
transferts (2)	–	–	–	–	68	34,3	-3,1	66	34,5	16,7
<i>dont</i> : de Région	–	–	–	–	49	24,8	1,6	23	12,1	5,2
non fiscales	–	–	–	–	4	2,2	24,5	11	5,8	15,0
Recettes en capital	–	–	–	–	65	32,6	23,7	42	22,0	5,0
Municipalités et Communautés de Communes (1)										
Recettes courantes	326	2.649	86,0	10,3	1.297	80,0	5,1	1.120	81,9	1,0
fiscales	119	971	31,5	3,7	476	29,3	3,7	537	39,2	-0,7
transferts (2)	133	1.082	35,1	15,9	608	37,5	4,7	350	25,6	-0,3
<i>dont</i> : de Région	117	950	30,8	19,8	378	23,3	0,9	108	7,9	0,6
non fiscales	73	596	19,3	11,9	213	13,1	9,5	234	17,1	7,4
Recettes en capital	53	432	14,0	-14,3	325	20,0	32,6	247	18,1	15,5

Source : élaborations à partir de données Siope (données mises à jour au 16 mai 2024). Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Recettes non financières des collectivités territoriales*.

(1) Données consolidées dans le niveau de gouvernement. – (2) Comprend les coparticipations aux impôts de l'État et les fonds d'égalisation.

Résultat d'administration des collectivités territoriales au 31 décembre 2022

(millions d'euros ; euros par habitant)

POSTES	Total	Part abandonnée (1)	Part immobilisée (2)	Part destinée à des investissements (3)	Part disponible		Part disponible	
					positive – Excédent (4)	Euros par habitant	négative – Déficit (4)	Euros par habitant
Vallée d'Aoste								
Région	461	130	89	0	242	1.966	–	–
Provinces et Villes métropolitaines	–	–	–	–	–	–	–	–
Communes	189	45	38	12	95	771	–	–
jusqu'à 5.000 habitants	140	30	25	11	74	819	–	–
5.001-20.000 habitants	–	–	–	–	–	–	–	–
20.001-60.000 habitants	49	14	13	1	21	638	–	–
plus de 60.000 habitants	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	650	174	127	12	337	::	–	::
Régions à statut spécial								
Régions	13.292	7.259	7.967	38	2.062	408	-4.035	-838
Provinces et Villes métropolitaines	1.093	299	671	27	166	34	-70	-48
Communes	9.986	7.029	2.583	319	1.403	279	-1.348	-456
jusqu'à 5.000 habitants	2.291	862	632	138	756	492	-95	-503
5.001-20.000 habitants	2.247	1.551	521	77	366	230	-266	-547
20.001-60.000 habitants	2.401	2.125	431	62	123	135	-341	-394
plus de 60.000 habitants	3.046	2.492	999	42	158	159	-645	-457
Total	24.370	14.587	11.221	384	3.631	::	-5.452	::

Source : élaboration à partir de données RGS et Rendiconto generale degli Enti, données mises à jour au 20 mai 2024 ; Istat, pour la population. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Résultat d'administration des collectivités territoriales*.

(1) Elle est constituée des obligations de provision liées à la possible survenue de risques (p. ex., par contentieux ou pertes des entreprises détenues), à couverture des résiduels à expiration (pour les seules Régions), à couverture de créances irrécouvrables (FCDE) et à la restitution des avances de liquidité reçues par l'État pour le paiement de dettes commerciales (FAL). – (2) Elle est constituée de ressources dont la destination ne peut être détournée des finalités préétablies, liées à des engagements qui pèsent déjà sur les postes de bilan (p.ex., par non-utilisation de transferts à destination immobilisée, par remboursement des emprunts, par contraintes provenant de loi ou de normes comptables ou par des contraintes formellement attribuées aux collectivités). – (3) Elle est constituée de ressources obtenues dans le passé à couverture des investissements qui n'ont pas été effectués. – (4) L'excédent (déficit) résulte de la différence positive (négative) entre le résultat d'administration et le total de la part abandonnée, immobilisée et destinée à des investissements. Parmi les organismes en excédent, ceux caractérisés par un solde disponible nul (équilibre budgétaire) sont également inclus.

Tableau a6.17

Excédent d'administration potentiellement utilisable des Municipalités

POSTES	Situation de Municipalités au 31 décembre 2022							
	En excédent (1)		En déficit modéré (2)		En déficit élevé (3)		Total municipalités	
	Vallée d'Aoste	RSS	Vallée d'Aoste	RSS	Vallée d'Aoste	RSS	Vallée d'Aoste	RSS
Pourcentage du total	100,0	87,6	–	5,6	–	6,8	100,0	100,0
Hypothèse minimale								
Millions d'euros	107	1.655	–	47	–	6	107	1.709
Euros par habitant	868	330	–	23	–	7	868	214
Hypothèse intermédiaire								
Millions d'euros	142	3.490	–	332	–	25	142	3.847
Euros par habitant	1.158	695	–	166	–	26	1.158	483
Hypothèse maximale								
Millions d'euros	154	4.203	–	384	–	29	154	4.616
Euros par habitant	1.256	837	–	192	–	31	1.256	579

Source : élaboration à partir des données de RGS, données mises à jour au 20 mai 2024. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Estimation des excédents potentiellement utilisables des Municipalités*.

(1) Municipalités ayant une partie disponible positive ou nulle du résultat d'administration. – (2) Municipalités ayant une partie disponible du résultat d'administration négative et un résultat d'administration suffisant par rapport à la somme du FCDE et du FAL. – (3) Municipalités ayant un résultat d'administration négatif ou avec une partie disponible du résultat d'administration négative et avec résultat d'administration insuffisant par rapport à la somme du FCDE et du FAL.

Tableau a6.18

Dettes des Administrations locales (millions d'euros et valeurs en pourcentage)

POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Consistance	203	151	11.803	11.373	88.136	84.312
Montant par habitant (1)	1.645	1.227	1.344	1.298	1.495	1.429
Variation en pourcentage sur l'année préc.	10,6	-25,5	3,5	-3,6	-0,3	-4,3
Composition en pourcentage						
Titres émis en Italie	0,0	0,0	2,4	2,2	3,9	3,6
Titres émis à l'étranger	7,3	7,4	6,8	5,9	7,6	7,1
Prêts de banques italiennes et CDP	91,4	92,1	81,5	83,7	74,1	71,6
Prêts de banques étrangères	0,0	0,0	5,5	5,0	4,0	3,9
D'autres déficits	1,3	0,6	3,8	3,1	10,4	13,8
<i>pour mémoire :</i>						
dette non consolidée (2)	205	153	15.655	15.050	116.580	111.895
montant par habitant (1)	1.668	1.244	1.783	1.718	1.977	1.897
variation en pourcentage sur l'année préc.	9,6	-25,5	-3,7	-3,9	-3,0	-4,0

Source : Banca d'Italia. D'éventuelles différences sont dues à l'arrondi des décimales. Cf. dans les *Notes méthodologiques. Rapports annuels régionaux sur 2023* le poste *Dettes des Administrations locales*.

(1) Valeurs en Euros. – (2) La dette non consolidée inclut également les passifs des Administrations locales détenus par d'autres Administrations publiques (Administrations centrales et administrations de sécurité sociale).